



Public Inquiry Into Foreign Interference in Federal  
Electoral Processes and Democratic Institutions

Enquête publique sur l'ingérence étrangère dans les  
processus électoraux et les institutions démocratiques  
fédéraux

**Public Hearing**

**Audience publique**

**Commissioner / Commissaire  
The Honourable / L'honorable  
Marie-Josée Hogue**

**VOLUME 11  
INTERPRÉTATION FRANÇAISE**

**Held at :**

Library and Archives Canada  
Bambrick Room  
395 Wellington Street  
Ottawa, Ontario  
K1A 0N4

Friday, April 5, 2024

**Tenue à :**

Bibliothèque et Archives Canada  
Salle Bambrick  
395, rue Wellington  
Ottawa, Ontario  
K1A 0N4

Le vendredi 5 avril 2024

**INTERNATIONAL REPORTING INC.**

<https://www.transcription.tc/>

(800)899-0006

## II Appearances / Comparutions

Commission Lead Counsel / Procureure en chef de la commission	Shantona Chaudhury
Commission Counsel / Avocat(e)s de la commission	Gordon Cameron Erin Dann Matthew Ferguson Hubert Forget Howard Krongold Hannah Lazare Jean-Philippe Mackay Kate McGrann Lynda Morgan Siobhan Morris Annie-Claude Poirier Gabriel Poliquin Natalia Rodriguez Guillaume Rondeau Nicolas Saint-Amour Daniel Sheppard Maia Tsurumi Leila Ghahhary Emily McBain-Ashfield Hamza Mohamadhossen
Commission Research Council / Conseil de la recherche de la commission	Geneviève Cartier Nomi Claire Lazar Lori Turnbull Leah West
Commission Senior Policy Advisors / Conseillers principaux en politiques de la commission	Paul Cavalluzzo Danielle Côté

### III

## Appearances / Comparutions

Commission Staff / Personnel de la commission	Annie Desgagné Casper Donovan Michael Tansey
Ukrainian Canadian Congress	Donald Bayne Jon Doody
Government of Canada	Gregory Tzemenakis Barney Brucker
Office of the Commissioner of Canada Elections	Christina Maheux Luc Boucher Nancy Miles
Human Rights Coalition	Hannah Taylor Sarah Teich
Russian Canadian Democratic Alliance	Mark Power Guillaume Sirois
Michael Chan	John Chapman Andy Chan
Han Dong	Mark Polley Emily Young Jeffrey Wang
Michael Chong	Gib van Ert Fraser Harland
Jenny Kwan	Sujit Choudhry Mani Kakkar

## IV Appearances / Comparutions

Churchill Society

Malliha Wilson

The Pillar Society

Daniel Stanton

Democracy Watch

Wade Poziomka  
Nick Papageorge

Canada's NDP

Lucy Watson

Conservative Party of Canada

Nando de Luca

Chinese Canadian Concern Group on  
The Chinese Communist Party's  
Human Rights Violations

Neil Chantler

Erin O'Toole

Thomas W. Jarmyn  
Preston Lim

Senator Yuen Pau Woo

Yuen Pau Woo

**V**  
**Table of Content / Table des matières**

	<b>PAGE</b>
<b>MR. ALLEN SUTHERLAND, Sworn/Assermenté</b>	2
Examination in-Chief by/Interrogatoire en-chef par Ms. Lynda Morgan	2
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Guillaume Sirois	27
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Ms. Sarah Teich	30
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Gib van Ert	32
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Ms. Mani Kakkar	34
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Nando de Luca	38
<b>MR. ERIC GORDON, Sworn/Assermenté</b>	43
<b>MS. GALLIT DOBNER, Affirmed/Sous affirmation solennelle</b>	43
<b>MS. TARA DENHAM, Affirmed/Sous affirmation solennelle</b>	44
<b>MR. LYALL KING, Affirmed/Sous affirmation solennelle</b>	44
<b>CSIS REPRESENTATIVE, Affirmed/Sous affirmation solennelle</b>	45
Examination in-Chief by/Interrogatoire en-chef par Ms. Lynda Morgan	45
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Gib van Ert	101
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Ms. Mani Kakkar	108
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Ms. Emily Young	117
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Nando de Luca	119
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Ms. Sarah Teich	125
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Jon Doody	129
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Guillaume Sirois	133
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Matthew Johnson	141

**VI**  
**Table of Content / Table des matières**

	<b>PAGE</b>
<b>MS. GALLIT DOBNER, Resumed/Sous la même affirmation</b>	146
<b>MR. LYALL KING, Resumed/Sous la même affirmation</b>	146
<b>MS. LISA DUCHARME, Sworn/Assermentée</b>	146
<b>CSIS REPRESENTATIVE, Affirmed/Sous affirmation solennelle</b>	146
Examination in-Chief by/Interrogatoire en-chef par Mr. Jean-Philippe MacKay	147
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Preston Lim	192
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Sujit Choudhry	199
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Nando de Luca	208
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Gib van Ert	213
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Guillaume Sirois	221
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Prajbot Singh	228
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Ms. Sarah Teich	236

## VII Exhibit List / Liste des pièces

No.	DESCRIPTION	PAGE
WIT 40	A. Sutherland Public Summary of Classified Interview	2
CAN 10432	Briefing to political parties on Threats to Canada's electoral process - Talking points for the assistant secretary to cabinet (machinery of government and democratic institutions)	4
CAN 457	Critical Election Incident Public Protocol - the Panel	19
CAN 1082	Liberal Party Representatives SITE Briefing	39
WIT 45	L. King, T. Denham, G. Dobner, E. Gordon and CSIS Representative Public Interview Summary	45
WIT 44	SITE TF 2019 Public Summary of Classified Examination	46
WIT 37	Public Summary of the Classified Interview of: Global Affairs Canada (Marta Morgan, Cindy Termoshuizen, Philippe Lafortune, Tara Denham, Gallit Dobner)	47
CAN 8287	SITE TF - Lessons Learned Summary	49
CAN 12788	SITE TF - Partner Roles - Leading to Election 2019	52
CAN 9397	SITE TF SITREP: 09 September 2019	73
CAN 13638	Progress Update to ADMs - SITE Task Force	81
CAN 3128	RE: CNSB RSESN 22/19 - 2019 10 29 - CSIS National Security Brief (CNSB) / Rapport du SCRS sur les enjeux de sécurité nationale (RSESN)	93
CAN 3126	Email: Response from CSIS	97
CAN 8973	SITE Task Force After Action Report - 2019 Federal Election	99
CAN.DOC.11	Institutional Report for PCO	119
CAN 13303	Briefings on Foreign Election Interference	123

**VIII**  
**Exhibit List / Liste des pièces**

<b>No.</b>	<b>DESCRIPTION</b>	<b>PAGE</b>
CAN 2327	Political Parties Classified Briefing - 2019-10-02	124
CAN.DOC 7	Global Affairs Canada (GAC) Institutional Report – UNCLASSIFIED	125
HRC 28	The Atlantic Council's questionable relationship with Gabon's leader _ The Hill	125
WIT 47	SITE TF 2021 Public Summary of Classified Interview	147
WIT 46	SITE TF 2021 Public Summary of Classified Examination	148
CAN 18041	SITE TF Briefing to Secret Cleared Federal Political Parties	170
CAN 3498	SITE TF Briefing to Secret Cleared Federal Political Parties	172
CAN 6595	GE44: Chinese Communist Party Social Media Accounts Spreading Negative Narratives about the Conservative Party of Canada	186
CAN.SUM 12	Government of India Foreign Interference Activities in the 2021 General Election	188
CAN 6748	Email thread: 04 Oct 2021	189
CAN 14862	PRC Interference in Election 2021: Response to the Conservative Party of Canada	190
CAN 6750	RE: RE: Follow up on WeChat stories	190
CAN 2359	Security and Intelligence Threats to Elections Task Force - After Action Report (2021 Federal Election)	191
CAN 3590	SITE TF SITREP: 27 August 2021	193
CAN 12854	SITE TF SITREP: 13 September 2021	194
WIT 22	Stage 1 Interview Summary: Walied Soliman	195
CAN 3781	Threats to Canadian Federal Election 2021	198
CAN 6117_R01	CAN006117_R01	200



**VIX**  
**Exhibit List / Liste des pièces**

<b>No.</b>	<b>DESCRIPTION</b>	<b>PAGE</b>
CAN 1075	SITE TF SITREP: 07 September 2021	203
JKW 76	Email correspondence between Rachel Roy (counsel to the NDP) to Elections Canada	206
CEF 23_R2	CCE Intake	221
CAN 125	RRM Canada Weekly Trend Analysis	224
CAN 134	RRM Canada Weekly Trend Analysis	225
CAN 16857	Digital Information Ecosystem Report - December 2020	228
CAN 16818	Digital Information Ecosystem Report - January 2021	232
CAN 3707	SITE Task Force: Key Observations from GE44 - Review of Principal Threat Actors and Elections Security	234
HRC 30	Rapid Response Mechanism Canada_ Global Affairs Canada	237

Ottawa, Ontario

--- L'audience débute le vendredi 5 avril 2024 à 9 h 37

**LE GREFFIER:** Order, please. À l'ordre, s'il vous plait.

This sitting of the Foreign Interference Commission is now in session. Commissioner Hogue is presiding. Cette séance de la Commission sur l'ingérence étrangère est maintenant en cours. La commissaire Hogue préside.

The time is 9:37. Il est 9 h 37.

**COMMISSAIRE HOGUE:** Alors, bonjour tout le monde. Une autre journée qui débute.

Alors, is there any housekeeping... est-ce qu'il y a des questions administratives ou vous êtes prêts à y aller?

**Me LYNDA MORGAN:** Pas de points administratifs.

**COMMISSAIRE HOGUE:** Donc, alors, débutez.

**Me LYNDA MORGAN:** Le premier témoin aujourd'hui, c'est Allen Sutherland.

Alors, je demande qu'il soit assermenté ou qu'il fasse une déclaration solennelle.

**LE GREFFIER:** Lequel préférez-vous?

**M. ALLEN SUTHERLAND:** Assermenté, s'il vous plait.

**LE GREFFIER:** Votre nom et épelez votre... me l'épeler et votre prénom.

**M. ALLEN SUTHERLAND:** Allen Sutherland – S-U-

1 T-H-E-R-L-A-N-D.

2 **LE GREFFIER:** Est-ce que vous jurez que tout  
3 témoignage que vous allez donner sera la vérité, toute la  
4 vérité et rien que la vérité?

5 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Je le jure.

6 **--- M. ALLEN SUTHERLAND, Sous affirmation solennelle:**

7 **--- INTERROGATOIRE EN CHEF PAR Me LYNDA MORGAN:**

8 **Me LYNDA MORGAN:** Monsieur Sutherland, je  
9 crois comprendre que vous avez été le secrétaire adjoint au  
10 Cabinet Machinerie du gouvernement et Institutions  
11 démocratiques au Bureau du Conseil privé depuis l'automne de  
12 2016. Est-ce exact?

13 **M. ALLEN SUTHERLAND:** C'est exact.

14 **Me LYNDA MORGAN:** Est-ce qu'on peut appeler  
15 ça le BPCDI?

16 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Oui.

17 **Me LYNDA MORGAN:** Que le document WIT 40 soit  
18 affiché à l'écran, s'il vous plait.

19 **--- PIÈCE No. WIT 40:**

20 Allen Sutherland: Public Summary of  
21 Classified Interview

22 **Me LYNDA MORGAN:** Monsieur Sutherland, vous  
23 avez subi une entrevue, parlé aux avocats de la Commission le  
24 7 février 2024. Est-ce exact?

25 **M. ALLEN SUTHERLAND:** C'est exact.

26 **Me LYNDA MORGAN:** Est-ce que vous avez  
27 examiné une copie du résumé qui vous a été présenté?

28 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Oui.

1                   **Me LYNDA MORGAN:** Est-ce que vous êtes  
2 d'accord que ce sommaire fait état de la partie de votre  
3 témoignage qui peut être rendu public?

4                   **M. ALLEN SUTHERLAND:** Oui.

5                   **Me LYNDA MORGAN:** Y a-t-il des changements à  
6 apporter à votre...

7                   **M. ALLEN SUTHERLAND:** Non.

8                   **Me LYNDA MORGAN:** Est-ce que vous permettez  
9 que ce document soit soumis comme partie de votre témoignage  
10 aujourd'hui?

11                   **M. ALLEN SUTHERLAND:** Oui.

12                   **Me LYNDA MORGAN:** Comme point de départ,  
13 pouvez-vous nous expliquer brièvement le rôle des  
14 institutions démocratiques. Votre groupe, en fait.

15                   **M. ALLEN SUTHERLAND:** Le Secrétariat aux  
16 institutions démocratiques est un groupe de fonctionnaires  
17 professionnels non partisans qui fournissent des conseils de  
18 politique au ministre responsable des Institutions  
19 démocratiques. Parfois, c'est dans le titre, parfois non,  
20 mais ce secrétariat fournit également un appui au premier  
21 ministre sur des enjeux touchant les institutions  
22 démocratiques. Par exemple, la *Loi sur les élections*, et dans  
23 les années récentes, la protection de la démocratie  
24 canadienne.

25                   **Me LYNDA MORGAN:** Merci beaucoup. Je crois  
26 comprendre que vous avez été impliqué dans l'élaboration du  
27 plan pour protéger la démocratie canadienne qui avait été  
28 développé en 2018.

1                   **M. ALLEN SUTHERLAND:** C'est exact.

2                   **Me LYNDA MORGAN:** Quel a été votre rôle en  
3 rapport avec l'élaboration de ce plan?

4                   **M. ALLEN SUTHERLAND:** J'ai fourni des  
5 conseils et du soutien à la ministre Gould qui, à l'époque,  
6 était ministre responsable des institutions démocratiques.

7                   **Me LYNDA MORGAN:** Merci. Je vais vous poser  
8 des questions spécifiques au sujet du plan, mais pour ce qui  
9 est de son élaboration, est-ce que le plan a été élaboré en  
10 consultation avec d'autres partis politiques?

11                   **M. ALLEN SUTHERLAND:** Pas à ma connaissance.  
12 Il se peut qu'il y ait eu des discussions au niveau  
13 politique, mais je n'ai pas participé à ces discussions.

14                   **Me LYNDA MORGAN:** Je vais référer à cela  
15 comme étant « le plan ». C'est le plan pour protéger la  
16 démocratie canadienne.

17                   J'aimerais comprendre de votre part, Monsieur  
18 Sutherland, en quoi consiste ce plan et ce qu'il visait à  
19 réaliser. Je vais donc vous montrer un document à l'écran  
20 pour... comme fond de la conversation.

21                   CAN 10432, s'il vous plait, à l'écran.

22                   **--- PIÈCE No. CAN 10432:**

23                   Briefing to political parties on  
24 threats to Canada's electoral process  
25 – Talking points for the assistant  
26 secretary to Cabinet (Machinery of  
27 Government an Democratic  
28 Institutions) (August 2021)

1                   **Me LYNDA MORGAN:** Alors, il s'agit d'une  
2 séance d'information aux partis politiques en date de août  
3 2021.

4                   Avez-vous déjà vu ce document?

5                   **M. ALLEN SUTHERLAND:** Oui.

6                   **Me LYNDA MORGAN:** Est-ce qu'on peut dérouler,  
7 s'il vous plaît, plus bas. Alors, on s'arrête là. On voit  
8 « Pilier numéro 1 ».

9                   Je vais vous poser des questions sur ces  
10 piliers. Est-ce que les piliers ont changé entre 2018 et  
11 2021?

12                   **M. ALLEN SUTHERLAND:** Il y a eu un petit  
13 changement au pilier numéro 4. En 2019, le pilier 4 avait une  
14 attente que les sociétés des médias sociaux répondraient, on  
15 avait des attentes à leur égard, mais en 2021, on avait une  
16 définition plus large qui parlait plutôt d'enjeux touchant  
17 l'engagement de la société civile comprenant, bien sûr, les  
18 plateformes de médias sociaux.

19                   **Me LYNDA MORGAN:** Donc, avec cette précision,  
20 je veux parler brièvement de ces quatre piliers justement.

21                   Alors, le premier pilier, et on le voit,  
22 c'est : « Bonifier la résilience citoyenne », ce qui comprend  
23 le fameux Protocole sur les incidences « électoraux »  
24 critiques. Donc, qu'est-ce que c'est? Une réponse générale.

25                   **M. ALLEN SUTHERLAND:** Le protocole lui-même  
26 est le pilier.

27                   **Me LYNDA MORGAN:** Donc, le protocole lui-même  
28 est le pilier.

1                   **M. ALLEN SUTHERLAND:** Il s'agit d'un ordre du  
2 Conseil des ministres élaboré et approuvé par le Cabinet en  
3 2019, l'été de 2019, et ce que fait le protocole, il y a  
4 quelques points importants à savoir au sujet de ce protocole.  
5 D'abord, c'est limité dans le temps. En 2021, elle opérait  
6 pendant le temps que le gouvernement était intérimaire. Ça,  
7 c'est entre le moment du bref électoral jusqu'à la formation  
8 d'un nouveau gouvernement, ce qui est généralement compris  
9 comme étant les nominations au Cabinet, mais lorsque les  
10 résultats des élections sont claires, le gouvernement  
11 intérimaire disparaît le soir des élections quand on connaît  
12 bien le nouveau gouvernement.

13                   Donc, ce panel devait être une solution à ce  
14 qu'on appelle « le dilemme Obama » dans le Secrétariat des  
15 institutions démocratiques. Ce fameux dilemme Obama référait  
16 à la direction de 2016 lorsque les États-Unis avaient compris  
17 qu'il y avait eu ingérence dans leurs élections, mais que le  
18 président ne croyait pas qu'il était en mesure d'intervenir  
19 de façon publique sans être vu comme étant lui-même agent  
20 d'ingérence dans l'élection.

21                   L'intention du protocole est de créer, donc,  
22 une façon non partisane qui, lors du constat d'ingérence,  
23 permet aux Canadiens d'être informés de ce qui se produit et  
24 fournit également un mandat pour donner des conseils sur la  
25 façon que les Canadiens peuvent se protéger.

26                   Donc, le panel lui-même a un mandat  
27 clairement défini pour une courte période de temps.

28                   **Me LYNDIA MORGAN:** On voit ça dans ce pilier

1 de bonifier la résilience citoyenne. C'est quoi le lien entre  
2 le concept que vous venez de décrire et le pilier?

3 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Dès d'emblée, la vision  
4 de la ministre Gould pour la protection de la démocratie  
5 était à l'effet qu'elle était axée sur les citoyens. La plus  
6 grande force contre l'ingérence électorale, c'est la pensée  
7 critique d'une citoyenneté bien informée.

8 L'autorité du panel en est un d'informer les  
9 citoyens dans le cas d'ingérence exceptionnelle dans notre  
10 démocratie. C'est donc lié à l'information donnée aux  
11 citoyens, car si le panel doit agir, son travail est  
12 précisément d'éclairer les citoyens.

13 **Me LYNDA MORGAN:** Est-ce qu'on peut baisser  
14 plus bas maintenant, s'il vous plaît? Déroulez plus bas.

15 Bon, on ne passera pas à travers tous les  
16 points et les puces qui sont là, on va continuer un peu plus  
17 loin.

18 Le deuxième pilier est « L'amélioration de  
19 l'état de préparation des organismes ». Est-ce que vous  
20 pouvez nous décrire cela en assez haut niveau dans le cadre  
21 du plan?

22 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Oui. Cela fait état  
23 d'une vue plus large de comment protéger le système dans le  
24 sens général. On avait compris qu'une vision étroite visait  
25 seulement l'élection, mais qu'une vision plus vaste  
26 incorporait d'autres éléments de la société canadienne. Et ce  
27 que vous voyez là, c'est différents membres, si je peux  
28 appeler comme ça, des éléments du système, de l'écosystème



1 démocratique. Ils doivent aussi être protégés.

2 Par exemple, les partis politiques sont un  
3 élément essentiel de la démocratie, mais sont également  
4 vulnérables, car ce sont des organismes de bénévolat. Donc,  
5 on va vers eux pour leur faire savoir quelles sont les  
6 menaces auxquelles ils sont confrontés. Cela faisait partie  
7 du plan.

8 Et aussi Élections Canada. Vous vous  
9 rappellerez que les menaces auxquelles ont fait face d'autres  
10 pays dans l'OCDE visaient directement l'élection même. Donc,  
11 l'engagement avec Élections Canada a été vu comme étant un  
12 élément crucial de la protection du processus démocratique  
13 dans son ensemble. Il y a donc eu un engagement important  
14 avec Élections Canada depuis lors et même avant l'annonce des  
15 piliers, mais on a mis un accent plus fort dans le cadre du  
16 plan de la protection de la démocratie.

17 Vous voyez d'autres éléments là :

18 « L'engagement des partis politiques », parce que ce qu'on  
19 avait vu dans d'autres pays, tels que l'Allemagne, c'est  
20 qu'il y a eu des attaques contre des parlementaires en poste,  
21 des attaques cybernétiques en Australie aussi, et avec le  
22 passage du temps, on a vu que les parlementaires eux-mêmes  
23 deviennent des cibles.

24 Donc, un élément du plan était d'informer les  
25 parlementaires de menaces auxquelles ils pouvaient faire face  
26 et les mesures qu'ils pouvaient prendre pour se protéger.  
27 Donc, la ligne d'information de cybersécurité a été créée,  
28 donc si quelque chose arrive, les partis politiques et les

1 parlementaires avaient quelqu'un à qui parler.

2 **Me LYNDA MORGAN:** Vous avez dit que le  
3 protocole visait seulement la période intérimaire. Est-ce que  
4 ce deuxième pilier était limité dans le temps également?

5 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Il y a différents  
6 éléments en plan. Il est sûr que le fait de faire des séances  
7 d'information, séances d'information aux partis politiques,  
8 il y a un aspect de cela qui n'a eu lieu que pendant la  
9 période intérimaire, pendant le temps de l'élection auprès du  
10 personnel de partis politiques.

11 Mais d'autres éléments peuvent avoir lieu  
12 n'importe quand. À mesure qu'on comprend l'existence de  
13 menaces, on a constaté que c'en était une qui n'existe pas  
14 seulement pendant la période électorale, bien sûr. Pendant la  
15 période des élections, c'est un temps de vulnérabilité  
16 accrue, mais de plus en plus, nous constatons que c'est  
17 quelque chose qui se produit dans le cadre de cycles entiers,  
18 pas seulement pendant la période électorale.

19 **Me LYNDA MORGAN:** Alors, le pilier numéro 3 :  
20 « Combattre l'ingérence étrangère ». Il y a une référence ici  
21 au fameux Groupe de travail sur les menaces aux élections.  
22 Qu'est-ce que c'est que ce groupe de travail SITE? Est-ce que  
23 vous pouvez dire quel est son but principal et sa fonction?

24 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Oui, je serais heureux  
25 de ce faire, et si vous me le permettez, un petit commentaire  
26 sur la machinerie des choses. Lorsqu'on commence à élaborer  
27 un plan, on commence avec les actifs en main et les actifs  
28 qu'on avait en main étaient les agences de sécurité

1 nationale, notamment la GRC et le SCRS, le CST, et une qui a  
2 été créée par la suite, c'est le Mécanisme de réponse rapide  
3 à l'intérieur d'Affaires mondiales Canada. Donc, on part des  
4 actifs qu'on a en main et ce qu'on essaye de faire – et c'est  
5 là qu'il y a innovation –, c'est qu'on les fait se pencher  
6 sur un enjeu commun, l'ingérence électorale, et on leur  
7 demande de travailler à l'intérieur de leurs mandats  
8 respectifs. C'est ce qui se passait avec ce groupe de  
9 travail. C'était là pour alimenter le panel avec de  
10 l'information et de fournir une vue générale de l'écosystème  
11 démocratique pendant la période électorale.

12 **Me LYNDA MORGAN:** Merci.

13 On déroule plus bas, s'il vous plait, au  
14 pilier 4.

15 Vous avez déjà mentionné ça, le pilier 4 :  
16 « Appuyer un écosystème d'informations en santé (qui  
17 s'appelait avant 'Attentes des mesures prises par les piliers  
18 de médias sociaux') ». Donc, ç'a été modifié légèrement entre  
19 2019 et 2021?

20 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Oui. Et si vous me  
21 permettez justement, il y a un commentaire que je n'avais pas  
22 vu lorsque vous avez déroulé, mais c'est le Mécanisme de  
23 réponse rapide. C'est un élément important du combat contre  
24 l'ingérence étrangère, c'est une innovation canadienne qui  
25 vient du Sommet de Charlevoix tenu en 2018, et ce que cela  
26 fait, c'est que cela habilite Affaires mondiales Canada à  
27 examiner les documents de sources ouvertes en ligne qui  
28 viennent de sources étrangères. C'est une innovation

1 canadienne utilisée par le G7 maintenant, ainsi que d'autres  
2 pays qui ont un statut d'observateurs pour en faire partie,  
3 et on partage les pratiques exemplaires. C'est une façon de  
4 monter une défense contre l'ingérence étrangère qui peut  
5 arriver par les médias sociaux et qui est devenue une  
6 préoccupation croissante avec le passage du temps.

7 Bon, par rapport au pilier numéro 4, « La  
8 déclaration canadienne assure l'intégrité électorale en  
9 ligne », ça, c'était une entente volontaire signée par le  
10 gouvernement du Canada avec les sociétés et les plateformes  
11 de médias sociaux. En 2019, il y en avait quatre qui ont  
12 participé, Microsoft, Twitter, Facebook et Google, et ce que  
13 cela faisait, c'est que ça précisait des attentes par rapport  
14 aux sociétés ou plateformes de médias sociaux pour qu'ils  
15 fassent leur part à faire respecter leurs propres normes. Ç'a  
16 créé un lien d'informations et un partage d'informations  
17 entre les parties, et dans la pratique, ça nous a permis  
18 d'avoir un meilleur engagement avec les plateformes de médias  
19 sociaux suite à la déclaration, car ça a placé sur radar de  
20 grandes sociétés multinationales.

21 Il y a une élection au Canada, il y a des  
22 attentes à votre égard, elles sont notées, elles ont été  
23 renforcées par la ministre Gould, notamment en 2019, des  
24 attentes à l'effet que les plateformes de médias sociaux  
25 feraient leur part pour assurer l'intégrité de l'élection.

26 **Me LYNDA MORGAN:** Je crois comprendre que la  
27 ministre Gould a assisté à plusieurs séances d'information en  
28 2018 et 19. Avez-vous assisté vous-même à ces réunions?

1                   **M. ALLEN SUTHERLAND:** Avec les plateformes de  
2 médias sociaux?

3                   **Me LYNDA MORGAN:** Non, en général.

4                   **M. ALLEN SUTHERLAND:** Oui, j'en ai assisté à  
5 plusieurs.

6                   **Me LYNDA MORGAN:** Quel a été le but, à votre  
7 avis, de ces séances d'information?

8                   **M. ALLEN SUTHERLAND:** Très tôt, il s'agissait  
9 de réunions avec différentes sociétés ou plateformes de  
10 médias sociaux pour avoir accord au protocole. On a aussi  
11 fait une visite de l'administration centrale de Microsoft qui  
12 s'est avérée très importante, ça nous a ouvert les yeux sur  
13 la nature de la menace en évolution.

14                   Bien sûr, la ministre Gould reçoit beaucoup  
15 de séances d'information, et moi, je ne suis pas toujours là.

16                   **Me LYNDA MORGAN:** Avez-vous assisté à des  
17 réunions du renseignement avec la ministre Gould?

18                   **M. ALLEN SUTHERLAND:** Non. Je ne suis pas un  
19 consommateur régulier de renseignement de sécurité nationale  
20 et la plupart des séances d'information qu'elle a eues avec  
21 différents éléments de la communauté de sécurité nationale,  
22 elle y a assisté sans moi.

23                   **Me LYNDA MORGAN:** J'aimerais maintenant vous  
24 poser d'autres questions au sujet du Panel de 5. Est-ce que  
25 ce concept était-il ailleurs dans d'autres pays et que vous  
26 avez pris comme exemple ou est-ce que c'est un concept  
27 canadien?

28                   **M. ALLEN SUTHERLAND:** C'est un protocole

1 fabriqué au Canada. Ça s'appuie sur la Convention du  
2 gouvernement intérimaire, qui est un protocole qui existe  
3 dans les pays avec un gouvernement style Westminster, qui a  
4 été rendu public pour la première fois par le premier  
5 ministre Harper en 2015 et a été mis à jour subséquemment et  
6 rendu public par le premier ministre Trudeau avant les deux  
7 dernières élections.

8 Un problème essentiel pendant une élection,  
9 c'est que le Parlement ne siège pas et lorsque le Parlement  
10 ne siège pas, il n'y a personne pour exiger des comptes au  
11 gouvernement, et le gouvernement ne veut pas supposer qu'ils  
12 vont avoir la confiance de la Chambre après l'élection.  
13 Conséquemment, pendant la période du gouvernement  
14 intérimaire, on demande au gouvernement d'agir avec grandes  
15 restrictions, de ne s'occuper que des affaires urgentes ou  
16 les affaires courantes.

17 Et l'élément commun de tout cela, c'est la  
18 délégation de l'autorité ministérielle aux fonctionnaires.  
19 Donc, le Protocole public d'éléments critiques des élections  
20 s'appuie sur cette Convention du gouvernement intérimaire qui  
21 est bien établi pour un bon objectif : d'assurer la  
22 continuité démocratique d'un gouvernement à l'autre, et c'est  
23 un peu la base de la directive du Canada et la création du  
24 Panel et du Protocole.

25 **Me LYNDA MORGAN:** Est-ce que vous étiez  
26 partie de ceux qui ont décidé de la composition du Panel?

27 **M. ALLEN SUTHERLAND:** J'étais un des  
28 conseillers.

1                   **Me LYNDA MORGAN:** Comment décririez-vous la  
2 composition adoptée pour le plan finalement?

3                   **M. ALLEN SUTHERLAND:** Moi, je vous dirais,  
4 donc, c'est un panel de cinq membres. Les membres sont le  
5 greffier du Conseil privé, le conseiller de Sécurité  
6 nationale et de renseignement au premier ministre (ou  
7 conseillère), le sous-ministre de la Sécurité publique, le  
8 sous-ministre des Affaires étrangères, et le Solliciteur  
9 général adjoint et le sous-ministre de la Justice. Donc,  
10 parmi les fonctionnaires les plus expérimentés du Canada.

11                   Pourquoi les avoir choisis? Ils avaient des  
12 expériences complémentaires que l'on a pensé pendant que l'on  
13 constituait le panel et étaient considérées importantes par  
14 la ministre.

15                   Premièrement, une compréhension de la  
16 sécurité nationale, y compris les limites, et des  
17 renseignements touchant la sécurité nationale. Ils savaient  
18 comment poser les bonnes questions et cela est devenu très  
19 apparent. Donc, le renseignement au sujet de la sécurité  
20 nationale, c'est pas toujours clair. Il y a des ambiguïtés.  
21 C'est pas toujours clair si c'est authentique ou non. Ce  
22 panel et les membres de ce panel avaient une compréhension,  
23 un contexte pour bien comprendre les renseignements touchant  
24 la sécurité nationale.

25                   Ils avaient également une compréhension  
26 profonde de la fonction publique représentée par le greffier,  
27 et y compris ses institutions démocratiques, une  
28 compréhension, donc, de l'ensemble des institutions

1 démocratiques, et dans la personne du sous-ministre des  
2 Affaires étrangères ou d'Affaires mondiales maintenant, une  
3 compréhension de la diplomatie de façon internationale et les  
4 enjeux les touchant.

5 Et un élément intéressant du Protocole,  
6 c'était de compter sur un sous-ministre que l'on ne voit pas  
7 comme... normalement comme un membre de la sécurité nationale,  
8 le Solliciteur général adjoint, mais les droits de la Charte,  
9 y compris les droits démocratiques font partie de son mandat,  
10 donc c'était important d'avoir cet aspect-là dans le panel.  
11 Je vous dirais plus : que les membres du Panel sont des  
12 fonctionnaires très connaisseurs, un bon jugement, et un  
13 jugement en temps de pression.

14 Donc, c'est une tâche très difficile qui leur  
15 a été confiée exigeant un jugement très nuancé et on a pensé  
16 que ce Panel de 5 était le choix approprié.

17 **Me LYNDA MORGAN:** Et est-ce que les gens qui  
18 ont élaboré le plan ont considéré d'autres possibilités pour  
19 la constitution du panel, par exemple des juges à la  
20 retraite?

21 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Oui. On a pensé à  
22 diverses possibilités alors que l'on songeait à créer le  
23 panel, y compris des juges à la retraite. L'un des enjeux...  
24 vous voyez, l'avantage qu'on a avec le Panel de 5, ici vous  
25 avez des gens qui sont très expérimentés en matière de  
26 sécurité nationale et qui dirigent leurs organisations, donc  
27 ont des sources d'information à portée de main qui peuvent  
28 éclairer leurs délibérations. Donc, on s'est dit à l'époque,



1        donc, que les juges a la retraite sont parmi nos Canadiens  
2        les plus expérimentés et il y a eu une enquête sérieuse de  
3        cette possibilité, mais on s'est dit, notamment si on pense  
4        au mandat du panel sous le gouvernement intérimaire,  
5        l'utilisation des hauts fonctionnaires du gouvernement était  
6        le choix approprié et a été... a reçu l'aval du Cabinet.

7                    **Me LYNDA MORGAN:** Et pour ce qui est de  
8        débattre des différentes possibilités de monter le panel, de  
9        construire un panel, est-ce qu'on a parlé à d'autres partis  
10       politiques?

11                   **M. ALLEN SUTHERLAND:** Pas à ma connaissance.

12                   **Me LYNDA MORGAN:** Alors, l'opération du panel  
13       pendant la période électorale. Est-ce que IDBPC avait un rôle  
14       dans le panel? Est-ce que vous participez au panel?

15                   **M. ALLEN SUTHERLAND:** Moi, j'avais une  
16       fonction de secrétariat, cosecrétaire des réunions du panel.  
17       Je ne participais pas à leurs réunions, mais je préparais  
18       l'ordre du jour, je fournissais un soutien au Panel de 5  
19       pendant ces deux élections en cause.

20                   **Me LYNDA MORGAN:** Donc, le panel avait  
21       différentes tâches, mais l'une de leurs tâches principales,  
22       si j'ose le dire, c'est de déterminer si une menace était  
23       suffisamment importante d'avoir... d'affecter l'intégrité des  
24       élections de sorte qu'une annonce publique serait justifiée.

25                   **M. ALLEN SUTHERLAND:** C'est exact. Et ça, ç'a  
26       été décrit comme le seuil.

27                   **Me LYNDA MORGAN:** Avez-vous participé à des  
28       discussions sur ce que ça signifiait, de façon pratique, ce

1        seuil?

2                    **M. ALLEN SUTHERLAND:** Je ne suis pas membre  
3        du panel, mais j'ai assisté aux discussions qui consistaient  
4        à examiner la signification de ce seuil. Il avait été compris  
5        d'emblée que cela exigerait un jugement très nuancé de la  
6        part des membres du panel. Donc, l'une des tâches que j'ai  
7        eues, moi, comme secrétaire aux réunions du Panel, était  
8        d'aider le Panel à réfléchir à ce qui pourrait être un  
9        évènement qui dépassait le seuil, quels sont les tenants et  
10       aboutissants, quels sont les défis auxquels ils doivent faire  
11       face étant donné qu'il y a de l'information et sans doute  
12       incomplète. Donc, j'ai essayé d'aider le panel avec cette  
13       tâche d'exercer leur jugement, à savoir si un évènement qui  
14       dépassait le seuil avait eu lieu.

15                   **Me LYNDA MORGAN:** Le seuil est assez élevé,  
16        n'est-ce pas?

17                   **M. ALLEN SUTHERLAND:** Oui, et depuis le tout  
18        début.

19                   **Me LYNDA MORGAN:** Lorsque ce seuil a été  
20        créé, que le plan a été créé, y a-t-il eu des types  
21        particuliers d'évènements qui ont été envisagés? Est-ce que  
22        c'était créé pour répondre à quelque chose de prévu ou de  
23        prévisible?

24                   **M. ALLEN SUTHERLAND:** Avant le développement  
25        du plan, il y avait eu des évènements dans les pays de  
26        l'OCDE, des pays démocratiques. À ce moment-là, on parle de  
27        2018 et à peu près la moitié des pays de l'OCDE avaient eu  
28        une certaine forme d'ingérence électorale connue dans leur

1 système. Ceux qui ressortaient vraiment, c'était en 2016, les  
2 Américains, les élections du Brexit en 2016, et les fuites  
3 pour Macron en 2017. C'est ce qui était la base de  
4 l'information.

5 Donc, par exemple, en 2019, il y avait la  
6 Russie, les cyberingérences de leur part, il semblait que  
7 c'était pendant les événements électoraux pour essayer de  
8 déterminer le gagnant des élections.

9 **Me LYNDA MORGAN:** Est-ce que le seuil a été  
10 créé pour tenir compte des impacts sur l'intégrité électorale  
11 au niveau d'une circonscription ou au niveau national?

12 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Ça, les deux panels en  
13 ont discuté. Quelle est la nature de quelque chose qui  
14 pourrait atteindre le seuil? Est-ce qu'il faut que ce soit  
15 national dans sa portée? Est-ce que ça peut être plus local?  
16 Et il y a eu plusieurs discussions à cet effet.

17 En bout de ligne, on a commencé avec... dans le  
18 développement de ce qui était le seuil, la compréhension des  
19 cyberattaques, des cyberingérences russes, ça, ça a  
20 rapidement évolué. La nature de la menace était mieux connue.  
21 Donc, le panel a eu plusieurs discussions sur s'agit-il d'une  
22 circonscription, deux, ou est-ce qu'il faut que ce soit  
23 national? Quelle est la profondeur de l'impact?

24 Toutes sortes de choses ont été considérées  
25 avec beaucoup de contexte et le panel a entretenu ces  
26 discussions.

27 **Me LYNDA MORGAN:** Dans la création, est-ce  
28 qu'on a pensé à ce qu'un processus de nomination relève du

1 panel?

2 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Dans le développement  
3 original?

4 **Me LYNDA MORGAN:** Oui.

5 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Le panel examine la  
6 période électorale en 2019 ou la période pré-électorale en  
7 2021. La différence, c'est deux ou trois semaines de la date  
8 des élections à la création du cabinet. La plupart des  
9 courses à la nomination tombent avant ça, mais c'est adjacent  
10 au processus électoral, et le panel en a discuté.

11 **Me LYNDA MORGAN:** Je vous montre un document  
12 CAN-457.

13 **--- PIÈCE No. CAN 457:**

14 Critical Election Incident Public  
15 Protocol – the Panel

16 **Me LYNDA MORGAN:** On voit « Protocole public  
17 – Incident critique électoral ». Est-ce que vous le voyez?

18 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Oui, tout à fait.

19 **Me LYNDA MORGAN:** Vous le connaissez bien?

20 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Oui.

21 **Me LYNDA MORGAN:** Êtes-vous vraiment familier  
22 avec ce document?

23 **M. ALLEN SUTHERLAND:** C'était le Secrétariat  
24 des institutions démocratiques qui a créé ça. Nous l'avons  
25 créé pour aider le panel à comprendre ses responsabilités.  
26 C'est le panel qui est responsable de déterminer quel est le  
27 seuil. Comme j'ai essayé de l'expliquer, cela nécessite un  
28 jugement nuancé. On visait à tenter de les aider à réfléchir

1 à différentes dimensions de tout ça.

2           Donc, si on regarde du côté gauche, on voit  
3 différents types d'incidents qui pourraient être envisagés,  
4 que ce soit de la mésinformation, des *deep fakes*, des  
5 cyberattaques, jusqu'à de l'espionnage de personne à  
6 personne. C'est quelque chose que David Vigneault a dit  
7 clairement je pense dans les deux premières réunions du panel  
8 que c'était quelque chose qui, selon lui, était très  
9 important.

10           Lorsqu'on regarde la catégorie du milieu, ici  
11 on essaie d'aider le panel à réfléchir. Par exemple, s'il se  
12 passe quelque chose en temps réel, comment est-ce qu'ils  
13 peuvent se demander si ça atteint le seuil ou non.

14           Regardons le côté gauche, les questions  
15 auxquelles il faut penser, c'est : est-ce que c'est vraiment  
16 quelque chose de vraiment petit ou est-ce que c'est viral?  
17 Est-ce qu'on perd contrôle rapidement? Dans l'ère des médias  
18 sociaux, des petites... des petits morceaux d'information  
19 peuvent exploser et se répandre très rapidement. Donc,  
20 comprendre ça, c'est une considération à prendre par le  
21 panel.

22           Comme vous l'avez dit plus tôt, l'ampleur,  
23 est-ce que c'est local ou si c'est plutôt national? Ça, le  
24 panel doit y penser.

25           La source, est-ce que ça vient du Canada ou  
26 de l'étranger? Et ça, c'est important parce que c'est  
27 l'ingérence qui est importante en bout de ligne, mais on se  
28 concentre moins sur l'ingérence étrangère, il y a plus de

1 marge de manœuvre si ça vient du Canada. C'est la démocratie.  
2 La démocratie, ce n'est pas clair et net. Dans la directive  
3 du Cabinet, le Canada est le mieux servi par des discussions  
4 robustes et le panel ne doit pas arbitrer sur la vérité, ce  
5 n'est pas leur responsabilité.

6 Des questions sur la crédibilité de  
7 l'information. Quelqu'un peut dire quelque chose de  
8 complètement faux, mais si personne ne le croit, ça n'a pas  
9 d'impact sur les élections. Ça aussi, il faut y penser.

10 Si c'est pertinent aux élections ou pas, ça,  
11 c'est autre chose.

12 Aussi, la durée de vie. On sait que dans  
13 notre cycle de vie 24/7, un évènement semble important et  
14 disparaît tout de suite, et aux élections, personne ne s'en  
15 souvient. C'est la même chose.

16 Et voilà quelque chose de très important  
17 parce que je pense que c'est sous-jacent à la protection de  
18 la démocratie, c'est l'idée d'auto-correction. L'écosystème  
19 démocratique au Canada comprend des gens, que ce soit les  
20 médias, les groupes de réflexion, les universitaires, les  
21 partis politiques, des gens qui peuvent dire : voilà de la  
22 mésinformation. Ça fait partie du débat démocratique. Et on a  
23 vu des cas où les limites étaient déboulonnées et le système  
24 s'auto-nettoie comme ça. C'est la meilleure solution. Le  
25 meilleur résultat, c'est qu'il n'y a pas d'interférence et  
26 que le panel n'ait pas à agir. Voilà, c'est une considération  
27 à examiner.

28 Du côté droit, vous voyez le genre de types

1 d'annonces qui peuvent être faites. On aide le panel à  
2 réfléchir. Donc, si quelque chose est annoncé, est-ce que  
3 c'est nécessairement quelque chose qui nous concerne, le  
4 panel, ou si c'est un autre type de communication, visant un  
5 autre produit de communication?

6 Une des choses qui est très importante à  
7 comprendre, c'est que toutes les agences de sécurité  
8 nationale ont encore toutes leurs pouvoirs respectifs. Donc,  
9 elles peuvent agir de façon indépendante du panel. C'est  
10 facile de trop se concentrer sur le panel, mais c'est un  
11 outil spécifique et limité.

12 **Me LYNDA MORGAN:** Je passe à un dernier sujet  
13 avec vous, c'est-à-dire le breffage aux partis politiques. On  
14 en a parlé plus tôt aujourd'hui, et dans votre sommaire, vous  
15 discutez de l'importance d'informer les partis politiques  
16 pendant les élections.

17 Avez-vous participé à la prévision ou à la  
18 coordination de ces breffages?

19 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Oui.

20 **Me LYNDA MORGAN:** Pouvez-vous commenter sur  
21 les circonstances entourant ces séances de breffage, leur  
22 organisation? Est-ce qu'il faut que ce soit accéléré par un  
23 certain évènement ou si c'était régulier?

24 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Ça pourrait être  
25 précipité par un évènement en particulier. Il faut savoir  
26 qu'il s'agissait de gens qui faisaient partie de la campagne  
27 électorale nationale, qui avaient un niveau de sécurité  
28 secret, donc les partis devaient choisir des gens qui avaient

1 une cote de sécurité pour qu'ils aient des breffages de type  
2 secret. Ça se faisait hebdomadairement pendant la campagne  
3 normalement, et généralement, je dirais que ça a duré à peu  
4 près deux heures.

5 **Me LYNDA MORGAN:** Avez-vous assisté  
6 généralement?

7 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Oui, j'y allais.  
8 J'étais coprésident, si vous voulez, des réunions, et pour ce  
9 dont on discutait, on essayait de faire certaines choses.  
10 D'abord, on essayait d'expliquer le panel et leur connexion  
11 aux partis politiques, parce que dans le cas où il y a une  
12 annonce du panel qui se fait, chacun des partis se fait  
13 contacter, donc, pour qu'ils sachent, et ils sont informés  
14 tout simplement que le seuil a été atteint et qu'il y aura  
15 une annonce. Cela comprend le premier ministre dans sa  
16 capacité comme chef, mais le breffage qu'il reçoit est le  
17 même que celui qui sera fait aux partis politiques ou à leurs  
18 représentants désignés.

19 Donc, expliquer le panel, c'était important,  
20 il fallait aussi – parce qu'on comprend que les partis, comme  
21 je l'ai dit plus tôt, sont de grandes organisations  
22 volontaires, leurs opérations s'accélérent rapidement et d'un  
23 point de vue de sécurité, ça présente des risques – les  
24 informer de leurs risques. La cybersécurité, ce n'est pas la  
25 chose principale en tête pour les partis, ils ont un but,  
26 c'est-à-dire de gagner les élections, et ce qu'on essayait de  
27 faire, c'était de leur expliquer que des questions de  
28 cybersécurité étaient aussi importantes qu'il fallait s'en



1 occuper. C'est une des raisons pour lesquelles certains des  
2 partis avaient leur responsable de l'informatique qui  
3 participait aux réunions.

4 **Me LYNDA MORGAN:** Et des recommandations  
5 spéciales ont été faites face à la cybersécurité?

6 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Je suis certain que  
7 oui. Par exemple, comme on le sait tous, les facteurs doubles  
8 d'authentification, ça, c'est un sujet qui a été abordé, et  
9 on a aussi offert de l'aide supplémentaire.

10 Une autre partie importante, c'était les  
11 séances d'information du groupe de travail sur les menaces  
12 électorales au niveau secret.

13 **Me LYNDA MORGAN:** J'ai une autre question,  
14 mais je sais qu'on manque de temps. En 2019, on sait qu'il y  
15 a eu une séance de breffage avec juste les représentants des  
16 Libéraux. Pouvez-vous nous dire pourquoi une décision aurait  
17 été faite de n'informer qu'un seul parti plutôt que tout le  
18 groupe?

19 **M. ALLEN SUTHERLAND:** C'était sur invitation.  
20 S'ils ressentaient qu'ils voulaient un breffage spécifique,  
21 c'était fourni. En passant, je dirais que tous nos partis  
22 politiques et leurs représentants sont venus à la table, sont  
23 venus à nos réunions comme membres d'une démocratie. Donc, il  
24 y avait cette compréhension qu'il s'agissait d'un service  
25 démocratique qui était fourni. Ils étaient aussi partisans,  
26 et il y a des choses qu'ils voulaient peut-être faire en  
27 privé, et ça, on le comprenait. On essayait d'y répondre.

28 **Me LYNDA MORGAN:** Et dans votre sommaire de

1        témoignage, vous avez dit être allé à une réunion avec Walied  
2        Soliman après les élections de 2021 du Parti conservateur.  
3        Vous souvenez-vous de la date de cette réunion après les  
4        élections?

5                    **M. ALLEN SUTHERLAND:** Quelques jours après,  
6        donc je dirais le 24 septembre, et les élections, c'était le  
7        21 septembre, il me semble. Donc, c'était quelques jours  
8        après les élections.

9                    **Me LYNDA MORGAN:** Vous souvenez-vous d'avoir  
10       participé à des discussions sur la mésinformation dans  
11       WeChat?

12                   **M. ALLEN SUTHERLAND:** À cette réunion? Il a  
13       expliqué qu'il pensait qu'il y avait eu des problèmes qui  
14       s'étaient produits pendant les élections avec WeChat. C'est  
15       évidemment un sujet très délicat. Il a promis de fournir plus  
16       d'informations. Il n'avait pas l'information avec lui. Je  
17       pense qu'il y avait une autre personne à la réunion aussi du  
18       Parti conservateur. Il ne détenait pas l'information et il a  
19       promis de nous revenir.

20                   J'anticipe un peu vos questions de suivi.  
21       C'était clairement un problème de renseignement de sécurité  
22       nationale. Je ne suis pas allé aux deux autres réunions. Je  
23       suis allé à la première.

24                   **Me LYNDA MORGAN:** Merci.

25                   **COMMISSAIRE HOGUE:** J'ai une question pour  
26       vous, Monsieur Sutherland.

27                   Avec le Panel de 5, ç'a été créé... à ce  
28       moment-là, avez-vous pensé à la possibilité de créer cette

1 organisation par une loi habilitante ou d'un amendement à une  
2 loi existante?

3 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Ç'a probablement été  
4 examiné tôt dans le processus. Je pense qu'on pensait que la  
5 directive du Cabinet, le modèle était approprié. Ce n'est pas  
6 un modèle qui est utilisé très souvent, il y a sept direc...  
7 six ou sept directives du Cabinet, elles ciblent des choses  
8 thématiques comme la réglementation ou la création de lois,  
9 des traités, et cela résume... ça englobe toute la fonction  
10 publique. Donc, on pensait que c'était un très bon outil pour  
11 pouvoir envoyer un signal à toute la fonction publique d'une  
12 direction empruntée par le Cabinet à l'effet que le panel  
13 avait des responsabilités et qu'elles soient claires.

14 **COMMISSAIRE HOGUE:** Avez-vous aussi pensé à  
15 la possibilité d'avoir un organisme permanent plutôt que le  
16 Panel de 5, avec des gens qui auraient été choisis et  
17 convenus par tous les partis politiques? Est-ce que c'est  
18 quelque chose qui a été contemplé à ce moment-là?

19 **Me LYNDA MORGAN:** L'idée d'un organisme  
20 permanent a été envisagée, effectivement. Ce que  
21 j'ajouterais, c'est qu'il faut regarder ce qui se passe à  
22 l'extérieur de la période préélectorale. C'est des autorités  
23 ministérielles, donc les ministères ont des responsabilités à  
24 l'extérieur de la période électorale, et ça, on comprenait  
25 qu'ils pouvaient s'occuper des choses pendant toutes les  
26 autres périodes. C'est juste pendant la période préélectorale  
27 où les ministres, à cause des élections, n'étaient pas  
28 appropriées pour cette tâche.

1                   Donc, bien qu'on y ait pensé, c'était  
2                   tellement pour une période brève et précise que l'idée de  
3                   créer un organisme permanent a été perçue comme moins  
4                   optimale.

5                   **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci.

6                   Contre-interrogatoire?

7                   Notre premier contre-interrogatoire par  
8                   l'ADRC.

9                   **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me GUILLAUME SIROIS:**

10                  **Me GUILLAUME SIROIS:** Bonjour.

11                  **M. ALLEN SUTHERLAND:** Bonjour.

12                  **Me GUILLAUME SIROIS:** Guillaume Sirois de  
13                  l'ADRC, Alliance démocratique russe canadienne.

14                  Avez-vous investi beaucoup de temps et de  
15                  ressources pour créer le plan pour protéger le Canada pendant  
16                  les élections et le groupe de travail?

17                  **M. ALLEN SUTHERLAND:** Oui, beaucoup de  
18                  ressources, mais la création du plan a été faite pour le  
19                  ministre par ses fonctionnaires professionnels non partisans,  
20                  et le Secrétariat des établissements démocratiques compte 2 à  
21                  20 personnes selon la période dont on parle.

22                  Bien sûr, nous avons consulté le gouvernement  
23                  au complet parce qu'il ne s'agissait pas que d'une  
24                  institution démocratique, ce n'était pas que... selon le  
25                  pouvoir des institutions démocratiques, ça faisait... ça  
26                  impliquait plusieurs parties du gouvernement, donc il a fallu  
27                  leur temps pour pouvoir obtenir leurs idées pour voir comment  
28                  ils pouvaient participer.

1                   **Me GUILLAUME SIROIS:** Je veux savoir que... si  
2                   la création de ces structures a requis beaucoup  
3                   d'investissements de la part du gouvernement.

4                   **M. ALLEN SUTHERLAND:** Oui, je serais d'accord  
5                   avec cet énoncé. Je ne dirais pas plus que d'autres  
6                   politiques, mais, oui.

7                   **Me GUILLAUME SIROIS:** C'est juste pour  
8                   introduire le sujet. Je veux savoir, vous dites dans votre  
9                   énoncé que la création de ces groupes, de ces plans, de ce  
10                  groupe a été faite dans l'anticipation de l'ingérence russe  
11                  des élections présidentielles de 2016, mais au Canada.

12                  **M. ALLEN SUTHERLAND:** C'est un des facteurs,  
13                  oui. Le système a été créé avec ça en tête, mais pas que ça.  
14                  Et ç'a été vu dans les délibérations du panel, c'était plus  
15                  que la Russie. Il y avait l'ingérence électorale étrangère et  
16                  au niveau canadien.

17                  **Me GUILLAUME SIROIS:** Mais initialement, le  
18                  gouvernement s'inquiétait que la Russie pouvait interférer  
19                  dans les élections.

20                  **M. ALLEN SUTHERLAND:** Oui.

21                  **Me GUILLAUME SIROIS:** Pourquoi le Canada?

22                  **M. ALLEN SUTHERLAND:** Eh bien, le Canada fait  
23                  partie du G7, nous sommes de bonne taille, et nous sommes  
24                  aussi un pays démocratique. On comprenait que la Russie avait  
25                  un désir géopolitique de déstabiliser les démocraties. On  
26                  comprenait aussi que la Russie se concentrait sur les  
27                  événements électoraux et tentait de choisir un gagnant et,  
28                  subséquemment, avons compris de plus en plus qu'ils avaient

1 plus le but de déstabiliser la démocratie plutôt que de  
2 choisir un gagnant.

3 **Me GUILLAUME SIROIS:** Le but de déstabiliser  
4 les démocraties, quand est-ce que c'est le plus efficace :  
5 pendant les élections ou en tout temps?

6 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Je pense qu'on pensait  
7 que la période électorale était une période particulièrement  
8 vulnérable.

9 **Me GUILLAUME SIROIS:** Pour l'ingérence?

10 **M. ALLEN SUTHERLAND:** L'ingérence russe et  
11 tous types d'ingérence, oui.

12 **Me GUILLAUME SIROIS:** C'est pour ça que le  
13 gouvernement s'inquiétait et a créé ces structures, parce  
14 qu'on s'inquiétait de déstabilisation pendant la période  
15 électorale.

16 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Oui.

17 **Me GUILLAUME SIROIS:** Et ces raisons  
18 d'ingérence russe sont vraies en 2019 et 21?

19 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Oui. En général, oui.

20 **Me GUILLAUME SIROIS:** Donc, peut-on dire que  
21 la Russie possiblement avait l'intention de s'ingérer dans  
22 les élections de 2019 et 2021?

23 **M. ALLEN SUTHERLAND:** C'est une question que  
24 vous devriez poser au Service de renseignement de sécurité.  
25 Rien n'était perçu par le panel qui atteignait le seuil pour  
26 la Russie.

27 **Me GUILLAUME SIROIS:** C'est ma dernière  
28 question. Vous avez dit que le Canada est une nation

1 démocratique du G7. Je vous dis, et c'est des connaissances  
2 qui font partie de l'OTAN, des Cinq Yeux, dont ce sont des  
3 raisons pour déstabiliser la démocratie au Canada.

4 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Oui.

5 **COMMISSAIRE HOGUE:** Avocat de la Coalition  
6 des droits humains.

7 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me SARA TEICH:**

8 **Me SARA TEICH:** Bonjour, Monsieur Sutherland.  
9 Vous avez parlé de différents types de breffage avant les  
10 élections. Avez-vous pensé à un scénario où les membres de  
11 diasporas reçoivent de la pression pour voter d'une certaine  
12 façon ou ne doivent pas voter?

13 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Il y a eu des scénarios  
14 où on examinait les groupes de la diaspora. Je ne peux pas de  
15 but en blanc me souvenir si un a été créé pour ce dont vous  
16 parlez, mais c'est le genre de chose qui était le sujet d'un  
17 scénario.

18 **Me SARA TEICH:** Vous souvenez-vous des  
19 résultats de cet examen?

20 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Non, je n'ai pas de  
21 précision. Ce qu'il est important de comprendre de tous ces  
22 scénarios, c'est que ça permettait au panel de réfléchir aux  
23 incidences de différentes possibilités. Ça dépend du  
24 contexte.

25 Donc, pour prendre votre scénario, le  
26 problème d'une certitude du Service du renseignement de  
27 sécurité, quelle est l'ampleur, quelles circonscriptions, où  
28 est-ce que ça s'est produit, toutes ces choses, il faut voir

1       quelles autres questions le panel posera étant donné ce type  
2       de renseignement de sécurité, est-ce qu'il faut autre chose,  
3       de qui ils obtiendront l'information, pour pouvoir prendre  
4       une décision opportune. Ce genre de scénario permettait de  
5       voir des situations qui pourraient se produire dans la vie  
6       réelle.

7                   **Me SARA TEICH:** Merci. Hier, on a entendu de  
8       monsieur Vigneault, le processus pour déterminer les  
9       priorités de sécurité dépendait du Bureau du Conseil privé.  
10      C'est exact?

11                   **M. ALLEN SUTHERLAND:** Bien, si c'est ce qu'il  
12      a dit, d'accord, c'est ça.

13                   **Me SARA TEICH:** Qu'est-ce que c'est que la  
14      coordination?

15                   **M. ALLEN SUTHERLAND:** Il y a des conseils... un  
16      conseiller en sécurité nationale, il est aussi... Nathalie  
17      Drouin, c'est notre sous-greffière adjointe. Donc, lorsque  
18      les priorités sont établies – peut-être que David en a parlé,  
19      peut-être que c'est établi aux 12, aux 18 mois, je ne sais  
20      pas – c'est fait en discussion avec les responsables de la  
21      sécurité nationale. Donc, différentes agences de sécurité  
22      nationale présenteraient leurs priorités, il y a une  
23      discussion et des conclusions sont atteintes, et les  
24      priorités sont déterminées.

25                   **Me SARA TEICH:** Je n'ai pas d'autres  
26      questions. Merci.

27                   **COMMISSAIRE HOGUE:** L'avocat pour Michael  
28      Cnong?



1 --- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me GIB van ERT:

2 **Me GIB van ERT:** Je demanderais au greffier  
3 de nous présenter WITNESS 040. Si vous allez au bas de la  
4 page 6, s'il vous plait.

5 Monsieur Sutherland, les commentaires au bas  
6 de la page m'intéressent. Je commence à quatre lignes... cinq  
7 lignes du bas. Ça dit :

8 « Monsieur Sutherland a dit que le  
9 Panel devait faire attention dans  
10 l'établissement du seuil. S'il est  
11 trop faible, ça pourrait permettre  
12 aux adversaires d'engendrer le doute  
13 dans la démocratie canadienne. Si le  
14 Panel intervient trop souvent, cela  
15 aurait un effet négatif. »

16 Y a-t-il eu des interventions du Panel?

17 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Il n'y a pas eu  
18 d'intervention du Panel publiquement ni en 2019 ou 2021.

19 **Me GIB van ERT:** Dites-vous qu'il n'y a pas  
20 eu d'intervention publique. Il y a peut-être eu d'autres  
21 interventions, mais vous ne pouvez pas en parler?

22 **M. ALLEN SUTHERLAND:** C'est exact.

23 **Me GIB van ERT:** Je demande au greffier de la  
24 Cour d'aller à la page 9, au bas de la page, le dernier  
25 paragraphe.

26 Et avant de vous le faire lire, vous avez dit  
27 dans votre témoignage principal que vous étiez observateur au  
28 panel.

1                   **M. ALLEN SUTHERLAND:** Exact.

2                   **Me GIB van ERT:** Avez-vous observé que des  
3 membres du panel parlaient une langue chinoise?

4                   **M. ALLEN SUTHERLAND:** Je ne dirais pas, je  
5 dirais plutôt qu'ils ont reçu des séances de breffage du  
6 GT MSRE qui, eux, avait la capacité en mandarin.

7                   **Me GIB van ERT:** Donc, s'il fallait porter à  
8 l'attention du panel de la mésinformation en mandarin, il  
9 fallait que ce soit traduit pour le présenter au panel. Est-  
10 ce que je comprends bien?

11                   **M. ALLEN SUTHERLAND:** Oui, je croirais.

12                   **Me GIB van ERT:** Dans ce passage, vous  
13 expliquez ici qu'il a une différence d'approche dans une  
14 histoire qui a paru dans le *Buffalo Chronicle* sur le premier  
15 ministre en anglais et d'autres types de mésinformation sur  
16 WeChat. Et ce qui m'intéresse, c'est que vous avez dit que :

17                                   « [...] la nature de la mésinformation;  
18                                   et le fait que c'était écrit en  
19                                   mandarin signifiait que le contenu  
20                                   n'atteindrait que la diaspora  
21                                   chinoise. »

22                   Vous le voyez?

23                   **M. ALLEN SUTHERLAND:** Oui.

24                   **Me GIB van ERT:** Je ne sais pas si vous vous  
25 prononcez pour le panel ou le BCP, mais il y avait moins de  
26 préoccupations sur la mésinformation ciblant la diaspora  
27 chinoise que le public anglophone?

28                   **M. ALLEN SUTHERLAND:** Je vous amène à la

1 dernière phrase qui dit que :

2 « Cette situation n'était pas moins  
3 importante, simplement qu'elles  
4 étaient différentes dans leur  
5 présentation. »

6 Le contexte de l'entrevue, c'est comment est-  
7 ce que l'écosystème démocratique s'auto-nettoie. J'essayais  
8 donc de démontrer que différentes sortes de mésinformation,  
9 différents aspects, différentes caractéristiques, donc j'ai  
10 parlé de l'article du *Buffalo Chronicle* comme étant chose  
11 très inflammatoire qui pourrait devenir virale et devenir un  
12 évènement national.

13 J'observais simplement que dans le cas de  
14 WeChat, la capacité que cela devienne viral à l'échelle  
15 nationale est différente. Cela ne signifie pas, et je ne veux  
16 pas vous donner l'impression que ç'a été traité de façon  
17 moins sérieuse, je ne fais qu'observer qu'il y avait des  
18 caractéristiques différentes.

19 **Me GIB van ERT:** C'est donc moins probable de  
20 venir nationaux que dans des circonscriptions avec une grande  
21 population parlant le mandarin, mais moins susceptible de  
22 devenir national?

23 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Oui, tout à fait.

24 **Me GIB van ERT:** Merci beaucoup.

25 **COMMISSAIRE HOGUE:** Et maintenant, l'avocat  
26 pour Jenny Kwan.

27 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me MANI KAKKAR:**

28 **Me MANI KAKKAR:** Bonjour, Monsieur

1 Sutherland. Je n'ai que quelques questions pour vous et  
2 laissez-moi savoir si j'ai mal compris votre témoignage, mais  
3 je crois comprendre que vous avez dit que pour le protocole  
4 public, le seuil est assez élevé.

5 **M. ALLEN SUTHERLAND:** C'est exact.

6 **Me MANI KAKKAR:** Ç'a été fait de façon  
7 délibérée?

8 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Exact.

9 **Me MANI KAKKAR:** Jusqu'à maintenant au cours  
10 de l'enquête, on a entendu parler d'instances d'ingérence  
11 électorale qui peut-être semblaient faibles, dont un  
12 affichage sur WeChat au sujet d'un évènement de campagne.  
13 Seriez-vous d'accord que des incidents comme cela ne  
14 rencontrent pas le seuil élevé du protocole?

15 **M. ALLEN SUTHERLAND:** En principe, oui. Si  
16 quelque chose a peu d'incidence et peu de portée, ça ne  
17 satisfèrait pas le seuil.

18 **Me MANI KAKKAR:** Donc, potentiellement, cela  
19 signifie que le seuil peut surréagir ou ne pas réagir  
20 suffisamment aux situations et en comparaison avec d'autres  
21 contextes dans lesquels, au Canada ou dans d'autres pays de  
22 l'OCDE, il y a une échelle mobile. Ceux auxquels je pense  
23 d'emblée, c'est les niveaux de menaces terroristes. Il y en a  
24 plusieurs, de très faible ou un peu plus fort, mais moyen et  
25 fort, et d'autres comme DEFCON qui a des niveaux 1, 2, 3, 4,  
26 5.

27 Est-ce qu'il y a une raison pour laquelle et  
28 y a-t-il eu discussion d'avoir un seuil mobile plutôt qu'un

1        seuil fixe?

2                    **M. ALLEN SUTHERLAND:** Des discussions tenues  
3        mettaient l'accent sur l'importance d'une intervention, d'une  
4        annonce. Il avait été compris que cela ne serait fait comme  
5        dernier recours, alors que l'écosystème démocratique ne se  
6        réparait pas seul, qu'il n'y avait pas quelqu'un qui déjà  
7        démystif... colligeait l'information, que l'information  
8        persistait, et que l'on croyait qu'elle pourrait avoir une  
9        influence sur les décisions électorales des gens.

10                    La raison pour cela, et j'y ai fait allusion  
11        dans mon témoignage, c'est que des interventions trop  
12        fréquentes en soi créeraient... on avait peur que cela crée une  
13        impression que les institutions démocratiques ne sont pas  
14        intègres. Et on a même vu des cas où des adversaires  
15        étrangers ont simulé une attaque qui n'a pas eu lieu, mais  
16        ils le simulent, ils essayent de nous démystifier, de nous  
17        faire croire que l'incident a eu lieu pour voir quelle serait  
18        notre réaction. Donc, cette situation a été anticipée.

19                    On a donc cru que notre démocratie étant  
20        robuste a besoin de discussions robustes et une annonce du  
21        panel serait donc vue comme un dernier recours et non pas une  
22        première intervention.

23                    **Me MANI KAKKAR:** Alors, si je veux bien  
24        comprendre, est-ce qu'on peut afficher le document CAN 147  
25        (sic) qui est le résumé de votre entrevue (sic) avec les  
26        avocats de la Commission. On voit ce qui ressemble à une clé  
27        anglaise à droite là qui discute les degrés variés de  
28        messages qui pourraient émaner selon le déclenchement du

1        seuil ou non.

2                    Est-ce que j'ai bien compris?

3                    **M. ALLEN SUTHERLAND:** Oui, c'est une bonne  
4        interprétation du graphique. Je suis bien content de savoir  
5        que ç'a été facile à comprendre, mais ce que j'aimerais quand  
6        même vous dire que, et peut-être que cela touche à votre  
7        question antérieure, le panel n'est pas la seule force  
8        d'intervention. Les agences de sécurité nationale opèrent  
9        selon leur mandat courant et peuvent intervenir. Et je veux  
10       simplement préciser qu'un évènement qui dépasse le seuil pour  
11       le panel, bon, c'est haut, mais ce n'est pas la seule façon  
12       par laquelle ces enjeux peuvent être abordés.

13                   **Me MANI KAKKAR:** J'apprécie, et dans le cours  
14        de témoignages que nous avons entendu dans l'enquête, il y a  
15        eu des instances où ces autres mesures ont été évoquées, donc  
16        je comprends qu'elles existent, mais ce que j'aimerais bien  
17        comprendre, c'est que, si à votre avis il y a une échelle  
18        mobile du genre de réponses qui peuvent avoir lieu, serait-ce  
19        approprié, donc, d'avoir une échelle mobile du seuil  
20        signifiant que des réponses à différents niveaux peuvent  
21        avoir lieu et si cela serait possible ou utile selon la  
22        nature de l'ingérence?

23                   **M. ALLEN SUTHERLAND:** Point intéressant, et  
24        c'est sorti des recommandations Rosenberg suite aux élections  
25        de 2021 où Rosenberg a dit qu'il devrait... on devrait songer à  
26        l'opportunité d'avoir des annonces gouvernementales qui  
27        seraient en deçà du seuil. C'est une chose qui, de l'avis... de  
28        son avis, mérite plus ample réflexion.

1                   **Me MANI KAKKAR:** Mon temps est écoulé, mais  
2                   j'apprécie les réponses que vous nous avez fournies. Merci  
3                   beaucoup.

4                   **COMMISSAIRE HOGUE:** Le prochain, c'est  
5                   l'avocat du Parti conservateur qui est en Zoom.

6                   **Me NANDO de LUCA:** Oui, merci, Madame la  
7                   commissaire. M'entend-on? Merci. Est-ce que tout le monde me  
8                   voit?

9                   **COMMISSAIRE HOGUE:** Un instant. On prépare  
10                  les écrans. Voilà.

11                  Le témoin nous voit-il?

12                  **Me NANDO de LUCA:** Oui.

13                  **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me NANDO de LUCA:**

14                  **Me NANDO de LUCA:** Monsieur Sutherland, j'ai  
15                  quelques questions. Je vais débiter avec la fin de votre  
16                  témoignage avec madame Morgan.

17                  Est-ce que j'ai bien compris, elle vous  
18                  posait une question au sujet des circonstances, les agences  
19                  de sécurité ou peut-être le groupe de travail sur l'ingérence  
20                  dans les élections peut donner une séance d'information  
21                  restreinte à un seul parti politique, et est-ce que vous avez  
22                  affirmé que ce serait l'invitation du parti politique?

23                  **M. ALLEN SUTHERLAND:** C'est une façon que  
24                  cela peut se produire. Dans le cas des séances d'information  
25                  pour partis politiques, les partis étaient invités s'ils  
26                  avaient des questions et qu'ils voulaient discuter séparément  
27                  avec nous, qu'ils pouvaient nous parler directement. Bien  
28                  entendu, dans le cas de leurs propres mandats, les agences de

1 sécurité nationale peuvent contacter les partis politiques.

2 **Me NANDO de LUCA:** Donc, madame Morgan a fait  
3 référence à une séance d'information avec le Parti libéral,  
4 et avez-vous bien dit que cette séance d'information était à  
5 l'invitation du Parti libéral?

6 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Je ne sais pas. Je ne  
7 connais pas cette séance d'information, je n'y ai pas  
8 participé, mais ça me semblerait sensé que ç'a été fait à la  
9 demande du Parti libéral, mais je n'en suis pas certain.

10 **Me NANDO de LUCA:** Étiez-vous présent?

11 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Non.

12 **Me NANDO de LUCA:** Puis-je demander au  
13 greffier de la séance... à l'opérateur d'afficher CAN 1082.

14 **--- PIÈCE No. CAN 1082:**

15 Liberal Party Representatives SITE  
16 Briefing

17 **Me NANDO de LUCA:** Vous avez ici un document.  
18 Est-ce que c'est la séance d'information ou l'une de ces  
19 séances que vous avez discutée avec madame Morgan?

20 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Je n'en suis pas sûr.

21 **Me NANDO de LUCA:** Pouvez-vous faire un  
22 commentaire là-dessus? Il s'agit d'un document qui a été  
23 fourni, je crois, par le SCRS, et qui indique que c'est un  
24 résumé caviardé d'une séance d'information fourni. Est-ce que  
25 vous pouvez nous faire des commentaires sur le contenu, à  
26 savoir si c'était à la demande du SCRS et non pas du Parti  
27 libéral?

28 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Je n'ai aucune



1 information pour vous à ce sujet. Comme vous voyez du  
2 document lui-même, on n'en voit pas beaucoup, donc c'est  
3 difficile de tirer des conclusions.

4 **Me NANDO de LUCA:** Ce que nous voyons  
5 maintenant, ça dit : « Nous avons demandé de vous rencontrer  
6 aujourd'hui », c'est un document du SCRS.

7 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Oui.

8 **Me NANDO de LUCA:** Cela semble suggérer que  
9 c'est à la demande du SCRS.

10 **M. ALLEN SUTHERLAND:** C'est sensé.

11 **Me NANDO de LUCA:** Puis-je vous demander, je  
12 crois que vous avez confirmé la réponse à une question d'un  
13 collègue que le Panel de 5 n'a jamais fait d'annonces  
14 publiques, ni pour l'élection de 2019 ni pour l'élection de  
15 2021. Est-ce exact?

16 **M. ALLEN SUTHERLAND:** C'est exact.

17 **Me NANDO de LUCA:** Je crois comprendre que  
18 c'est parce que dans les délibérations en rapport avec ces  
19 deux élections, on n'a pas cru du moins que le seuil avait  
20 été rencontré.

21 **M. ALLEN SUTHERLAND:** C'est exact.

22 **Me NANDO de LUCA:** Pouvez-vous nous dire un  
23 peu quel était le seuil encore une fois?

24 **M. ALLEN SUTHERLAND:** Alors, conséquemment à  
25 la directive du Cabinet et en parlant de façon un peu  
26 familière, c'est de savoir si un incident ou des incidents  
27 créent... menacent la possibilité des Canadiens de participer à  
28 une élection libre et juste.

1                   **Me NANDO de LUCA:** Dans sa mise en œuvre, la  
2 mise en œuvre de ce seuil dans ces deux élections-là, est-ce  
3 que l'élection, est ce que c'est l'élection au niveau  
4 national ou de chaque élection dans les circonscriptions?

5                   **M. ALLEN SUTHERLAND:** Le panel a réfléchi à  
6 cela pendant ses délibérations, a considéré des enjeux qui  
7 peuvent affecter une circonscription ou aussi des circons...  
8 des enjeux qui peuvent frapper l'ensemble.

9                   **Me NANDO de LUCA:** Est-ce qu'on peut donc  
10 supposer que si personne... qu'aucune annonce n'a été faite  
11 dans l'une ou l'autre de ces élections, que le panel  
12 collectivement n'a pas cru que l'intégrité de ces élections,  
13 que ce soit au niveau national ou au niveau des  
14 circonscriptions, justifiait une annonce publique?

15                   **M. ALLEN SUTHERLAND:** Je pense que c'est une  
16 façon correcte de voir les choses. Le panel aurait considéré  
17 l'information reçue et il considérerait des exemples localisés  
18 de mésinformation/désinformation, mais il considérerait  
19 également des cas de portée plus large. Et puisqu'ils n'ont  
20 pas agi, à leur avis, donc, il n'y avait pas de dépassement  
21 du seuil.

22                   **Me NANDO de LUCA:** Merci. J'ai terminé mes  
23 questions.

24                   **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci.

25                   Maintenant, j'invite l'avocat de Han Dong de  
26 venir.

27                   **Me EMILY YOUNG:** Je suis sur Zoom. Nous  
28 n'avons pas de questions.

1                   **COMMISSAIRE HOGUE:** Est-ce que vous pouvez  
2 parler plus fort?

3                   **Me EMILY YOUNG:** Oui. Nous n'avons pas de  
4 questions. Merci beaucoup.

5                   **COMMISSAIRE HOGUE:** Solliciteur général?

6                   **Me BARNEY BRUCKER:** Nous n'avons pas de  
7 questions.

8                   **COMMISSAIRE HOGUE:** Réinterrogatoire?

9                   **Me LYNDIA MORGAN:** Un instant, Madame la  
10 commissaire.

11                   Nous n'avons pas de questions. Merci.

12                   **COMMISSAIRE HOGUE:** Alors, Monsieur  
13 Sutherland, vous êtes libéré.

14                   Alors, il nous faut s'organiser pour  
15 l'ensemble des témoins suivants et je veux vous laisser  
16 savoir qu'un représentant du CSIS participera au prochain...  
17 aux deux prochains panels, mais leur identité sera protégée.  
18 Mais je veux vous dire que moi, je connais leur identité,  
19 donc moi, je suis en position d'évaluer la situation selon  
20 mon jugement.

21                   Pause de 5 minutes ou peut-être même 10.

22                   **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plait.

23                   La séance est en pause jusqu'à 10 h 50.

24 --- L'audience est suspendue à 10 h 44

25 --- L'audience est reprise à 10 h

26                   **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plait.

27                   Cette séance de la Commission sur l'ingérence  
28 étrangère a repris.

1                   **COMMISSAIRE HOGUE:** Bonjour.

2                   **Me LYNDA MORGAN:** Nous avons cinq témoins  
3                   constituant un panel, quatre en personne et un virtuellement.  
4                   Alors, on va commencer par soi une déclaration solennelle ou  
5                   l'assermentation des témoins.

6                   **LE GREFFIER:** Monsieur Gordon, préférez-vous  
7                   être assermenté ou faire une déclaration solennelle?

8                   **M. ERIC GORDON:** [...]

9                   **LE GREFFIER:** Donnez votre nom et épeler  
10                  votre nom de famille.

11                  **M. ERIC GORDON:** Eric Gordon.

12                  **LE GREFFIER:** Est-ce que vous jurez que le  
13                  témoignage que vous donnerez sera la vérité, rien que la  
14                  vérité, toute vérité?

15                  **M. ERIC GORDON:** Je le jure.

16                  **--- M. ERIC GORDON, Assermenté:**

17                  **LE GREFFIER:** Est-ce que vous préférez être  
18                  assermentée ou une déclaration solennelle?

19                  **Mme GALLIT DOBNER:** [...]

20                  **LE GREFFIER:** Veuillez donner votre nom et  
21                  épeler votre nom.

22                  **Mme GALLIT DOBNER:** Gallit Dobner - D-O-B-N-  
23                  E-R.

24                  **LE GREFFIER:** Est-ce que vous déclarez  
25                  solennellement que le témoignage que allez donner aujourd'hui  
26                  est la vérité, toute la vérité, et rien que la vérité?

27                  **Mme GALLIT DOBNER:** Je le déclare.

28                  **--- Mme GALLIT DOBNER, Sous affirmation solennelle:**

1                   **LE GREFFIER:** Tara Denham, veuillez donner  
2 votre nom et épeler votre nom de famille.

3                   **Mme TARA DENHAM:** Tara Denham – D-E-N-H-A-M.

4                   **LE GREFFIER:** Merci. Est-ce que vous voulez  
5 être assermentée ou une déclaration solennelle?

6                   **Mme TARA DENHAM:** [...]

7                   **LE GREFFIER:** Est-ce que vous déclarez  
8 solennellement que le témoignage que allez donner aujourd'hui  
9 est la vérité, toute la vérité, et rien que la vérité?

10                   **Mme TARA DENHAM:** Je le jure.

11                   **--- Mme TARA DENHAM, Sous affirmation solennelle:**

12                   **LE GREFFIER:** Merci.

13                   Monsieur King, déclaration solennelle ou  
14 assermentation?

15                   **M. LYALL KING:** Déclaration solennelle.

16                   **LE GREFFIER:** Votre nom et votre... épelez  
17 votre nom.

18                   **M. LYALL KING:** [...]

19                   **LE GREFFIER:** Est-ce que vous déclarez  
20 solennellement que le témoignage que allez donner aujourd'hui  
21 est la vérité, toute la vérité, et rien que la vérité?

22                   **M. LYALL KING:** Je le jure.

23                   **--- M. LYALL KING, Sous affirmation solennelle:**

24                   **LE GREFFIER:** Maître Morgan, vous pouvez  
25 procéder.

26                   **Me LYNDA MORGAN:** Je crois comprendre que  
27 nous avons aussi un avocat qui va confirmer que soit  
28 l'assermentation ou la déclaration solennelle du témoin qui

1       apparaît à distance?

2                   **M. JUSTIN ROY:** <Non interprété>

3                   **Me LYNDA MORGAN:** Oui, tout est beau. Nous  
4       vous entendons.

5                   **M. JUSTIN ROY:** Je suis Justin Roy appelé à  
6       la barre en 2020 et je suis un commissaire à  
7       l'assermentation, et je confirme que j'ai vérifié l'identité  
8       du témoin et que j'ai administré une déclaration solennelle.

9                   Il a déclaré qu'il est prêt à témoigner  
10       devant vous. Je vais confirmer l'identité de façon  
11       confidentielle au moment opportun.

12       **--- REPRÉSENTANT SCRS: Sous affirmation solennelle :**

13

14                   **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci beaucoup.

15       **--- INTERROGATOIRE EN CHEF PAR Me LYNDA MORGAN:**

16                   **Me LYNDA MORGAN:** Je vais débiter avec des  
17       questions administratives quelque peu préliminaires que je  
18       vais faire assez rapidement.

19                   Est-ce qu'on peut regarder le document  
20       WIT 45, s'il vous plaît?

21       **--- PIÈCE No. WIT 45:**

22                   L. King, T. Denham, G. Dobner,  
23                   E. Gordon and CSIS Representative  
24                   Public Interview Summary

25                   **Me LYNDA MORGAN:** Je vais poser à chacun de  
26       vous la question :

27                   Vous avez été interviewés en panel par les  
28       avocats de la Commission?

1                   Une personne peut répondre, ensuite je vais  
2 demander à chacun si vous êtes d'accord.

3                   Monsieur King, vous confirmez?

4                   **M. LYALL KING:** Je confirme.

5                   **Me LYNDA MORGAN:** Je comprends que tous les  
6 membres du panel ont eu l'occasion d'examiner la version  
7 publique de votre entrevue?

8                   **M. LYALL KING:** C'est exact.

9                   **Me LYNDA MORGAN:** Est-ce que je peux vous  
10 demander s'il y a des changements à apporter au document?

11                   **M. LYALL KING:** Je n'en ai pas.

12                   **Mme TARA DENHAM:** Je n'en ai pas.

13                   **Mme GALLIT DOBNER:** Je n'en ai pas.

14                   **REPRÉSENTANT SCRS:** Je n'en ai pas.

15                   **L'INTERPRÈTE:** Tous déclarent ne pas en  
16 avoir.

17                   **Me LYNDA MORGAN:** Vous êtes tous d'accord que  
18 ce résumé est une version précise de vos déclarations et  
19 êtes-vous prêt à l'adopter comme faisant partie de votre  
20 témoignage?

21                   **M. LYALL KING:** D'accord.

22                   **Mme TARA DENHAM:** D'accord.

23                   **Mme GALLIT DOBNER:** D'accord.

24                   **M. ERIC GORDON:** D'accord.

25                   **REPRÉSENTANT SCRS:** D'accord.

26                   **Me LYNDA MORGAN:** Un autre document, WIT 44,  
27 s'il vous plait, à l'écran.

28                   **--- PIÈCE No. WIT 44:**

1 SITE TF 2019 Public Summary of  
2 Classified Examination

3 **Me LYNDA MORGAN:** Pour cela, Madame Dobner  
4 n'était pas présente, mais pour les autres membres du panel,  
5 pouvez-vous confirmer que vous avez été interrogés par les  
6 conseillers de la Commission à huis clos le 24 mars et le  
7 document qui apparaît à l'écran est une version publique de  
8 la transcription classée.

9 Est-ce que vous êtes tous d'accord que ce  
10 résumé fait état de façon précise de ce qui peut être rendu  
11 public de votre entrevue et êtes-vous prêts à l'adopter dans  
12 le cadre de votre témoignage devant la Commission  
13 aujourd'hui?

14 **M. LYALL KING:** Je suis d'accord.

15 **Mme TARA DENHAM:** Je suis d'accord.

16 **M. ERIC GORDON:** Je suis d'accord.

17 **REPRÉSENTANT SCRS:** Et je suis d'accord.

18 **L'INTERPRÈTE:** Il y a quatre personnes qui  
19 étaient présentes.

20 **Me LYNDA MORGAN:** Je note une correction,  
21 c'est la date à la deuxième ligne qui dit que ça a eu lieu le  
22 1<sup>er</sup> mars 2023. Non, c'est le 1<sup>er</sup> mars 2024. Est-ce exact?

23 **M. LYALL KING:** C'est exact, tout à fait.

24 **Me LYNDA MORGAN:** Alors, un autre document,  
25 WIT 37.

26 **--- PIÈCE No. WIT 37:**

27 Public Summary of the Classified  
28 Interview of: Global Affairs Canada



1 (Marta Morgan, Cindy Termoshuizen,  
2 Philippe Lafortune, Tara Denham,  
3 Gallit Dobner)

4 **Me LYNDA MORGAN:** Il s'agit d'un résumé  
5 public d'une entrevue classée de personnes d'Affaires  
6 mondiales qui ont été interviewées avec plusieurs personnes  
7 le 29 mars (sic). C'est exact?

8 **Mme TARA DENHAM:** C'est exact.

9 **Me LYNDA MORGAN:** Et le document devant vous  
10 est un document public de ce résumé classé. Vous avez eu  
11 l'occasion de l'examiner?

12 **Mme TARA DENHAM:** Exact.

13 **Me LYNDA MORGAN:** Est-ce qu'il y a des  
14 changements à y apporter?

15 **Mme TARA DENHAM:** Aucun changement à y  
16 apporter.

17 **Mme GALLIT DOBNER:** <Non interprété>

18 **Me LYNDA MORGAN:** Et êtes-vous prêts à  
19 accepter ce résumé dans le cadre de votre témoignage devant  
20 la Commission?

21 **Mme TARA DENHAM:** Oui.

22 **Mme GALLIT DOBNER:** Oui.

23 **Me LYNDA MORGAN:** Alors, maintenant, nous  
24 allons aborder les vraies questions.

25 Vous cinq représentiez vos organismes  
26 respectifs dans le groupe de travail sur l'ingérence pour  
27 l'élection de 2019 et l'acronyme « SITE », c'est le groupe de  
28 travail sur les menaces aux élections en matière de sécurité

1 ou de renseignement. Le SITE est composé de quatre membres :  
2 SST GAC, GRC et SRCS. C'est exact?

3 **M. LYALL KING:** C'est exact.

4 **Me LYNDA MORGAN:** Monsieur King, pouvez-vous  
5 décrire le but principal du groupe de travail SITE?

6 **M. LYALL KING:** Oui, tout à fait. Nous avons  
7 un mandat, il sera peut-être utile de l'afficher, qui donne  
8 justement le but du groupe de travail, mais règle générale...

9 **Me LYNDA MORGAN:** Voulez-vous que je le fasse  
10 s'afficher?

11 **M. LYALL KING:** Ça pourrait être utile pour  
12 que les gens puissent le voir.

13 **Me LYNDA MORGAN:** CAN 8287, s'il vous plait.

14 **--- PIÈCE No. CAN 8287:**

15 SITE TF - Lessons Learned Summary

16 **M. LYALL KING:** Mais règle générale - je  
17 poursuis mon témoignage -, je vous décrirais le groupe de  
18 travail SITE comme un groupe de partage d'informations et de  
19 coordination représentant ces quatre organismes qui figurent  
20 à l'écran.

21 **Me LYNDA MORGAN:** Et si nous descendons un  
22 peu plus loin, c'est le document auquel vous vous référiez?

23 **M. LYALL KING:** C'est exact. Est-ce que vous  
24 pouvez monter, s'il vous plait, en haut? Il y a dans le  
25 deuxième paragraphe avant les quatre piliers, il s'agit d'une  
26 description utile des genres d'activités que nous menons et  
27 pourquoi nous avons été créés.

28 Ultimentement, comme déclaré, c'est pour fournir

1       aux partenaires du gouvernement engagés dans les élections un  
2       point d'engagement très clair, et la raison, c'est parce  
3       qu'en 2018, peu de temps après l'élection américaine de 2016,  
4       il y avait eu des incidents d'ingérence étrangère dans  
5       l'élection américaine, en Europe – Allemagne et la France  
6       spécifiquement –, et donc, beaucoup de discussions ont eu  
7       lieu.

8                Ensuite, il y a eu les élections mi-mandat en  
9       2018 aux États-Unis, beaucoup de conversations au sujet que  
10      c'était l'ingérence étrangère et ce qui se passait, et ç'a  
11      été discuté dans divers groupes et comités gouvernementaux.  
12      Donc, une raison principale de création du groupe de travail,  
13      c'est de fournir un point central pour ces conversations  
14      quelque peu dispersées et avoir un petit groupe de gens  
15      représentant l'espace de sécurité et de renseignement pour  
16      examiner la résolution et coordonner, fournir un point de  
17      contact et pour examiner aussi les renseignements requis, ce  
18      qu'on savait, et améliorer aussi la collecte de  
19      renseignements pour mieux comprendre l'ingérence, les  
20      activités d'ingérence étrangère dans le cadre du partage de  
21      l'information.

22               On voulait aussi informer d'autres. Donc, ce  
23      n'est pas simplement nous qui jasions entre nous là, mais,  
24      non, nous voulions informer d'autres partenaires au sein du  
25      gouvernement et hors le gouvernement.

26               Et finalement, de promouvoir l'utilisation du  
27      renseignement. Nous ne voulions pas être vus comme simplement  
28      quelques... des gens qui examinaient un enjeu, mais quand nous

1 avions la possibilité de prendre des mesures, nous voulions  
2 pouvoir le faire.

3 Alors, très brièvement, je vais peut-être  
4 démystifier un point au sujet du SITE. Le SITE en lui-même,  
5 le groupe de travail n'a pas d'autorité quelconque ou de  
6 structure de la sorte. Notre autorité d'agir vient de nos  
7 organismes respectifs. Alors, pour préciser, le groupe de  
8 travail va peut-être discuter un enjeu et le CST, par  
9 exemple, peut peut-être dire « ah, nous pouvons prendre une  
10 mesure ici, une opération cybernétique par exemple ».

11 Moi, je n'irai pas demander la permission au  
12 groupe de travail; le CST agira selon son propre mandat et  
13 ses autorités et prendra les mesures qui s'imposent. Il en va  
14 de même pour les autres membres, le SCSC (phon.), Affaires  
15 mondiales et GRC. Donc, le groupe de travail lui-même n'a pas  
16 d'autorité particulière ou spéciale ou de mandat d'ingérence  
17 en ce sens-là. C'est simplement un espace de discussion et de  
18 coordination et de partage d'informations.

19 **COMMISSAIRE HOGUE:** Et est-ce que vous  
20 participez à l'action qui sera prise par une des agences?

21 **M. LYALL KING:** Pas nécessairement. Où il y a  
22 besoin de coordonner, possiblement, entre un ou deux  
23 partenaires, possiblement. Donc ainsi, pour une opération  
24 cybernétique, on consulterait le SCRS et aussi Affaires  
25 mondiales Canada. Nous, du CSC, nous « coordinons » donc avec  
26 Affaires mondiales Canada. Donc, il y a un besoin d'éviter  
27 des conflits. Et voilà.

28 **Me LYNDA MORGAN:** Avant d'enlever le

1 document, pour ce qui est des quatre piliers du mandat du  
2 groupe de travail, avez-vous d'autres commentaires au sujet  
3 de ce mandat?

4 **M. LYALL KING:** Généralement parlant, il  
5 s'agit de quelque chose d'unique, quelque chose qui n'avait  
6 pas été fait antérieurement, c'est-à-dire de coordonner entre  
7 les différentes agences qui ont différentes capacités et  
8 mandats. Cela s'ajoutait aux relations qui existaient déjà  
9 entre nos organismes respectifs, par exemple la GRC et le  
10 SCRS ont des rapports bien établis depuis longtemps, le CST  
11 aussi avec le SCRS et Affaires mondiales aussi.

12 Donc, le groupe de travail n'était pas là  
13 pour prendre en main ces relations, mais ajoutait une strate  
14 supplémentaire qui voulait regarder l'ingérence étrangère  
15 comme thème, perspective globale de l'enjeu. Plutôt que le  
16 CST parler au SCRS au sujet de tel ou tel acteur, on pouvait  
17 partager entre nous toutes les gammes des acteurs pour  
18 comprendre ce qui se passait dans l'espace en question et  
19 c'était donc... visait à élargir notre compréhension.

20 **Me LYNDA MORGAN:** Je voudrais afficher le  
21 document CAN 17288.

22 **--- PIÈCE No. CAN 12788:**

23 SITE TF – Partner Roles – Leading to  
24 Election 2019

25 **Me LYNDA MORGAN:** Est-ce qu'on peut voir  
26 toute la page, s'il vous plait, en réduisant?

27 Bon. Il s'agit ici d'un document d'une page  
28 qui précise les rôles des partenaires du Groupe de travail

1 sur les menaces aux élections. J'aimerais vous demander  
2 individuellement par rapport au tableau quels sont... quel est  
3 votre rôle spécifique au groupe et on ne parle que de 2019  
4 ici. Quel était votre rôle, qui vous représentiez sur le  
5 groupe de travail SITE?

6 Monsieur King?

7 **M. LYALL KING:** Alors, moi, j'avais deux  
8 fonctions sur le groupe de travail. J'étais le président à ce  
9 moment-là, de 2018 à 2022. Ce rôle, en vertu de cela, il  
10 m'incombait de gérer le groupe, assurer l'administration  
11 (inintelligible) pour nos activités, assurer que nous étions  
12 prêts pour une élection du point de vue opérationnel et du  
13 point de vue communication également, établir un plan de  
14 travail, donner suite et garder des dossiers des discussions  
15 tenues, donc fonctions administratives que j'ai servies en ce  
16 rôle.

17 J'étais également le représentant principal  
18 du CST au Groupe de travail sur les menaces électorales à ce  
19 moment-là. J'étais directeur dans la Direction générale du  
20 renseignement du CST à l'époque. Donc, j'avais une  
21 perspective assez vaste sur le renseignement produit, et  
22 comme vous voyez sur le graphique que nous examinons en ce  
23 moment, nous apportions... moi, j'apportais au groupe  
24 l'information par rapport à notre cueillette de  
25 renseignements étrangers, ce qu'on appelle SIGINT souvent, de  
26 l'information par rapport à la cybersécurité, ainsi que les  
27 activités d'assurance de sécurité.

28 Il y a un troisième élément qu'on liste là

1 qui est l'appui offert par le CST aux partenaires de la  
2 sécurité et du renseignement fédéral, une façon pour nous  
3 d'aider avec les moyens techniques. Par exemple, si la GRC  
4 ou le SCRS a besoin de notre appui, je pouvais aider à  
5 assurer que ça se fasse, mais on avait déjà des procédures à  
6 cet effet.

7 **Me LYNDA MORGAN:** Merci.

8 Madame Denham, pouvez-vous expliquer votre  
9 rôle dans vos groupes de travail en 2019?

10 **Mme TARA DENHAM:** Oui. À l'époque, j'étais  
11 directrice du Centre pour la politique numérique  
12 internationale à Affaires mondiales Canada et c'est là que se  
13 trouve le Mécanisme de réponse rapide du G7 qu'on appelle le  
14 MRR. Durant le temps de ce mécanisme, dont il s'agissait  
15 d'ailleurs d'une nouvelle fonction à Affaires mondiales  
16 Canada, il y avait des relations existantes entre Affaires  
17 mondiales et les autres entités dans le cadre du groupe de  
18 travail, mais le MRR regarde la désinformation et les médias  
19 sociaux.

20 Le rôle à titre de représentant de Affaires  
21 mondiales Canada et la personne principale responsable du  
22 MRR, nous pouvions apporter de l'information non seulement de  
23 nos partenaires du G7 sur des menaces ou des tactiques que  
24 nous constatons, mais nous faisons aussi un suivi de  
25 l'environnement des médias sociaux.

26 Pendant cette période de temps, j'ai eu ce  
27 rôle de 2016 à août 2019, donc j'ai essayé... aidé à monter le  
28 MRR ainsi que le groupe de travail et j'ai changé de poste en

1 août 2019.

2 **Me LYNDA MORGAN:** Je vais vous poser d'autres  
3 questions par rapport au MRR, mais je vais passer maintenant  
4 à madame Dobner et vous demander de décrire votre rôle de  
5 façon générale.

6 **Mme GALLIT DOBNER:** J'ai remplacé Tara Denham  
7 comme directrice du Centre pour la politique numérique fin  
8 août. Je suis donc devenue la représentante d'Affaires  
9 mondiales sur le groupe de travail à ce moment-là, et comme  
10 madame Denham l'a dit, je dirigeais l'équipe de réponse  
11 rapide et nous apportions des perspectives des pays du G7 et  
12 autres partenaires de gouvernements étrangers.

13 J'ajouterais aussi que nous avons également  
14 un grand réseau de relations avec la société civile, les  
15 universités et l'industrie qui nous a aidés à mieux  
16 comprendre le système... l'écosystème en ligne et nous  
17 apportions aussi cette connaissance à la table du groupe de  
18 travail.

19 **Me LYNDA MORGAN:** Et monsieur Gordon?

20 **M. ERIC GORDON:** Bonjour. En 2019, j'étais  
21 directeur au sein de la GRC du renseignement et on m'a envoyé  
22 au groupe de travail. Comme c'est précisé dans le document,  
23 on voit clairement qu'on voit la portée de la responsabilité  
24 du GRC à titre de l'agence d'enquête principale pour les  
25 menaces criminelles à la sécurité nationale dans un grand  
26 nombre de domaines, que ce soit cyber, contre-terrorisme et  
27 autres menaces aux institutions démocratiques,  
28 (inintelligible) dans certains cas, l'intégrité électorale.



1                    Nous sommes aussi également responsables d'un  
2                    rôle de protection, notamment pendant la période électorale,  
3                    et ça, c'est la protection personnelle et physique des chefs  
4                    de partis, ainsi que certaines personnes désignées. Donc,  
5                    c'est un rôle que nous avons également, un rôle par un  
6                    protocole d'entente avec la commissaire aux élections, de  
7                    fournir de l'aide d'enquêtes techniques spécialistes sur une  
8                    base ad hoc.

9                    Donc, mon rôle au sein du groupe de travail  
10                    est d'aider à coordonner le partage de l'information entre  
11                    les partenaires de sécurité et de renseignement à la GRC en  
12                    utilisant les mécanismes déjà existants pour le partage de  
13                    l'information entre ces agences.

14                    **Me LYNDA MORGAN:** Je pose la même question au  
15                    représentant du SCRS 2019.

16                    **REPRÉSENTANT SCRS:** Bonjour. En 2019, j'étais  
17                    le représentant principal sur le groupe de travail MSRE. Le  
18                    rôle du SCRS, c'était la capacité d'obtenir de l'information  
19                    sur la menace à la sécurité et réduire ces menaces à  
20                    l'interne. Ici, nous avons un groupe de travail qui  
21                    présentait..

22                    **Me LYNDA MORGAN:** Pardon, nous ne vous  
23                    entendons pas clairement. J'ai deux commentaires. D'abord,  
24                    l'audio est très difficile à entendre et si vous pouvez  
25                    ralentir dans votre réponse aussi, ça aiderait tout le monde.

26                    **REPRÉSENTANT SCRS:** Est-ce que vous  
27                    m'entendez?

28                    **Me LYNDA MORGAN:** Un instant, Madame la

1 commissaire, s'il vous plait.

2 (COURTE PAUSE)

3 **Me LYNDA MORGAN:** On peut réessayer? Peut-  
4 être que le problème a été résolu.

5 **COMMISSAIRE HOGUE:** Pouvez-vous parler, s'il  
6 vous plait?

7 **REPRÉSENTANT SCRS:** Pouvez-vous m'entendre  
8 maintenant?

9 **COMMISSAIRE HOGUE:** Oui. Merci.

10 **REPRÉSENTANT SCRS:** Je peux recommencer.

11 J'étais le représentant principal pour le  
12 SCRS où j'étais au MSRE. Je travaillais avec le groupe de  
13 travail interne au sein du SCRS pour s'assurer que toute  
14 l'information pertinente et les morceaux d'information  
15 étaient présentés à la table du Groupe de travail sur les  
16 menaces électorales, en plus de proposer les activités que le  
17 Service effectuait pendant ce temps.

18 **Me LYNDA MORGAN:** Merci. Avant d'examiner le  
19 fonctionnement quotidien du groupe de travail SITE, le  
20 GT MSRE, je veux mieux comprendre le MRR dont vous avez  
21 commencé à discuter. Pouvez-vous décrire quel rôle le MRR  
22 jouait pour surveiller l'environnement en ligne?

23 **Mme TARA DENHAM:** Je donne d'abord du  
24 contexte face à la création du MRR. Le mécanisme de réponse  
25 rapide (MRR) a été créé en 2018, c'était une des initiatives  
26 principales du Canada pendant la présidence du G7, et ç'a été  
27 dit à quelques reprises, mais à ce moment-là il y avait  
28 beaucoup de préoccupations internationales chez les membres

1 du G7 à propos des menaces à la démocratie. Dans le contexte,  
2 nous avons vu les élections aux États-Unis, l'ingérence en  
3 France, en Allemagne, donc au sein du G7, on voulait vraiment  
4 comprendre ce qu'étaient ces menaces et on s'intéressait  
5 surtout au paysage de la mésinformation qui devenait un  
6 nouveau phénomène : le volume qu'on voyait, des millions de  
7 visites et d'informations divulguées dans différentes  
8 campagnes qui avaient fait l'objet de recherches.

9           Donc, lorsque le MRR a été créé, il y a eu  
10 une entente au G7 de partager de l'information, partager de  
11 l'information rapidement entre les membres du G7 à propos des  
12 menaces, et à ce moment-là on se concentrait surtout sur la  
13 mésinformation. Pour partager de l'information rapidement,  
14 nous avons aussi ciblé l'information de sources ouvertes.  
15 Donc, toute information sur laquelle on faisait les  
16 recherches était disponible publiquement. Quiconque a accès à  
17 l'internet pourrait trouver cette information, et c'est un  
18 outil ouvert, public, ce qui nous permettait de partager  
19 rapidement. Dans un environnement de médias sociaux, tout le  
20 monde peut voir.

21           Donc, dans le contexte du groupe de travail,  
22 le MRR était un nouveau mécanisme, un nouveau pouvoir au  
23 gouvernement du Canada, Affaires mondiales Canada, mais on se  
24 concentrait donc sur comprendre les tactiques sous-jacentes  
25 de la mésinformation et la mésinformation par des acteurs  
26 étrangers.

27           Je vous rappelle quelle est la distinction.  
28 La mésinformation est non intentionnelle, ce n'est peut-être

1 pas factuel, mais c'est non intentionnel. On croit quelque  
2 chose en ligne, on l'envoie, mais on sait pas si c'est vrai  
3 ou si ce n'est pas vrai. La mésinformation (sic), c'est faux,  
4 non factuel, exprès, avec une intention malicieuse,  
5 l'intention de faire du tort. La désinformation dans cet  
6 environnement social, plusieurs acteurs peuvent être à la  
7 base, des acteurs étrangers, mais des Canadiens, différents  
8 groupes, quiconque participe à l'environnement des médias  
9 sociaux.

10 Donc, notre mandat, je vais le dire  
11 clairement, était comme groupe, de voir la désinformation,  
12 donc de l'information imprécise avec des indicateurs, avec  
13 des liens à un État étranger. On n'avait pas le mandat de  
14 regarder tout l'environnement d'informations, et si on  
15 arrivait pas à relier à des entités étrangères, on arrêtais  
16 de vérifier, c'est-à-dire des conversations en ligne qui  
17 peuvent être plus ou moins claires, mais s'il n'y a pas de  
18 lien étranger, on ne veut pas s'ingérer dans la liberté  
19 d'expression des Canadiens. Donc, on arrête.

20 **Me LYNDA MORGAN:** Quelles options s'offrent  
21 si l'information respecte les critères dont vous avez parlé?

22 **Mme TARA DENHAM:** Donc, dans le groupe de  
23 travail ou à l'extérieur?

24 **Me LYNDA MORGAN:** Commençons par le MRR.

25 **Mme TARA DENHAM:** Donc, avec le MRR, ce qu'on  
26 essaie de voir et de partager entre les membres, ce sont les  
27 tactiques qu'on voit. Donc, on n'est pas là pour dire si  
28 quelque chose est vrai ou factuel, on essaie d'identifier le

1 contenu et on essaie de voir derrière s'il y a l'indicateur  
2 d'une ingérence étrangère potentielle.

3 Je peux vous donner les indicateurs, si vous  
4 le voulez, mais ce qu'on peut faire dans le temps, c'est en  
5 partageant avec d'autres membres du G7, on augmente tous  
6 notre compréhension collective de ce qu'est la désinformation  
7 par des acteurs étrangers, ce à quoi ça ressemble dans un  
8 environnement de média social complexe. Donc, c'est ce qu'on  
9 essaie de renforcer. Les tactiques, c'est ce qu'on recherche.  
10 On ne cible pas... on ne veut pas décider de ce qui est vrai ou  
11 non, on essaie de voir s'il y a des gens qui utilisent ces  
12 tactiques, surtout des acteurs étrangers.

13 Si vous regardez les indicateurs, si vous les  
14 voyez, dans le MRR, l'option, c'est de partager. Comme Gallit  
15 l'a dit, le MRR a un réseau, les membres du G7, mais nous  
16 avons aussi un réseau d'universitaires. Tous les membres du  
17 G7 ont des réseaux de chercheurs et d'universitaires.  
18 L'intention, c'est d'augmenter la compréhension collective  
19 pour qu'on puisse partager l'information. On partage à deux  
20 sens.

21 Dans certains cas, je ne parle pas  
22 nécessairement de la période électorale, mais nous avons  
23 aussi publié des rapports. Nous pouvons publier des rapports  
24 à l'interne, au Canada; la France a aussi publié des rapports  
25 sur ce qu'ils ont perçu après les fuites Macron en 2017, aux  
26 États-Unis, sur ce qu'ils ont vu après 2016 après deux ans de  
27 recherche. Donc, on peut publier dans son propre pays et on  
28 peut aussi s'entendre dans certains cas pour faire des

1 énoncés publics.

2 Et je donnerais l'exemple du rapport MRR-G7.  
3 Le premier a été le rapport de 2022, cela représente un  
4 groupe du G7 qui a partagé de l'information sur les tactiques  
5 qu'ils ont perçues. On s'entend qu'on a vu et qu'on connaît  
6 l'existence de ces tactiques et c'est publié de façon  
7 collective. C'est un énoncé très puissant de s'entendre dans  
8 le G7 et de publier un rapport.

9 **Me LYNDA MORGAN:** Et quel est le but de  
10 partager l'information? À quoi ça sert?

11 **Mme TARA DENHAM:** Le but, c'est de mettre la  
12 lumière sur les tactiques d'abord et avant tout. Donc, nous  
13 apprenons tout ce qui se passe, pas que comme gouvernement,  
14 mais comme société, tout le monde reconnaît que ce ne sont  
15 pas que les gouvernements qui doivent s'occuper de la  
16 désinformation. Tout le monde doit mieux comprendre. Donc, en  
17 publiant de l'information, d'abord et avant tout, on  
18 l'expose, on la met sur la sellette, on éduque la population,  
19 tout le monde.

20 Deuxièmement, c'est un énoncé très fort par  
21 un groupe de gouvernements pour nommer des pays et souligner  
22 leurs comportements.

23 Donc, il y a plusieurs impacts, mais je  
24 dirais que ce sont deux des principaux buts de publier de  
25 l'information.

26 **Me LYNDA MORGAN:** Je vous pose une question  
27 liée au MRR. Dans le mandat du MRR, y a-t-il des activités  
28 qui exigent des actions ou qui doivent faire suivre des

1 réponses?

2 **Mme TARA DENHAM:** Je ne comprends pas votre  
3 question. Est-ce qu'on peut réagir?

4 **Me LYNDA MORGAN:** Oui.

5 **Mme TARA DENHAM:** Alors, si on regarde  
6 l'environnement de désinformation et qu'on voit des activités  
7 qui respectent plusieurs des indicateurs, ce n'est pas qu'un  
8 seul indice, ce n'est pas que le contenu, il faut voir des  
9 indicateurs, par exemple : d'où ça provient, des liens à un  
10 État étranger, est-ce qu'il y a le volume, qui est ciblé..  
11 donc, s'il y a plusieurs de ces indicateurs et qu'on peut  
12 valider avec plus de confiance, on peut effectivement  
13 demander une action.

14 **Me LYNDA MORGAN:** Et en ce qui concerne la  
15 réaction d'Affaires mondiales Canada, MRR et le groupe de  
16 travail, pouvez-vous décrire quel type d'information a été  
17 partagée avec le panel?

18 **Mme TARA DENHAM:** Un haut niveau. Nous étions  
19 au groupe de travail depuis le tout début, nous avons  
20 participé au partage de nos mandats, mais aussi on établit la  
21 base pour l'année à venir pour étudier l'écosystème et  
22 l'environnement d'informations aux Canadiens pour voir ce à  
23 quoi ça ressemble, « normal », surtout sur des sujets de  
24 pertinence politique, pas tous les sujets dans les médias  
25 sociaux. Donc, on s'entend sur ce qu'est l'environnement de  
26 base au Canada du point de vue désinformation.

27 Donc, on partage des rapports, des rapports  
28 ponctuels. Nos analystes travaillent avec d'autres analystes

1 pour qu'on puisse comprendre ce qu'on dit et ce qu'on voit.  
2 En se rapprochant des élections, et madame Dobner pourra  
3 partager davantage, mais à un très haut niveau, on contribue  
4 aux séances de réflexion du groupe de travail sur ce qu'on  
5 voit dans l'environnement des médias sociaux, et comme c'est  
6 les médias sociaux, on ne sait pas nécessairement toujours...  
7 on ne sait pas s'il y a un lien étranger et si c'est de la  
8 désinformation. Il faut cibler un peu plus large.

9 On peut regarder quelque chose, faire un  
10 rapport pendant... sur une journée ou deux, mais si à un moment  
11 donné on ne peut pas créer le lien à l'entité étrangère, dans  
12 certains des rapports, on n'arrive pas à créer le lien, on  
13 arrête de regarder, de faire rapport. Mais à un haut niveau,  
14 on contribue aux rapports quotidiens et hebdomadaires.

15 **COMMISSAIRE HOGUE:** J'ai une question.  
16 Lorsque vous voyez la désinformation ou mésinformation sur  
17 les médias sociaux, est-ce que c'est toujours possible de  
18 trouver d'où ça origine, d'où ça provient?

19 **Mme TARA DENHAM:** C'est une très bonne  
20 question. La réponse est non. Les médias sociaux, c'est un  
21 environnement très difficile et c'est de plus en plus  
22 difficile. C'est pour ça qu'il est très important, il faut  
23 souligner qu'il faut voir plusieurs indicateurs pour  
24 augmenter sa certitude, mais parfois on n'y arrive tout  
25 simplement pas. Il y a des comptes, comme beaucoup le  
26 sauront, il y a des comptes qui sont en ligne, mais on peut  
27 changer l'endroit d'origine de ce compte. On peut ne pas  
28 savoir de quel pays ça vient, qui est derrière le compte, ou



1 on peut voir plusieurs comptes, donc c'est très difficile. On  
2 fait de notre mieux pour utiliser tous les indicateurs pour  
3 avoir cette certitude, cette confiance.

4 Et la confiance augmente dans le temps. Il y  
5 a plus de chercheurs, de scientifiques, d'universitaires, pas  
6 qu'au MRR, qui apprennent à comprendre ces tactiques. Et  
7 c'est là où le partage d'informations est si important, parce  
8 que si nous voyons des tactiques, d'autres pays voient les  
9 mêmes tactiques et que c'est validé par un expert, un  
10 universitaire indépendant qui voit les mêmes tactiques, on  
11 peut voir comment ça peut augmenter la confiance, mais il  
12 faut faire l'équilibre avec tout ça avant et au fur et à  
13 mesure. C'est très difficile comme environnement.

14 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci.

15 **Me LYNDA MORGAN:** Donc, vous avez parlé  
16 d'avoir... d'établir la base avant les élections, donc le  
17 groupe de travail fonctionnait une année avant les élections  
18 de 2019?

19 **Mme TARA DENHAM:** Oui.

20 **Me LYNDA MORGAN:** Donc, contrairement au  
21 Panel de 5 qui fonctionne pendant la période préélectorale,  
22 le groupe SITE, le groupe de travail prédate.

23 **M. LYALL KING:** On a commencé, nous, en 2018,  
24 on a continué, donc on n'arrête pas d'examiner les  
25 préoccupations. La fréquence des réunions change si on est en  
26 période préélectorale ou non, mais l'engagement est continu.

27 **Me LYNDA MORGAN:** Vous vous êtes rencontrés  
28 hebdomadairement avant la période préélectorale. Est-ce que

1 c'est vrai?

2 **M. LYALL KING:** Oui.

3 **Me LYNDA MORGAN:** Dans l'année avant les  
4 élections, quel était le but de ces réunions régulières?

5 **M. LYALL KING:** Je dirais que dans les  
6 premiers mois de l'existence du Groupe de travail sur les  
7 menaces électorales, nous essayions de nous comprendre les  
8 uns les autres, comprendre ce qu'était l'ingérence étrangère.  
9 On arrivait tous avec une perspective différente, on l'a donc  
10 consolidée, la définition, on créait les documents de base,  
11 le mandat qui guidait nos activités, un plan de travail, ce  
12 qu'on essaierait d'effectuer pendant une période de temps,  
13 inclure des choses comme l'engagement, le MRR, ou grâce à nos  
14 contacts individuels avec les alliés pour apprendre de leurs  
15 expériences respectives, bâtir la base de ce à quoi ressemble  
16 la menace internationale pour avoir une compréhension du type  
17 d'activité qu'on voit de façon constante.

18 Donc, dans les premiers mois, il s'agissait  
19 de s'organiser. Chaque réunion du groupe de travail comprend  
20 habituellement une mise à jour de chacun des partenaires sur  
21 ce qu'ils ont observé dans leur propre collecte ou dans leur  
22 propre espace en ce qui concerne les renseignements  
23 étrangers. Donc, on avait des mises à jour constantes de  
24 différentes sources, et ensuite un suivi, une discussion sur  
25 ce qu'il fallait faire, donc un suivi de mesures à prendre  
26 pour établir des visites, aux États-Unis par exemple, pour  
27 définir l'ingérence étrangère.

28 Donc, de façon quotidienne, c'est le genre de

1 choses dont on discutait. La première phase, c'était  
2 d'apprendre et de sensibiliser le gouvernement du Canada. Je  
3 pense qu'on a commencé avec des séances mensuelles pour le  
4 ministre des Institutions démocratiques, madame Gould, pour  
5 voir ce qu'on faisait, nos plans, l'environnement général de  
6 menaces, donc beaucoup de travail a été effectué avant les  
7 élections.

8 **COMMISSAIRE HOGUE:** J'ai une question. Est-ce  
9 que le groupe de travail avait dans son mandat d'informer les  
10 partis politiques, les politiciens?

11 **M. LYALL KING:** Pour en revenir au mandat, on  
12 devait sensibiliser et partager généralement. Je n'irais pas  
13 jusqu'à dire qu'au début on pensait à faire des séances  
14 d'information aux partis politiques, mais au fur et à mesure  
15 qu'on a progressé, ç'a été soulevé.

16 Et je soulignerais que le Bureau du Conseil  
17 privé a joué un rôle crucial comme point de coordination pour  
18 ces breffages des partis politiques. Ce n'est pas quelque  
19 chose que le Groupe de travail sur les menaces électorales  
20 faisait de façon indépendante, c'était toujours fait par le  
21 Bureau du Conseil privé.

22 Donc, l'intention, c'était de partager avec  
23 qui nous devons partager, mais il n'y avait pas de réflexion  
24 explicite au début qu'il nous fallait informer les partis  
25 politiques, mais nous l'avons fait, effectivement.

26 **Me LYNDIA MORGAN:** Je parlerai de la  
27 circulation d'informations. Je ne sais pas si le temps est  
28 venu pour prendre une pause?

1                   **COMMISSAIRE HOGUE:** Oui, nous prendrons la  
2 pause de l'avant-midi. Nous revenons à 11 h 50 ou 55?

3                   **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plaît.

4                   La séance est en pause jusqu'à 11 h 55.

5 --- La séance est suspendue à 11 h 35

6 --- La séance est reprise à 11 h 56

7                   **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plaît.

8                   Cette séance de la Commission sur l'ingérence  
9 étrangère a repris.

10 --- M. ERIC GORDON, Sous le même serment:

11 --- Mme GALLIT DOBNER, Sous la même affirmation:

12 --- Mme TARA DENHAM, Sous la même affirmation:

13 --- M. LYALL KING, Sous la même affirmation:

14 --- REPRÉSENTANT SCRS, Sous la même affirmation:

15                   **COMMISSAIRE HOGUE:** Allez-y.

16                   **Me LYNDA MORGAN:** Merci.

17                   Puis-je confirmer que notre témoin à distance  
18 est là?

19                   **REPRÉSENTANT SCRS:** <Non interprété>

20                   **Me LYNDA MORGAN:** Merci.

21                   Je demanderais au greffier de redémarrer le  
22 chronomètre.

23 --- INTERROGATOIRE EN-CHEF PAR Me LYNDA MORGAN (suite):

24                   **Me LYNDA MORGAN:** J'aimerais commencer au  
25 niveau conceptuel, ensuite on parlera des détails de 2019.

26                   Voyons le groupe de travail comme étant un  
27 groupe de partage d'informations, voilà comment nous l'avons  
28 entendu. D'abord, d'où l'information provient-elle pour

1 arriver au groupe de travail, et pendant la période  
2 préélectorale, et où l'information peut-elle aller à  
3 l'extérieur du groupe de travail MSRE et quels sont les  
4 sentiers qu'emprunte l'information?

5 **M. LYALL KING:** Je commence. Généralement,  
6 l'information qui entre au groupe de travail provient de ses  
7 membres. Donc, comme nous l'avons décrit avant la pause, je  
8 suis le représentant du CST et j'apporte de l'information  
9 provenant de notre collecte d'informations au CST, les  
10 menaces de cybersécurité, l'information électronique, et les  
11 autres membres contribuent de cette façon.

12 Nous avons eu la participation d'autres  
13 partenaires. J'ai parlé des États-Unis, nous recevons de  
14 l'information de ce type d'engagement. C'est en plus de ce  
15 qui vient des médias existants de partage d'informations. On  
16 peut en parler davantage, mais il existe déjà des façons de  
17 partager de l'information.

18 En général, pour ce qui est du flux  
19 d'informations vers l'extérieur, nous partageons ce que nous  
20 avons. On a déjà parlé de créer l'évaluation de la menace de  
21 base et de décrire nos activités au ministre des Institutions  
22 démocratiques. Donc, il y a eu beaucoup de de séances  
23 d'information des responsables gouvernementaux, nous  
24 fournissons des séances d'information là-dessus, peut-être à  
25 un ministre ou à des comités, comme le Comité de coordination  
26 de la sécurité des élections, ou d'autres organisations,  
27 d'autres organismes, et formellement, nous rédigeons de la  
28 documentation en colligeant notre information pour des

1 documents à partager, les résumés de menaces ou pendant la  
2 période préélectorale et des rapports de situation – les  
3 SITRAPs, comme on les appelle.

4 **Me LYNDA MORGAN:** Vous parlez de séances  
5 d'information au ministre des Institutions démocratiques. Et  
6 à qui d'autre fournissiez-vous de l'information?

7 **M. LYALL KING:** De ce dont je me souviens,  
8 j'ai informé le ministre des Institutions démocratiques –  
9 deux fois, avec certitude –, j'ai informé mon ministre, le  
10 ministre de la Défense nationale. Je ne parlerai pas au nom  
11 de mes collègues, mais je crois qu'ils auront aussi fourni  
12 des séances d'information à leur ministre ou à leur sous-  
13 ministre, à leurs organisations.

14 Nous avons informé des comités de sous-  
15 ministres, nous avons travaillé avec le Bureau du Conseil  
16 privé, et avec la création du panel, nous avons combiné non  
17 seulement l'information du GT MSRE, mais de l'information  
18 d'autres sources, par exemple le Bureau du Conseil privé, les  
19 institutions démocratiques, Allen Sutherland. Cette  
20 information était colligée par le BCP pour la soumettre au  
21 panel. Donc, il y a eu beaucoup de possibilités de breffage.

22 **Me LYNDA MORGAN:** Pouvez-vous décrire en  
23 détail le type d'information que vous receviez de...

24 **M. LYALL KING:** Pardon? Le type d'information  
25 que je recevais?

26 **Me LYNDA MORGAN:** Le type d'information que  
27 vous venez de décrire, l'information qui était donnée au  
28 groupe de travail MSRE.

1                   **M. LYALL KING:** Ce à quoi je réfèrais, pour  
2 préciser, c'était un mécanisme pour des réunions  
3 d'information. On faisait savoir au ministre ce que notre  
4 groupe de travail faisait. Il y avait d'autres activités dans  
5 le centre du gouvernement et on voulait que cela soit pris en  
6 compte dans ces discussions.

7                   Alors, le Bureau du Conseil privé cherchait  
8 de l'information de diverses sources, et là, par exemple,  
9 leurs engagements avec les plateformes de médias sociaux. Et  
10 donc, cette information nous parvenait. Mais ce n'était pas  
11 prévu comme quelque chose qui arrivait normalement au groupe  
12 de travail.

13                   **Me LYNDA MORGAN:** Pour ce qui est de  
14 l'information fournie au groupe de travail, est-ce qu'il y  
15 avait des voies d'information directes d'Élections Canada ou  
16 de la commissaire aux élections?

17                   **M. LYALL KING:** Nous avons eu quelques  
18 engagements en tant que groupe avec Élections Canada et avec  
19 le Bureau de la commissaire aux élections pour leur faire  
20 savoir un peu ce que nous faisons et créer une voie de  
21 communication, mais il y avait déjà des arrangements, des  
22 liens établis d'avance entre Élections Canada et la  
23 commissaire, par exemple la GRC et le SCRS, mais pour ce qui  
24 est de mes collègues, ils pourraient mieux décrire que moi la  
25 nature de cet engagement.

26                   **Me LYNDA MORGAN:** Alors, peut-être justement  
27 je vais vous poser la question à vous, Monsieur Gordon, GRC.

28                   **M. ERIC GORDON:** Oui. En prévision des

1 élections de 2019, nous avons eu des séances d'information  
2 avec Élections Canada, leurs équipes de sécurité et le Bureau  
3 de la commissaire aux élections pour connaître nos mandats,  
4 nos capacités respectives et établir des liens sur la façon  
5 des communautés, et s'il fallait le faire pour partager de  
6 l'information. Encore une fois, avec le Bureau de la  
7 commissaire aux élections, on avait cette compréhension qui  
8 précisait quelles sont les responsabilités mutuelles dans  
9 l'évènement qu'elle reçoit une demande formelle d'enquêter.

10 **Me LYNDA MORGAN:** Donc, le représentant du  
11 SCRS 2019, pouvez-vous fournir une réponse?

12 **REPRÉSENTANT SCRS:** Nous avons travaillé  
13 avant la période électorale, on a travaillé avec le directeur  
14 général des élections et la commissaire aux élections pour  
15 leur fournir des séances d'information sur l'ingérence  
16 étrangère pour les éduquer au paysage de menaces que nous  
17 constatons.

18 Au-delà de ça, nos rapports de renseignement  
19 étaient disponibles dans l'espace des institutions  
20 démocratiques, pas seulement pendant les élections, mais on  
21 voulait qu'ils connaissent le genre de rapports de  
22 renseignement que nous recevions, par exemple au niveau  
23 provincial ou au niveau municipal, touchant la politique à ce  
24 niveau-là pour qu'ils puissent mieux comprendre les  
25 méthodologies des différents acteurs responsables de menaces,  
26 donc on les apportait pour les séances de lecture. On leur  
27 lisait des éléments du rapport de renseignement. On a fait  
28 cela pour Élections Canada et pour la commissaire aux



1 élections. Et nous avons eu des engagements directs avec eux  
2 s'ils avaient des questions pour nous ou s'ils voulaient nous  
3 indiquer un problème ou, réciproquement, on avait des  
4 engagements formels de partage d'informations.

5 **Me LYNDA MORGAN:** Merci.

6 Alors, voilà pour l'information qui rentrait  
7 au Groupe de travail sur les menaces électorales.

8 Si on regarde la période électorale, et on  
9 parle de transmission de l'information vers le sommet de la  
10 pyramide, où partagez-vous l'information et comment?

11 **M. LYALL KING:** Principalement, pendant la  
12 période électorale, nous avons créé et établi un rapport  
13 quotidien sachant que nous voulions leur fournir quelque  
14 chose de bref et rapide et allant vers le panel le plus  
15 rapidement possible. Donc, ce rapport de situation visait le  
16 Panel de 5 avec les apports collectifs des membres du groupe  
17 de travail.

18 Mon travail comme président, c'était de  
19 produire ces rapports en les colligeant, pas de réévaluer ou  
20 autre chose. La demande, c'est que chaque partenaire  
21 fournisse son apport dans ce rapport quotidien à une certaine  
22 heure de la matinée, je crois que c'est 10 heures du matin.  
23 On leur... donc, l'organisme CST colligeait ça dans un document  
24 et le diffusait par courriel, par des réseaux sécurisés, bien  
25 sûr, et aussi par l'utilisation des agents de relations avec  
26 les clients pour les livrer à des personnes qui n'avaient  
27 peut-être pas accès au réseau de transmission sécuritaire.

28 **Me LYNDA MORGAN:** J'avais demandé qu'on

1 affiche CAN 9397, un de ces rapports de situation quotidiens.  
2 On va y jeter un coup d'œil.

3 --- PIÈCE No. CAN 9397:

4 SITE TF SITREP: 09 September 2019

5 **Me LYNDA MORGAN:** Est-ce que c'est la  
6 présentation normale?

7 **M. LYALL KING:** Oui.

8 **Me LYNDA MORGAN:** Celui-ci, c'est deux jours  
9 avant le bref électoral, mais c'est produit quotidiennement,  
10 mais non la fin de semaine?

11 **M. LYALL KING:** Exact.

12 **Me LYNDA MORGAN:** Nous voyons ici la date  
13 dans celui-ci. En bas de cela, on voit que c'est l'élection  
14 fédérale 2019, « Tendance des menaces et conclusion :  
15 stable ».

16 Quel est le but de cette phrase : « Tendance  
17 de la menace »?

18 **M. LYALL KING:** C'est quelque chose que l'on  
19 voulait signaler, notamment si l'on croyait qu'il y avait un  
20 changement important dans l'ensemble de l'activité que nous  
21 suivions.

22 On a décrit plus tôt que l'on a déjà créé une  
23 ligne de fond de la menace et l'on suivait l'espace en ligne  
24 pour avoir une idée de ce qui était normal pour établir cela,  
25 donc de l'ingérence étrangère à un niveau que j'ose appeler  
26 « normal ».

27 Alors ici, on s'est dit qu'on avait peut-être  
28 besoin d'un indicateur si on constatait que ça empirait.

1       Donc, c'était pour saisir la vaste gamme dans le temps, si on  
2       commence à voir quelque chose de changé de façon importante  
3       pendant la période électorale. C'était l'intention de cette  
4       ligne-là.

5                   **Me LYNDA MORGAN:** Alors, pour nous assurer  
6       qu'on couvre ça, toutes les informations et renseignements  
7       que l'on traite touchent quoi? Quel genre d'informations?

8                   **M. LYALL KING:** C'est l'ingérence étrangère  
9       en rapport avec l'élection fédérale. Maintenant, l'ingérence  
10      étrangère est une catégorie très vaste, n'est-ce pas? Je peux  
11      vous la décrire pour vous, mais nous l'avons ventilée, nous,  
12      en sous-catégories, donc, d'ingérence étrangère.

13                  **Me LYNDA MORGAN:** Et on va réexaminer ça plus  
14      loin. Terminons d'abord avec le rapport de situation.

15                  Pour ce qui est d'appliquer cette phrase  
16      « Tendance de la menace : stable », quelles étaient les  
17      autres possibilités?

18                  **M. LYALL KING:** Alors, ça, c'est un terme où  
19      je me dis je ne suis pas si sûr que je ferais ça de la même  
20      façon. Honnêtement, nous n'avons pas passé beaucoup de temps  
21      à essayer de trouver des mots. Je ne me rappelle pas les  
22      catégories « stable », « sévère ». Franchement, je ne me les  
23      rappelle pas. C'est... ils voulaient un aperçu de ce qui se  
24      passait, donc il n'y avait pas de science ferme derrière tout  
25      ça, mais on s'est dit que quand on le verrait où on allait,  
26      on le reconnaîtrait.

27                  Mais je ne me rappelle pas à ce moment-ci  
28      quels étaient les différents termes qu'on avait utilisés

1 autres que « stable », par exemple.

2 **Me LYNDA MORGAN:** Si on regarde en bas de  
3 cela, il y a la liste de diffusion qui indique :

4 « Veuillez partager avec les sous-  
5 ministres adjoints, des représentants  
6 au comité, le Panel de 5... », et  
7 cetera.

8 Pouvez-vous nous décrire brièvement qui était  
9 sur cette liste de diffusion et est-ce que cette liste est  
10 demeurée la même pour ces rapports quotidiens de situation.

11 **M. LYALL KING:** Oui. Au sujet des sous-  
12 ministres adjoints et des sous-ministres, c'était pour les  
13 (inintelligible) des ministères desquels relevaient les  
14 quatre repré... les cinq représentants au cas où... au groupe de  
15 travail. Je suis sûr qu'on a une documentation en quelque  
16 part qui montre la liste des noms des personnes qui sont sur  
17 la liste de diffusion, mais ça visait ce groupe important de  
18 la communauté de sécurité des renseignements qui avait une  
19 responsabilité jusqu'aux sous-ministres, bien sûr, et le  
20 Panel de 5.

21 Il y aurait également d'autres personnes sur  
22 cette liste de diffusion. Comme je l'ai décrit, il s'agit des  
23 gens qui pouvaient aider à la prestation du document, par  
24 exemple un agent de relations avec les clients ou un chef de  
25 cabinet, mais c'était pas mal stable pendant toute la  
26 période.

27 **Me LYNDA MORGAN:** Si vous regardez plus loin,  
28 il y a la catégorie « Mise à jour des menaces et mises à jour

1 opérationnelles ».

2 Monsieur King, je pense que vous étiez  
3 responsable de la collation de ces rapports de situation.

4 **M. LYALL KING:** Oui, j'avais une équipe de  
5 personnes qui travaillaient.

6 **Me LYNDA MORGAN:** Donc, vous supervisiez.

7 **M. LYALL KING:** Exact.

8 **Me LYNDA MORGAN:** Est-ce qu'il y avait du  
9 filtrage de l'information que vous receviez de vos  
10 partenaires avant que ça figure...

11 **M. LYALL KING:** Nous, du CST, n'exercions  
12 aucun filtrage. L'attente était que pour assurer qu'on avait  
13 un... que l'on pouvait produire le rapport rapidement, et si la  
14 GRC ou Affaires mondiales avaient quelque chose à soumettre,  
15 on incluait texto. Donc, les mises à jour, c'est ce qu'on  
16 voit comme activités de la... et pour ce qui est des réponses  
17 opérationnelles et les mises à jour, c'est : est-ce qu'il y a  
18 une réponse possible et qu'est-ce que c'est?

19 Donc, c'était tout à fait aux membres de  
20 chacun des groupes de fournir, à partir de leurs propres  
21 mandats, de ce qu'ils voulaient vous faire voir là. Moi, je  
22 le prenais, je faisais un copié-collé et je l'envoyais à la  
23 liste de distribution.

24 **Me LYNDA MORGAN:** Je crois comprendre qu'il y  
25 a de l'information qui était trop délicate pour être incluse  
26 dans ce rapport et comment est-ce que cette information était  
27 diffusée au-delà de l'utilisation d'un agent de relations  
28 avec les clients?

1                   **M. LYALL KING:** Oui. De façon générale, et je  
2                   laisserai le représentant du SCRS nous parler parce que ça  
3                   relevait surtout d'eux autres, si l'information était trop  
4                   délicate pour être mise dedans, on le notait. On donnait un  
5                   numéro de série de rapport avec une description très générale  
6                   de ce que ce renseignement pouvait couvrir.

7                   Bon, il y a des personnes sur la liste de  
8                   diffusion, comme les agents de relations avec les clients,  
9                   qui n'ont pas besoin de savoir, alors ça serait reconnu de  
10                  façon générale avec un signal... un signalement d'un rapport et  
11                  ensuite livré par un autre mécanisme déjà établi.

12                  Mais je laisse mon collègue du SCRS fournir  
13                  plus d'informations là-dessus.

14                  **Me LYNDA MORGAN:** Représentant du SCRS, avez-  
15                  vous des informations additionnelles en réponse à la  
16                  question?

17                  **REPRÉSENTANT SCRS:** Règle générale, tous les  
18                  points qu'on ajoutait à un rapport de situation avaient un  
19                  rapport de renseignement qui l'accompagnait, et si nous  
20                  avons considéré que même signaler dans le rapport de  
21                  situation l'information du rapport, comme, par exemple, le  
22                  titre, était déjà trop délicat, on leur donnait le numéro du  
23                  rapport plutôt que d'autres informations, et ce rapport  
24                  aurait été diffusé par nos voies normales de diffusion qui,  
25                  pendant la période électorale, était les cinq sous-ministres  
26                  qui le recevaient, soit directement ou électroniquement, par  
27                  un de leurs adjoints, mais ils pouvaient donc obtenir ces  
28                  rapports ou par un agent de relations avec la clientèle par

1       lequel on le diffusait.

2                   Donc, il n'y avait aucune possibilité que de  
3       l'information sur un rapport de situation disant que c'est  
4       trop délicat n'aurait pas aussi atteint les personnes qui  
5       avaient besoin de le voir par d'autres moyens.

6                   **Me LYNDA MORGAN:** Est-ce que je peux  
7       m'assurer de bien comprendre sur la question de la diffusion  
8       des rapports sous-jacents. Est-ce que des rapports de  
9       renseignement étaient envoyés directement aux membres du  
10      panel?

11                   **REPRÉSENTANT SCRS:** Oui. Une fois le panel  
12      monté et que ses membres étaient connus – et ça, ça allait  
13      jusqu'à janvier 2019, je pense –, on a ajouté tous nos  
14      rapports sur les institutions démocratiques avec une  
15      pertinence assez faible, on les a envoyés aux membres du  
16      panel eux-mêmes et on les a ajoutés à notre liste de  
17      diffusion.

18                   Dans quelques cas, ils étaient peut-être  
19      récipiendaires normaux de nos renseignements, mais dans  
20      d'autres cas, c'était peu probable qu'ils aient et qu'ils  
21      recevaient nos renseignements et n'auraient pas été nos  
22      clients. Conséquemment, nous nous sommes assurés qu'ils  
23      recevaient ces rapports de renseignement de façon régulière.

24                   **Me LYNDA MORGAN:** Cela a débuté en janvier  
25      2019 ou pendant la période électorale?

26                   **REPRÉSENTANT SCRS:** Cela a débuté dès que le  
27      panel a été établi, ce que je crois être justement janvier  
28      2019.

1                   **Me LYNDA MORGAN:** Merci.

2                   Alors, à part les rapports de situation et la  
3 diffusion des rapports de renseignement par voie  
4 électronique, je crois comprendre qu'il y avait également des  
5 séances d'information au panel, offertes au panel. Est-ce  
6 exact?

7                   **M. LYALL KING:** C'est exact.

8                   **Me LYNDA MORGAN:** Est-ce que vous pouvez nous  
9 dire, mécaniquement, qui faisait ces réunions d'information?  
10 Et qu'en était le but et à quel intervalle ils avaient lieu?

11                   **M. LYALL KING:** Je vous dirais tout d'abord  
12 que je ne participais pas toujours à ces séances  
13 d'information, bien que j'étais au-delà et j'ai même  
14 contribué du matériel dans certains cas. Il y a nombre de  
15 séances d'information visant à éclairer le Panel de 5 sur une  
16 gamme d'enjeux, y compris les activités du SITE, le portrait  
17 global de la menace, et nous, du groupe de travail sur les  
18 menaces électorales combinions notre information pour être  
19 livrée au panel. De façon typique, c'était envoyé au niveau  
20 du sous-ministre, donc en 2019, cela aurait été Shelly Bruce,  
21 la directrice du CST, et David Vigneault, directeur du SCRS,  
22 qui faisaient verbalement ces séances d'information au panel  
23 sur la base du matériel préparé par nous du Groupe de travail  
24 sur les menaces électorales et touchant l'ingérence  
25 étrangère.

26                   **Me LYNDA MORGAN:** Et qui initialait ces  
27 séances d'information?

28                   **M. LYALL KING:** Le Bureau du Conseil privé



1        jouait le rôle, donc, pour ce qui est de coordonner  
2        l'échéancier et le calendrier des événements, et cetera.

3                    **Me LYNDA MORGAN:** Alors, est-ce que ces  
4        séances d'information personnelles étaient liées à des  
5        renseignements spécifiques ou est-ce que c'était une activité  
6        régulière?

7                    **M. LYALL KING:** Là, je vais faire une  
8        distinction. Bon, je sais qu'on va parler de 2021 plus tard,  
9        mais il y avait une différence dans la fréquence des séances  
10       d'information dans les deux élections 2019 et 2021. Selon ce  
11       que je me souviens pour 2019, c'était des séances  
12       d'information mensuelles menant à l'élection. Ensuite, on a  
13       passé à des rapports de situation quotidiens.

14                    Maintenant, ça fait cinq ans et je ne me  
15       souviens pas s'il y avait, par exemple, des séances  
16       quotidiennes... euh, hebdomadaires. Je sais que c'est arrivé en  
17       2021, mais je ne suis pas sûr. Sans doute on a un dossier là  
18       de ces choses-là.

19                    **Me LYNDA MORGAN:** Alors, pour être clair,  
20       c'était plus basé sur des réunions prévues à l'horaire plutôt  
21       que d'une urgence par rapport à un renseignement particulier?

22                    **M. LYALL KING:** Généralement, oui. Et dans la  
23       période préélectorale, il s'agissait de séances d'information  
24       mensuelles permettant au Panel de se rassembler, discuter de  
25       leurs affaires, et cela comprenait les menaces. Donc, on leur  
26       envoyait ça. C'était structuré, donc... et ce n'était pas  
27       refait en réponse à un renseignement spécifique.

28                    Maintenant, mes collègues ont peut-être un

1 meilleur souvenir que les miens pour 2019.

2 **Me LYNDA MORGAN:** Est-ce que quelqu'un  
3 d'autre a un meilleur souvenir, avant de passer au sujet  
4 suivant?

5 **L'INTERPRÈTE:** Aucune réponse.

6 **Me LYNDA MORGAN:** Document CAN 13638, s'il  
7 vous plait?

8 **--- PIÈCE No. CAN 13638:**

9 Progress Update to ADMs - SITE Task  
10 Force

11 **Me LYNDA MORGAN:** Déroulez jusqu'à la page 5,  
12 s'il vous plait. Une autre page. Et encore. Arrêtons là.

13 Cette diapo montre un document qui est décrit  
14 comme étant la matrice de réponses du Groupe de travail sur  
15 les menaces électorales. Est-ce que c'est une version assez  
16 complète?

17 **M. LYALL KING:** Je crois que oui. C'est peut-  
18 être justement la dernière version « Projet », une version  
19 préliminaire.

20 **Me LYNDA MORGAN:** Pouvez-vous décrire  
21 brièvement, parce que le temps nous manque, ce que signifie  
22 ce document par rapport à votre mandat, par exemple?

23 **M. LYALL KING:** Cela servait plusieurs buts,  
24 cela visait à nous éduquer nous-mêmes. Donc, l'ingérence  
25 étrangère a une gamme d'activités et nous voulions essayer de  
26 les comprendre et de savoir qu'est-ce que c'était.

27 Donc, en haut, vous voyez les chiffres 1 à 5,  
28 de gauche à droite. Ça, c'est différentes catégories

1 d'ingérence que nous croyons peut-être pouvoir observer des  
2 attaques, cyberattaques qui attaquent l'infrastructure  
3 électorale jusqu'à de l'interférence cachée, et en dehors de  
4 cela, de l'influence ouverte.

5 Il faut regarder toute la gamme d'activités  
6 pour savoir où se loge un évènement particulier. Quand on  
7 recevait de l'information, on voulait pouvoir rapidement  
8 identifier ce dont il s'agissait et qui pourrait en être  
9 responsable ou devrait jouer un rôle de chef de file soit en  
10 y répondant ou en partageant de l'information.

11 Le reste du document en dehors de ces  
12 catégories, en bas de ces catégories, essaye d'identifier le  
13 genre d'activités dans lesquelles le groupe de travail  
14 pouvait être engagé pour une sécurité.

15 Donc, pour les menaces de cybersécurité, on a  
16 « À suivre », « Défendre », « Perturber » et « Exposer ». Ça,  
17 c'est les outils potentiels qu'il nous faut utiliser si nous  
18 avons assez d'informations pour, par exemple, attribuer des  
19 activités à un acteur étatique si ce n'était pas trop  
20 sensible. C'était voulu comme guide pour dire quel genre  
21 d'activités pouvons-nous mener et quel partenaire pourrait  
22 l'entreprendre.

23 Cela a été construit sur la base d'exercices  
24 de table que nous avons menés en tant que groupe, le Groupe  
25 de travail sur les menaces électorales, en 2019, où nous  
26 avons passé à travers divers scénarios en demandant ce qui se  
27 pourrait se produire s'il y avait une attaque cybernétique,  
28 quelle serait notre réponse, quelles seraient nos autorités,

1 et cetera. C'était l'intention de faire des exercices de  
2 table, discuter des scénarios, et on a distillé ça en un seul  
3 graphique.

4 Je vous le dis précisément, ce n'était pas  
5 une représentation de toutes les possibilités, c'était un  
6 guide général pour le Groupe de travail sur les menaces  
7 électorales.

8 **Me LYNDA MORGAN:** Pour bien comprendre ce que  
9 signifie, par exemple, le terme « perturber », vous ne  
10 suggérez pas que le groupe de travail donnait instruction à  
11 un de ses membres de perturber?

12 **M. LYALL KING:** C'est exact. Alors, si nous  
13 regardons justement la catégorie « Perturber » à gauche,  
14 c'est marqué : « CST et GRC ». Ça, c'est spécifique à nos  
15 autorités et nos mandats et les outils que nous pouvions  
16 apporter pour attaquer la question. Donc, ça s'appelle une  
17 « Matrice de réponses du groupe de travail », c'est pour  
18 comprendre et pas pour agir. C'est des membres individuels  
19 qui prennent des mesures précises en vertu de leurs mandats  
20 respectifs.

21 **Me LYNDA MORGAN:** Pour prendre ces mesures,  
22 le membre amène de l'information à leur organe ou est-ce que  
23 SITE peut dire « voici ce que vous devez faire, GRC »?

24 **M. LYALL KING:** Non. Si le groupe de travail  
25 n'approuve pas, ce sera sans doute, par exemple, dans le cas  
26 d'une cyberattaque, moi, j'apporterais de l'information au  
27 groupe de travail, je décrirais ce que c'est en... je dirais,  
28 « nous, le CST, allons monter une opération cybernétique pour

1        perturber l'activité ». On faisait ça non pour demander  
2        l'approbation des autorités, c'était aux fins de partage  
3        d'informations et possiblement de coordonner.

4                    Je crois que je vous ai dit plus tôt que dans  
5        une opération cybernétique, il y aurait des discussions entre  
6        nous et Affaires mondiales, donc ça déclencherait cette  
7        coordination, le cas échéant.

8                    **Me LYNDA MORGAN:** J'aimerais parler de  
9        certains renseignements qui ont remonté à la surface pendant  
10       l'élection de 2019. Pour préciser ce dont je vais vous parler  
11       aujourd'hui, c'est basé sur les résumés thématiques que je  
12       crois comprendre les membres du groupe de travail ont  
13       examinés et que vous avez peut-être d'ailleurs avec vous,  
14       mais je vais débiter avec un qui n'est pas là.

15                    Je crois comprendre qu'il y avait un enjeu  
16       par rapport au *Buffalo Chronicle* sûrement qui avait été  
17       identifié par le MRR en 2019. Est-ce exact?

18                    **Mme GALLIT DOBNER:** Oui, c'est exact.

19                    **Me LYNDA MORGAN:** Est-ce que vous avez pu  
20       expliquer cet enjeu? Et à qui l'information a été diffusée?

21                    **Mme GALLIT DOBNER:** Oui, tout à fait. Je suis  
22       tout à fait heureuse de vous répondre. C'est important de  
23       débiter en vous disant que nous n'avons pas observé des  
24       preuves de désinformation d'un acteur étatique étranger dans  
25       cet article du *Buffalo Chronicle*. Le *Buffalo Chronicle* est un  
26       site internet basé aux États-Unis qui affichait beaucoup de  
27       contenus différents. C'est venu sous le radar de MRR Canada  
28       quelques jours avant l'élection de 2019 quand on a vu des

1 rapports médiatiques du *Toronto Star* et de *BuzzFeed* indiquant  
2 que 8 sur 10 des articles les plus populaires affichés sur le  
3 *Buffalo Chronicle* contenaient des contenus fallacieux, des  
4 rumeurs ou de la désinformation supposée visant des chefs  
5 politiques au Canada, notamment le premier ministre. Il y  
6 avait également une autre organisation qui a affiché en ligne  
7 une pétition invitant la GRC d'enquêter.

8 Mon équipe à ce moment-là a examiné l'article  
9 du *Buffalo Chronicle* pour savoir si on pouvait confirmer les  
10 rapports de nouvelles et ce que l'équipe a découvert, c'est  
11 que, oui, 8 sur 10 des histoires de nouvelles dans le journal  
12 touchaient la politique canadienne et comprenaient ce qui  
13 semblait être des narratifs que l'on croyait faux. Ce que  
14 l'on a également constaté, c'est que le *Buffalo Chronicle*  
15 utilisait des pratiques journalistiques assez piètres, pas de  
16 titres, sources anonymes, et les gens qu'ils mettaient en  
17 liste sur leur site internet comme étant des auteurs  
18 n'étaient pas affiliés au journal.

19 Une autre chose qu'on a notée, c'est que le  
20 site internet ne visait pas des gains commerciaux. Autrement  
21 dit, quand on voit cela, d'habitude, c'est une façon  
22 d'attraper les gens. Alors, vous faites un clic et le site de  
23 nouvelles ramassait des fonds à partir des annonces sur le  
24 site internet. Dans ces cas-là, certaines des annonces  
25 n'étaient liées à rien d'autre et les gens qui annonçaient ne  
26 savaient même pas qu'ils étaient annoncés là. Alors, ça,  
27 c'était ce qu'on a constaté.

28 Quand on regardait l'amplification de ces

1 histoires sur Facebook notamment, on n'a pas vu de preuve de  
2 comptes étrangers amplifiant ces histoires. Aucune preuve  
3 indiquant que l'État étranger était derrière les histoires.  
4 Conséquemment, à ce moment-là, nous avons fait rapport,  
5 c'était dans notre rapport de situation quotidien, on a fait  
6 un rapport un peu plus approfondi pour pouvoir le discuter  
7 avec des collègues autour de la table du Groupe de travail  
8 sur les menaces électorales, mais on a arrêté là parce que,  
9 comme l'a dit madame Denham, quand nous ne voyons pas de  
10 suggestion d'activités commanditées par un État étranger, ça  
11 ne relève plus de nous.

12 **Me LYNDA MORGAN:** Est-ce que vous avez  
13 partagé avec le Panel de 5?

14 **Mme GALLIT DOBNER:** C'est exact.

15 **Me LYNDA MORGAN:** Je vais vous demander des  
16 questions au sujet de d'autres groupes de renseignement pour  
17 qu'on puisse passer à deux autres sujets que j'aimerais  
18 couvrir avec vous.

19 Je crois comprendre que vous avez reçu des  
20 renseignements sur de l'ingérence étrangère alléguée dans un  
21 concours de candidatures à l'investiture dans Don Valley  
22 North pour les élections de 2019. Est-ce exact?

23 **M. LYALL KING:** Oui.

24 **Me LYNDA MORGAN:** Est-ce que cette  
25 information a été partagée avec le Panel de 5?

26 **M. LYALL KING:** Oui.

27 **Me LYNDA MORGAN:** Est-ce que le groupe de  
28 travail a reçu des renseignements au sujet de candidats dans

1 la région de Vancouver?

2 **M. LYALL KING:** Oui.

3 **Me LYNDA MORGAN:** Est-ce que cette  
4 information a été partagée avec le Panel de 5?

5 **M. LYALL KING:** Oui.

6 **Me LYNDA MORGAN:** Est-ce que le groupe de  
7 travail était au courant qu'une mesure d'atténuation de  
8 menaces avant l'élection de 2019 pour réduire la menace de  
9 l'ingérence étrangère posée par le gouvernement?

10 **M. LYALL KING:** Oui.

11 **Me LYNDA MORGAN:** Est-ce que ç'a été partagé  
12 avec le Panel de 5?

13 **M. LYALL KING:** Oui.

14 **Me LYNDA MORGAN:** Est-ce que SITE était au  
15 courant d'allégations en rapport au transfert d'environ  
16 250 000 \$ de responsables de la Chine communiste ici par  
17 rapport à des mouvements d'ingérence?

18 **M. LYALL KING:** Oui.

19 **Me LYNDA MORGAN:** Et ç'a été partagé avec le  
20 Panel de 5?

21 **M. LYALL KING:** Oui.

22 **Me LYNDA MORGAN:** J'aimerais passer  
23 maintenant aux séances d'information aux partis politiques.  
24 Je crois comprendre que vous avez fait des breffages secrets  
25 à des membres désignés des partis politiques pendant  
26 l'élection de 2019. Est-ce exact?

27 **M. LYALL KING:** Oui, c'est exact.

28 **Me LYNDA MORGAN:** Vous avez dit à la



1 commissaire que ces séances de breffage relevaient du BCP?

2 **M. LYALL KING:** Oui.

3 **Me LYNDA MORGAN:** Quel était le résultat visé  
4 ou le but de ces séances d'information?

5 **M. LYALL KING:** Le résultat désiré était de  
6 sensibiliser, de fournir plus d'informations que ce qui se  
7 trouvait dans les sources ouvertes, parce que ce qu'on  
8 partageait, c'était au niveau secret, donc fondé sur de  
9 l'information classifiée. Et cela visait à informer les  
10 partis politiques, et plus particulièrement les particuliers  
11 qui participaient à la campagne, sur les tactiques et  
12 techniques utilisées par les adversaires étrangers dans les  
13 activités d'ingérence étrangère pour qu'on puisse mieux  
14 comprendre, sensibiliser, comme Tara l'a dit, et le partage  
15 avec d'autres partenaires pour qu'ils puissent identifier  
16 dans leurs propres espaces aussi où cela se produisait  
17 potentiellement.

18 L'autre raison pour l'engagement, c'était  
19 d'ouvrir une communication à deux sens avec ces partis et non  
20 seulement pour que nous donnions de l'information à eux, mais  
21 ouvrir un sentier où, s'ils avaient une préoccupation ou un  
22 problème, qu'ils puissent retransmettre... nous retransmettre  
23 cette information.

24 **Me LYNDA MORGAN:** Et quand vous partagez de  
25 l'information secrète, y a-t-il des limites sur le type ou la  
26 sorte d'information qui peut être partagée?

27 **M. LYALL KING:** Absolument, oui. Il y a  
28 différents niveaux de classification selon le niveau

1       potentiel de dommages potentiellement causés si cette  
2       information est communiquée publiquement. Donc, il y a... plus  
3       la cote de sécurité est faible, moins c'est précis comme  
4       information. Au niveau secret, on peut parler non seulement  
5       de tendances, mais d'être un petit peu plus spécifique dans  
6       les techniques et tactiques qui sont utilisées, mais on ne  
7       parle peut-être pas de la source des renseignements ou de  
8       personnes en particulier, il faut généraliser jusqu'à un  
9       certain point.

10                   **Me LYNDA MORGAN:** Et pour... physiquement,  
11       comment ces séances de breffage sont effectuées? Comment  
12       l'information est-elle transmise aux représentants des partis  
13       politiques ayant la cote secrète nécessaire?

14                   **M. LYALL KING:** L'information présentée par  
15       le groupe de travail, de l'information secrète, parfois non  
16       classifiée, liée à l'information en ligne, c'était informé de  
17       façon verbale.

18                   **Me LYNDA MORGAN:** Et est-ce que les partis  
19       pouvaient prendre des notes?

20                   **M. LYALL KING:** Non, le BCP a entretenu une  
21       discussion sur la façon de gérer l'information. Il ne pouvait  
22       pas y avoir de notes, ils devaient écouter et comprendre  
23       plutôt que de rapporter de l'information sur papier.

24                   **Me LYNDA MORGAN:** Les représentants  
25       recevaient de l'information classifiée. Qu'avaient-ils la  
26       permission de faire avec cette information, le cas échéant?

27                   **M. LYALL KING:** On voulait les sensibiliser,  
28       donner des détails sur ce qu'était l'ingérence étrangère,

1 comment elle était faite, et dans quelles espaces elle était  
2 faite pour qu'ils puissent conséquemment regarder dans leurs  
3 campagnes, dans leurs propres espaces pour voir si  
4 potentiellement ils pourraient aussi identifier des activités  
5 de ce type. Donc, c'était vraiment pour sensibiliser, c'est  
6 ce qu'on essayait de transmettre.

7 **Me LYNDA MORGAN:** Y avait-il de l'information  
8 pour les partis pour savoir ce qu'ils pouvaient faire de  
9 l'information?

10 **M. LYALL KING:** Oui. Je crois, si je  
11 réfléchis, on ne leur fournissait pas un niveau d'information  
12 qui était si précis qu'ils puissent y agir immédiatement, y  
13 réagir immédiatement. C'était plutôt « voici pour votre  
14 compréhension, pour votre information, pour que vous  
15 compreniez ce qu'est l'ingérence étrangère, comment ça se  
16 passe, et pour vous aider à identifier ça dans vos propres  
17 espaces », et s'ils voyaient quelque chose et potentiellement  
18 avaient une préoccupation, de revenir et de parler au BCP ou  
19 au GT MSRE.

20 **Me LYNDA MORGAN:** Il y a une séance  
21 d'information le 28 septembre 2019, une séance d'information  
22 aux membres ayant la cote de sécurité du Parti libéral  
23 seulement et c'était une question précise, ce n'était pas  
24 partagé avec les autres représentants d'autres partis, n'est-  
25 ce pas?

26 **M. LYALL KING:** Oui.

27 **Me LYNDA MORGAN:** Savez-vous qui a pris la  
28 décision d'informer le représentant libéral?

1                   **M. LYALL KING:** Je m'en remets à notre  
2                   représentant du SCRS, le représentant du SCRS pour répondre à  
3                   la question.

4                   **REPRÉSENTANT SCRS:** De ce dont je me  
5                   souviens, nous avons reçu de l'information qui devait être  
6                   partagée avec le panel et nos collègues du GT MSRE. Je ne me  
7                   souviens pas exactement de la décision, je crois qu'il y a eu  
8                   des discussions au niveau des directeurs, des sous-ministres  
9                   sur ce qu'il fallait faire de l'information.

10                   Une décision a été prise que le SCRS  
11                   informait le BCP et le Parti libéral à part des autres partis  
12                   pour leur donner cette information qui nous semblait  
13                   importante à partager.

14                   **Me LYNDA MORGAN:** Pouvez-vous dire qui a pris  
15                   cette décision?

16                   **REPRÉSENTANT SCRS:** Non, je ne me souviens  
17                   pas exactement de comment la décision a été prise,  
18                   probablement en consultation avec les membres du panel.

19                   **Me LYNDA MORGAN:** Merci.

20                   La Commission a entendu des préoccupations en  
21                   ce qui concerne l'information partagée par le GT MSRE avec  
22                   les représentants des partis politiques à l'effet que c'était  
23                   générique, difficile d'y réagir. Avez-vous une réponse ou des  
24                   commentaires sur ces critiques?

25                   **M. LYALL KING:** Oui, je peux débiter, et je  
26                   peux comprendre à un certain point comment ce sentiment est  
27                   né. C'était nouveau pour nous, franchement, pour le GT MSRE  
28                   d'informer les partis politiques, et c'était nouveau de

1 donner des cotes de sécurité dans cet espace au niveau secret  
2 et de partager de l'information classifiée avec eux. Donc, de  
3 part et d'autre, il y avait un apprentissage.

4 Comme je l'ai décrit, de par sa nature,  
5 l'information de sécurité provient de sources classifiées;  
6 pour la communiquer, il fallait caviarder certaines  
7 informations, enlever certains points de précision, et ça  
8 peut devenir général de cette façon. C'est là d'où je crois  
9 que le commentaire sur la généralisation provient.

10 De plus, on ne visait jamais à partager,  
11 comme, par exemple, « voici une liste de 50 noms de personnes  
12 à qui vous devez aller parler ». Ce n'est pas l'espace dans  
13 lequel on était. On n'avait pas d'informations nécessairement  
14 aussi précises pour que ce soit clair. C'était tout  
15 simplement pour sensibiliser.

16 Donc, je peux comprendre d'où proviennent les  
17 préoccupations sur la généralité des commentaires.

18 Mais aussi, ce qu'on sait maintenant en 2024  
19 et ce qu'on savait publiquement en 2019 sont deux choses  
20 complètement différentes. Donc, il y a beaucoup plus de  
21 sensibilisation sur ce qu'est l'ingérence étrangère  
22 maintenant à cause en partie des documents publics qui ont  
23 été partagés par le SCRS et le CST sur ce que c'est, comment  
24 ça se produit. Il y a une meilleure sensibilisation  
25 maintenant. Ce qu'on aurait pu considérer comme secret en  
26 2019 pourrait être beaucoup plus commun et public maintenant.

27 Donc, en regardant vers l'arrière, je peux  
28 comprendre comment on pourrait le voir et dire « tout le

1 monde le sait maintenant, ce n'était pas secret ». Pour nous,  
2 ce l'était à ce moment-là.

3 Et j'ajoute une dernière chose, si vous me le  
4 permettez. Parfois, il y a de l'information en sources  
5 ouvertes, que ce soit des nouvelles ou ailleurs, qui  
6 existent, auxquelles les gens ont accès, mais de façon égale.  
7 Si le message provient d'une agence de la sécurité,  
8 d'informations de sécurité dérivées d'informations  
9 classifiées, cette information est encore classifiée. C'est  
10 peut-être dans le domaine public, mais le fait qu'on sache ou  
11 qu'on regarde quelque chose peut quand même être secret,  
12 classifié, mais bien que ça soit dans le public domaine à un  
13 certain point.

14 **Me LYNDA MORGAN:** Merci.

15 On a parlé de flux d'informations à haut  
16 niveau. Je veux vous donner... vous ramener à une préoccupation  
17 sur la circulation d'informations.

18 CAN 3128, s'il vous plait.

19 **--- PIÈCE No. CAN 3128:**

20 RE: CNSB RSESN 22/19 - 2019 10 29 -  
21 CSIS National Security Brief (CNSB) /  
22 Rapport du SCRS sur les enjeux de  
23 sécurité nationale (RSESN)

24 Monsieur King, je pose ces questions à votre  
25 égard. Ce sont des courriels du 29 octobre au 1<sup>er</sup> novembre  
26 2019, c'est à peu près une semaine après les élections.

27 Est-ce que vous reconnaissez cette chaîne de  
28 courriels?

1                   **M. LYALL KING:** Oui.

2                   **Me LYNDA MORGAN:** Et vous étiez un des  
3 participants dans cette chaîne électronique?

4                   **M. LYALL KING:** Oui.

5                   **Me LYNDA MORGAN:** Si on commence...

6                   Peut-être qu'on pourrait aller plus vers le  
7 bas? Si on s'arrête là?

8                   On voit que c'est une discussion, dans le  
9 sujet, sur... c'est quoi CNSB? C'est quoi cet acronyme?

10                  **M. LYALL KING:** C'est Séances d'information  
11 nationales du SCRS.

12                  **Me LYNDA MORGAN:** Donc, il y a une date,  
13 29 octobre 2019, et si on regarde votre courriel, on remarque  
14 que vous étiez étonné de le recevoir, et vous dites :

15                               « Le document cause énormément de  
16 problèmes, à mon point de vue. »

17                  La Commissaire a entendu Cherie Henderson, à  
18 qui on a montré ce courriel, et qui a décrit la référence du  
19 rapport comme identifiant une ingérence étrangère potentielle  
20 par un Canadien, que cette personne n'avait jamais été  
21 identifiée comme acteur d'État étranger, mais semblait le  
22 faire dans la période précédant les élections 2019, et qu'il  
23 était probable que l'acteur ait déjà eu un impact sur les  
24 élections fédérales de 2019 et sera une menace d'ingérence  
25 étrangère, même après les élections.

26                  Conviendriez-vous que c'est un résumé juste  
27 d'un document qu'on ne lira pas au complet?

28                  **M. LYALL KING:** Oui.

1                   **Me LYNDA MORGAN:** Et dans le premier point à  
2 la page 1, vous remarquez que :

3                   « Le Groupe de menaces électorales  
4 n'avait pas vu ce rapport. »

5 Et que :

6                   « Il est possible que certains  
7 éléments de l'histoire aient été  
8 entendus, mais n'aient pas été reliés  
9 dans un narratif cohésif. »

10 Et si je résume ce que vous dites  
11 principalement, vous êtes préoccupé que l'information ait été  
12 transférée, mais de façon partielle.

13                   **M. LYALL KING:** Oui, c'était ma  
14 préoccupation, partiellement.

15                   **Me LYNDA MORGAN:** Et quel était le reste de  
16 la préoccupation?

17                   **M. LYALL KING:** L'échéancier et... comme vous  
18 l'avez lu. Je remarque dans ce courriel que nous recevons des  
19 morceaux d'information dans le temps, mais sur plusieurs mois  
20 ou peut-être même une année, potentiellement. On peut perdre  
21 le fil d'Ariane, on l'entend petit à petit.

22                   Lorsque ce rapport a été émis, c'était  
23 probablement la première fois où je voyais tout de façon  
24 conjointe avec une évaluation de la situation, et de le voir  
25 dans ce format, c'était très intéressant.

26                   Ma préoccupation, c'était la dissémination.  
27 Ç'a été donné à des gens qui auraient dû le voir, que ce soit  
28 très clair, mais c'est aussi que ç'a été donné en même temps



1 que ç'a été donné au GT MSRE, au SITE, et juste après les  
2 élections, et il semblait y avoir une mésentente entre ce  
3 qu'on disait et sur la nature de l'ingérence étrangère. Je  
4 m'inquiétais du message conflictuel et qu'il soit donné aux  
5 cadres supérieurs. Et réellement, j'aurais voulu en parler  
6 pour mieux comprendre. Pas que j'aurais été d'accord avec  
7 l'évaluation en bout de ligne, mais de prime abord, le groupe  
8 de travail disait une chose et le rapport disait autre chose,  
9 semble-t-il. C'est pour ça que c'était problématique.

10 **Me LYNDA MORGAN:** Prochaine page, le deuxième  
11 point : « Dissémination des renseignements ». Vous en avez  
12 déjà parlé, mais vous avez soulevé des préoccupations sur le  
13 timing, « une semaine après les élections », et comme vous  
14 l'avez dit, « lorsque cette information était connue avant et  
15 avait été colligée au fil du temps ».

16 En plus de ce que vous nous avez dit, pouvez-  
17 vous nous dire autre chose sur vos préoccupations en ce qui  
18 concerne la dissémination et l'échéancier, l'opportunité de  
19 la divulgation?

20 **M. LYALL KING:** Oui. On parle ici de l'aspect  
21 délicat de certains renseignements. Il faut reconnaître que  
22 certaines sources sont très délicates, très sensibles, et  
23 qu'il faut les protéger, et je dois noter que même dans le  
24 Groupe de travail sur les menaces électorales, il y a des  
25 différences dans la culture, dans l'approche, dans la façon  
26 de fonctionner, et chacun protège son information d'une  
27 certaine façon.

28 Donc, pour moi, en bout de ligne, je

1 considérais le GT comme un petit groupe de personnes, les  
2 gens ici que vous voyez, avec d'autres qui nous aidaient et  
3 j'espérais qu'on puisse s'assurer de voir une version plus  
4 complète des renseignements que ce qu'on avait vu.

5 Ça revient donc à plusieurs choses, et le  
6 défi des renseignements de sécurité, de voir les choses sur  
7 le fil... dans le fil du temps, les éléments délicats, les  
8 résumés, la collecte... en bref, je dirais que ce genre de  
9 choses arrive parfois. La relation entre mes partenaires de  
10 renseignement, le SCRS, on n'est pas toujours d'accord, on  
11 est comme une famille, on a des mésententes parfois, mais on  
12 réussit toujours à surmonter.

13 Donc, sur ce dernier point, je dirais que le  
14 problème de la sensibilité de l'information et la  
15 dissémination, on en a discuté, on a essayé d'y faire face en  
16 2021, on a pensé aux leçons apprises, et on a mis à jour  
17 notre documentation, notre mandat, et ainsi de suite.

18 **Me LYNDA MORGAN:** Je vous amène à un autre  
19 courriel. Je sais qu'on n'a plus de temps, en fait. C'est doc  
20 CAN 3126.

21 **--- PIÈCE No. CAN 3126:**

22 Email: Response from CSIS

23 **Me LYNDA MORGAN:** Il s'agit d'un courriel du  
24 3 novembre 2019. Reconnaissez-vous ce courriel, Monsieur  
25 King?

26 **M. LYALL KING:** Oui.

27 **Me LYNDA MORGAN:** Vous avez parlé de la  
28 question qu'on vient de voir dans la chaîne de courriel

1 précédente. Vous avez dit qu'elle avait été rejetée « de  
2 façon nonchalante par Cherie ». Pouvez-vous nous parler de la  
3 préoccupation que vous avez soulevée dans ce courriel?

4 **M. LYALL KING:** Lorsque, comme vous l'avez vu  
5 dans le dernier courriel, j'ai énoncé mes préoccupations très  
6 clairement, je n'étais pas très content de la réponse  
7 initiale. Il s'agit d'un courriel exprimant beaucoup  
8 d'émotions, mais ma réponse initiale, « ils n'ont pas compris  
9 ce que je disais », ç'a été réglé, et je n'ai pas reparti de  
10 conversation, pour être juste.

11 Donc, finalement, c'était une réaction  
12 initiale à une réponse initiale, mais je reviendrais à ce que  
13 je fais, c'est que nous avons eu des conversations par la  
14 suite, nous avons entretenu des conversations sur la façon  
15 d'améliorer le partage et nous l'avons enchâssé dans nos  
16 leçons apprises, le rapport, le mandat, une reconnaissance de  
17 défis qu'il fallait relever.

18 **Me LYNDA MORGAN:** Pour compléter cet échange,  
19 le rapport a été modifié subséquemment, on a enlevé  
20 l'évaluation sur l'impact des acteurs sur les élections de  
21 2019. Avez-vous fait partie des discussions à propos de cette  
22 modification?

23 **M. LYALL KING:** Non, je n'ai pas eu de  
24 présence dans cette discussion. Mon intention ne visait pas à  
25 influencer, mon intention était plutôt d'avoir une  
26 conversation sur une chose qui pourrait être problématique  
27 pour qu'on puisse comprendre les perspectives.

28 Le sentiment ultime du document original ne

1 correspondait pas nécessairement avec notre perspective  
2 générale, ça ne signifie pas que ces deux perspectives ne  
3 peuvent pas coexister, mais j'essayais plutôt de le  
4 communiquer.

5 Mais je n'avais pas de visibilité ou de  
6 connaissance tant que ça n'a pas été publié, ce rapport. Ç'a  
7 été complètement interne au SCRS comme discussion et réponse.

8 **Me LYNDA MORGAN:** Je veux poser une autre  
9 question sur le rapport post-action, CAN 8973.

10 **--- PIÈCE No. CAN 8973:**

11 SITE Task Force After Action Report -  
12 2019 Federal Election

13 **Me LYNDA MORGAN:** Il s'agit d'une version du  
14 rapport du GT MSRE datant d'août 2020.

15 Passons à la page 13 du PDF. Vers le bas de  
16 la page, « Évaluation générale de la menace ».

17 Si on commence à cinq lignes du bas, on voit  
18 la conclusion :

19 « ...le GT MSRE a observé des activités  
20 d'ingérence étrangère dans certaines  
21 circonscriptions électorales au  
22 Canada provenant principalement de la  
23 Chine, mais aussi de l'Inde et du  
24 Pakistan. [...] GT MSRE a évalué  
25 qu'aucune de ces activités  
26 d'ingérence n'a fait partie d'une  
27 campagne générale d'ingérence, elles  
28 n'ont pas eu d'impact sur le résultat

1 général de l'élection. En plus,  
2 aucune des activités ne respectait le  
3 seuil afin d'effectuer des enquêtes  
4 criminelles. »

5 Est-ce que cela reflète clairement... ça résume  
6 clairement les conclusions du panel 2019 en ce qui concerne  
7 l'ingérence étrangère?

8 **M. LYALL KING:** Cela reflète bien la  
9 perspective du GT MSRE, ce qui a été donné au panel.

10 **Me LYNDA MORGAN:** Et le fait que les  
11 activités d'IE remarquées par le GT MSRE aient été confirmées  
12 aux représentants ayant la cote de sécurité, est-ce que ç'a  
13 été fait?

14 **M. LYALL KING:** Je ne suis pas certain.  
15 J'aimerais m'en remettre à mes collègues du Service parce que  
16 cette information provenait du Service. Je le crois, mais je  
17 m'en remets au Service.

18 **REPRÉSENTANT SCRS:** Je crois qu'il y a eu  
19 quelques conversations avec des partis politiques  
20 individuels, le Parti libéral, celui dont vous avez parlé, et  
21 un autre engagement avec un autre parti politique qui s'est  
22 produit à part les réunions générales où on a discuté à la  
23 demande des partis. Mais au-delà de ce qui a été fourni dans  
24 les breffages généraux pour 2019, il n'y a pas eu d'autres  
25 précisions.

26 **Me LYNDA MORGAN:** Merci.

27 **Mme GALLIT DOBNER:** J'ai autre chose à  
28 ajouter. Au bas, à la fin, où on lit que le GT MSRE ne

1 pensait pas qu'il s'agissait d'une campagne générale  
2 d'ingérence étrangère, c'était l'évaluation du GT MSRE.

3 La deuxième partie de la phrase qui donne une  
4 opinion sur l'impact sur les élections générales était plus  
5 une référence à ce que le Panel de 5 a déterminé en bout de  
6 ligne. Le rapport post-action du GT MSRE est sorti après les  
7 élections. C'était une réflexion du Panel de 5 parce qu'il ne  
8 revenait pas au GT MSRE de déterminer l'impact des activités.  
9 C'était de partager l'information avec le Panel des 5 pour  
10 déterminer ce que pourrait être l'impact potentiel sur les  
11 élections canadiennes.

12 **Me LYNDA MORGAN:** Merci.

13 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci.

14 On devrait commencer les contre-  
15 interrogatoires. On a 45 minutes avant le diner. Est-ce qu'on  
16 devrait manger maintenant?

17 Je me tourne vers les avocats. J'obéis.

18 Donc, premier contre-interrogatoire, Michael  
19 Chong.

20 **Me GIB van ERT:** Merci, Madame la  
21 commissaire.

22 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me GIB van ERT:**

23 **Me GIB van ERT:** Bon après-midi au panel.

24 Je demanderais au greffier de ressortir  
25 CAN 1973. Si on va à la page 3, dans le milieu de la page... si  
26 vous pouviez l'agrandir? C'est « Menaces d'ingérence  
27 étrangère ».

28 Pardonnez-moi. Un instant. Je veux m'assurer

1 d'avoir le bon document. Voilà. C'est le même passage de la  
2 page 3 et c'est un résumé. Assurons-nous d'être sur la même  
3 page. C'est le passage au-dessus du caviardage qui dit :

4 « Cependant, GT MSRE a vu des  
5 activités d'ingérence étrangère  
6 électorales de la Chine, même du  
7 Pakistan. Le GT MSRE a évalué  
8 qu'aucune de ces activités ne faisait  
9 partie d'une campagne générale  
10 d'ingérence étrangère sur la campagne  
11 électorale et n'a pas eu d'impact sur  
12 le résultat général des élections.

13 Donc, je voulais vous parler de ça. J'ai  
14 entendu ce que madame Dobner a dit sur le résultat. Donc,  
15 pour bien préciser, bien que cette phrase dise que le GT MSRE  
16 a évalué certaines choses et qu'il n'y a pas eu d'impact  
17 général, l'impact général n'est pas une évaluation du  
18 GT MSRE, si j'ai bien compris?

19 **Mme GALLIT DOBNER:** Exact. Ça ne relevait pas  
20 du Groupe de travail MSRE d'avoir une opinion sur l'impact de  
21 ce qu'on avait vu, c'était le rôle du Panel des 5.

22 **Me GIB van ERT:** Donc, ça date d'août 2020,  
23 si je me souviens bien. On sait ce que le Panel de 5 a  
24 déterminé et c'est ce que ça reflète.

25 **Mme GALLIT DOBNER:** Exact.

26 **Me GIB van ERT:** Merci beaucoup. Peut-être  
27 que je devrais demander au Panel de 5 de commencer sur ce que  
28 vous avez dit, mais pouvez-vous nous éclairer sur la phrase

1 « Résultat général des élections »? Par exemple, avez-vous  
2 compris que cela voulait dire qui serait à la tête du  
3 gouvernement?

4 **M. LYALL KING:** C'est une bonne question et  
5 j'essaie de me souvenir de comment ces mots ont été formulés  
6 – ça fait quelques années, bien sûr.

7 En général, je crois que c'est un bon reflet  
8 des réflexions. C'est, en général, y a-t-il eu un grand  
9 changement face à ce qu'on prévoyait? Mais de faire cette  
10 déclaration, même en soi, avec le recul, ce n'est peut-être  
11 pas la bonne chose à avoir fait. Et en fait, on ne l'a pas  
12 fait dans le rapport post-action de 2021, on a tout  
13 simplement fait part de ce qu'on avait observé plutôt que  
14 d'analyser parce qu'il est très difficile d'évaluer l'impact  
15 dans cet espace. Mais ça voulait dire, en général, le  
16 résultat.

17 **Me GIB van ERT:** D'accord. Merci beaucoup.

18 Des questions sur le MRR pour Madame Denham.

19 Je vous ai entendu dire que l'idée, c'était  
20 de pouvoir partager de l'information sur les menaces, surtout  
21 la désinformation, et de le faire rapidement. Et en fait,  
22 j'ai vu certains documents qui relèvent peut-être de 2021,  
23 mais vous me direz si c'est la même chose en 2019.

24 On parlait de breffages quotidiens MRR. Est-  
25 ce qu'ils étaient produits quotidiennement?

26 **Mme TARA DENHAM:** Si c'était pendant la  
27 période du bref?

28 **Me GIB van ERT:** Oui, c'est pendant la



1 période du bref.

2 **Mme GALLIT DOBNER:** Pardonnez-moi, sans voir  
3 le document en question, je ne peux pas confirmer ou infirmer  
4 avec certitude, mais je me souviens quand... pendant la période  
5 du bref 2021, on présentait des RAPSIT quotidiens  
6 d'informations qui étaient dans les RAPSIT produits  
7 quotidiennement pour le Groupe de 5.

8 **Me GIB van ERT:** Vous souvenez-vous si ç'a  
9 été fait en 2019?

10 **Mme GALLIT DOBNER:** Je ne crois pas qu'on ait  
11 produit un rapport aussi exhaustif quotidiennement. C'était  
12 peut-être des points qu'on partageait avec le CST qui était  
13 au GT MSRE, si j'ai bien compris.

14 **Me GIB van ERT:** Vous avez expliqué qu'il  
15 s'agissait de sources ouvertes non classées.

16 **Mme GALLIT DOBNER:** Oui.

17 **Me GIB van ERT:** Étant donné le fait qu'ils  
18 ne portaient pas de classification, ils pouvaient être  
19 partagés ouvertement. Est-ce exact?

20 **Mme GALLIT DOBNER:** Au sein du gouvernement  
21 du Canada, du fait qu'un gouvernement (sic) n'est pas  
22 classifié, ça ne signifie pas que ça peut être partagé avec  
23 quiconque. Et sans doute des gens ont vu des exemples dans  
24 les demandes d'accès à l'information lorsque les documents  
25 sont non classifiés, mais ils sont quand même caviardés à  
26 cause de l'information contenue. Ce n'est pas parce que c'est  
27 pas classifié que c'est pas sensible.

28 **Me GIB van ERT:** Est-ce qu'il y a une raison

1 qui justifie que l'information MRR au sujet de désinformation  
2 ou de mésinformation de sources ouvertes n'aurait pas pu être  
3 envoyée aux gestionnaires de campagnes durant une campagne  
4 pendant l'élection de 2019?

5 **Mme GALLIT DOBNER:** L'idée à l'époque, c'est  
6 que le groupe de travail recueillait de l'information pour  
7 partager avec le Panel de 5 qui en délibérerait quant à  
8 savoir si ça rencontrait le seuil pour intervenir. Je crois  
9 que ç'a été expliqué par le passé que le seuil a été fixé  
10 très élevé parce que les gens ne voulaient pas créer une  
11 situation où le gouvernement lui-même contribue au discours  
12 et ce qui donnerait lieu à un impact sur le résultat de  
13 l'élection.

14 Le concept, c'est qu'on partageait de  
15 l'information au groupe de travail qui était partagée par la  
16 suite avec le Groupe de 5 pour prendre une décision, mais ce  
17 n'était pas partagé avec les partenaires du G7 ou avec les  
18 partenaires de la société civile. C'était particulier à un  
19 concept du groupe de travail.

20 **Me GIB van ERT:** Mais il n'y avait pas de  
21 raison de sécurité nationale qui empêchait le partage avec  
22 les campagnes électorales, si ça avait été prouvé à l'époque  
23 que...

24 **Mme GALLIT DOBNER:** Sans doute avez-vous  
25 raison, mais il faudrait que je regarde le point du fait que  
26 ce n'est pas parce que ce n'est pas classifié que ce n'est  
27 pas sensible.

28 **Me GIB van ERT:** Ce n'est pas sur votre site

1 internet?

2 **Mme GALLIT DOBNER:** Non, ce n'était pas  
3 affiché sur le site internet.

4 **COMMISSAIRE HOGUE:** Je pense qu'elle voulait  
5 ajouter une réponse.

6 **Mme GALLIT DOBNER:** Je voulais ajouter à une  
7 question qu'on a eue plus tôt. Dans l'environnement des  
8 médias sociaux, c'est vraiment difficile d'identifier si  
9 c'est de la mésinformation ou de la désinformation. Donc, le  
10 but du MRR, tel qu'identifié, c'est d'alimenter cette  
11 information pour avoir une base plus large de faire rapport,  
12 mais de le partager avant une analyse complète et une  
13 compréhension de ce qui se passe, notamment des indicateurs  
14 d'ingérence étrangère, potentiellement nous placerait dans  
15 une situation très difficile.

16 Mais à cause des hypothèses que les gens  
17 feraient à l'effet que c'était une campagne étrangère, alors  
18 qu'en fait les rapports quotidiens étaient en temps réel dans  
19 un environnement politique et ça peut être simplement des  
20 Canadiens qui partagent l'information et nous n'avons pas de  
21 preuves conclusives.

22 C'est pour ça que pendant la période  
23 électorale, l'information, comme madame Dobner l'a dit, est  
24 partagée pour le contexte, pour suivre ce qui se passe. Mais  
25 en 2019, nous n'avons jamais pu confirmer des liens avec  
26 l'étranger.

27 **Me GIB van ERT:** Donc, quelles sont les  
28 préoccupations politiques au sujet de ces... cela? Mais vous

1 l'avez expliqué, il y a peut-être d'autres raisons de ne pas  
2 le faire, d'ailleurs.

3 **Mme TARA DENHAM:** On parlait de la période  
4 électorale parce que MRR Canada peut partager l'information  
5 en dehors de la période électorale, mais pendant la période  
6 électorale, il faut apporter ces autres considérations.

7 **Me GIB van ERT:** Donc, une dernière question  
8 qui se dirige vers vous, madame Denham, porte sur le journal  
9 *Buffalo Chronicle* et cet incident. On a déjà entendu dire que  
10 c'était pas commandité par un État, mais publié à l'extérieur  
11 du pays, mais j'ai également vu dans le rapport qu'en fait,  
12 l'histoire a été démystifiée par Snopes et d'autres, oui?

13 Vous hochez la tête que oui.

14 Ce matin, monsieur Sutherland a témoigné et  
15 il a dit que lui, sous la direction du greffier du Conseil  
16 privé, monsieur Shugart, avait demandé à Facebook d'enlever  
17 l'article sur Facebook, et Facebook l'a fait.

18 Alors, ma question pour vous, c'est : êtes-  
19 vous au courant du fait que le greffier du Conseil privé a  
20 bien dit des directions semblables par rapport à la  
21 désinformation touchant le Parti conservateur du Canada pour  
22 leurs plateformes ou leurs candidats?

23 **Mme TARA DENHAM:** Ce n'était pas moi qui m'en  
24 suis occupé pendant la période du greffe.

25 **Me GIB van ERT:** Alors, Madame Dobner?

26 **Mme GALLIT DOBNER:** Non, je n'étais pas au  
27 courant.

28 **M. LYALL KING:** Je ne suis pas au courant.

1 M. ERIC GORDON: Non, moi non plus.

2 Me GIB van ERT: Et le témoin que je ne vois  
3 pas?

4 REPRÉSENTANT SCRS: Exact, moi aussi, je  
5 n'étais pas au courant de cela.

6 Me GIB van ERT: Merci. J'ai terminé mes  
7 questions.

8 COMMISSAIRE HOGUE: J'invite maintenant  
9 l'avocat pour Jenny Kwan de s'avancer.

10 --- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me MANI KAKKAR:

11 Me MANI KAKKAR: Bon après-midi, membres du  
12 panel. Je suis l'avocate de Jenny Kwan.

13 J'ai quelques questions où je veux mettre  
14 l'accent sur l'information du groupe de travail vers les  
15 partis politiques ou les membres du Parlement.

16 Je comprends que, comme groupe de travail,  
17 vous ne le faites pas, mais peut-être que vos agences en ont  
18 fait par la suite, et j'apprécieraient donc que vous  
19 distinguiez où c'est le groupe de travail et où c'est  
20 l'agence spécifique qui agit ici... ça se présente.

21 Ce que nous comprenons de l'ingérence  
22 étrangère, selon ce qui a été présenté jusqu'à ce jour, c'est  
23 qu'il peut y avoir des petites occurrences que ce soit un  
24 affichage, un renvoi, un article, ou un événement de  
25 campagne, et ce que je veux comprendre, c'est comment le  
26 groupe de travail ou les agences comprennent l'impact agrégé  
27 de ces petits événements qui, isolément, dans un cas  
28 particulier, on a l'impression qu'il s'agit d'un tout petit

1 évènement, donc situation stable, mais rendu à la quatrième  
2 semaine, il y en a eu six qui peut-être collectivement  
3 commencent à avoir de l'effet. Alors, je veux comprendre si  
4 le groupe de travail ou les agences ont tenu compte de  
5 l'effet agrégé.

6 **M. LYALL KING:** Je vais répondre et débiter  
7 par le deuxième point. C'est un point excellent. C'est un  
8 défi du point de vue de la cueillette de renseignements. Nous  
9 constatons qu'il y a des éléments d'information qui se  
10 présentent dans le temps et qui n'est pas toujours apparent  
11 que c'est en rapport avec l'ingérence étrangère. Ça peut être  
12 un autre genre d'activité et qui seulement suite à une  
13 période de temps qu'on commence à voir une façon de faire qui  
14 se manifeste ou d'autres informations qui pourraient  
15 corroborer ou confirmer.

16 Ce que vous avez décrit est exactement la  
17 nature de la cueillette et l'évaluation du renseignement.  
18 Quand on évalue les enjeux, l'ingérence étrangère, le  
19 comportement des adversaires étrangers, nous ne regardons pas  
20 une période de temps très courte. On essaye de le comprendre  
21 dans un temps plu élargi, et c'est l'une des raisons pour  
22 laquelle le groupe de travail existe en dehors de la période  
23 électorale.

24 L'intention, c'est de pouvoir suivre ces  
25 choses et d'en discuter dans le temps et ensuite d'inclure  
26 cette information dans nos évaluations globales. C'est ce que  
27 nous avons fait et que l'on pourrait discuter par rapport à  
28 2021. Les agences et les ministères peuvent faire ça de

1 diverses façons, mais nous suivons tout simplement, et  
2 comprenons et essayons de renforcer notre connaissance dans  
3 le temps au sujet du comportement des adversaires. C'est le  
4 processus du renseignement.

5 Je reviens à la première partie de la  
6 question au sujet de l'information qui va du groupe de  
7 travail vers les partis politiques et j'espère répondre de la  
8 bonne façon.

9 Essentiellement, le groupe de travail en tant  
10 que groupe donne des séances d'information verbales aux  
11 partis politiques avant la période électorale et quelquefois  
12 pendant la période électorale pour les deux élections, 2019  
13 et 2021. Ces séances de renseignement verbales parlent du  
14 rôle du groupe de travail et ce qu'on considère comme des  
15 menaces. Il s'agit d'un ensemble de réunions ou séances  
16 d'informations structurées et gérées par le Bureau du Conseil  
17 privé et qui les coordonnait et les préside. Nous faisons  
18 partie de ces séances d'information envers les partis  
19 politiques. D'autres entités étaient... du CST, du Centre  
20 cybernétique y étaient, du Bureau du Conseil privé, le  
21 directeur des Institutions démocratiques était là. Et voilà  
22 comment ces choses-là alimentaient le flot de l'information.

23 Quand vous avez entendu notre représentant du  
24 SCRS, il y a eu des moments de discussions séparées avec  
25 peut-être un seul parti politique plutôt que tous les quatre  
26 étant donné la délicatesse de l'enjeu discuté. Cela n'était  
27 pas selon un horaire régulier, mais c'est le SCRS en  
28 coordination avec le Bureau du Conseil privé qui gérait ces

1 réunions.

2 **Me MANI KAKKAR:** J'apprécie votre réponse.

3 **Mme GALLIT DOBNER:** En ajout, il faut vous  
4 parler de comment nous, nous abordons la nature à la pièce  
5 des renseignements sur l'étranger.

6 Selon les leçons que nous avons apprises de  
7 d'autres partenaires du gouvernement, l'ingérence étrangère  
8 ne commence pas et ne finit pas pendant la période  
9 électorale. Alors, je vous dirais qu'il y a trois choses que  
10 nous avons faites pour faire face à ce défi, qui est un  
11 véritable défi qui rend notre travail plus difficile.

12 Premièrement, le travail que nous avons fait  
13 en vue de l'élection de dresser des portraits des menaces et  
14 que nous avons partagé avec plusieurs groupes pour essayer  
15 d'éduquer et de faire comprendre quel était le genre de  
16 comportement d'ingérence qu'il y avait, même avant une  
17 élection.

18 Deuxièmement, c'était le faible seuil  
19 appliqué à l'information partagée dans nos rapports  
20 quotidiens. Donc, MRR Canada comprenait des rapports  
21 d'information que nous voyions dans l'espace en ligne. Même  
22 si on ne détectait pas un commanditaire étatique étranger à  
23 ce moment-là, on reconnaissait que ce genre de choses peut  
24 débiter petit. Donc, il y avait une barre très basse pour le  
25 partage de l'information d'un rapport quotidien.

26 Troisièmement, les séances d'information  
27 orales pour les P5, choses qu'on a bien faites dans  
28 l'élection 2021 dont on parlera cet après-midi. Il s'agissait



1 là d'une occasion pour les quatre membres du groupe de  
2 travail ou leurs sous-ministres de rassembler un portrait  
3 plus cohérent et d'expliquer aux membres du P5, dans un  
4 contexte, ce que nous voyions et observions.

5 **Me MANI KAKKAR:** La réponse était complète.  
6 Merci.

7 Et passons donc à ce que je considère comme  
8 étant de l'ingérence étrangère au niveau d'une campagne,  
9 parce que beaucoup des exemples que nous voyons visent soit  
10 des candidats particuliers ou des partis particuliers, et il  
11 me semble, donc, pour moi – et j'aimerais bien que le panel  
12 se prononce là-dessus –, que la première ligne de l'ingérence  
13 étrangère est au niveau des campagnes.

14 Est-ce que vous seriez d'accord avec ça?

15 **M. LYALL KING:** J'ai cru entendre quelqu'un  
16 éternuer.

17 **Me MANI KAKKAR:** Oui, très fort dans la  
18 salle.

19 **M. LYALL KING:** Alors, notre façon de dire la  
20 chose, et mon collègue du SCRS va peut-être y ajouter son  
21 grain de sel, c'est que l'ingérence étrangère ne finit  
22 jamais. C'est dans beaucoup d'espaces et à beaucoup de  
23 niveaux du gouvernement. Il y en a même au niveau municipal  
24 ou des provinces et dans beaucoup d'espaces.

25 Alors, ce que vous dites est exact en ce sens  
26 que les campagnes électorales, c'est un espace, mais c'est  
27 très courant dans divers éléments de la société.

28 Je sais pas si mon collègue du SCRS veut

1 commenter là-dessus.

2 **REPRÉSENTANT SCRS:** Oui. L'un des buts de  
3 données une cote secrète à des représentants des partis leur  
4 permettant d'avoir certaines informations, de voir des  
5 éléments de méthodologies (inintelligible) de sorte que, au  
6 niveau de la campagne dans une circonscription, si quelque  
7 chose est porté à leur attention, ça peut être en accord avec  
8 les éléments et informations qu'on a communiquées dans les  
9 séances d'information. Donc, ils peuvent nous revenir avec  
10 cela.

11 Certainement dans un cas dont j'ai parlé avec  
12 un parti politique qui est venu vers nous, c'était pour nous  
13 exprimer une préoccupation au sujet de quelque chose qu'il  
14 croyait se produire dans une campagne dans une  
15 circonscription. Cela nous a permis de prendre cette  
16 information et de répondre et de leur parler.

17 Cela se produit potentiellement au niveau  
18 d'une campagne, et un point de mon collègue CSE... CST, cela se  
19 produit dans tous les éléments de la société pendant les  
20 périodes électorales et en dehors des périodes électorales.  
21 L'ingérence étrangère est une menace importante au Canada et  
22 aux Canadiens.

23 Je crois qu'il y a... nous essayons d'établir  
24 des mécanismes permettant à cette information de circuler et  
25 de (inintelligible) utile pour aborder certains des  
26 problèmes.

27 J'espère avoir répondu à la question.

28 **Me MANI KAKKAR:** Oui, et cela m'amène à ce

1 que je crois être ma dernière question étant donné le temps.

2 Est-ce que vous pouvez afficher le document  
3 CAN 14863 (sic)? Page 5 du PDF. Et si vous pouvez le rendre  
4 lisible, s'il vous plaît? C'est parfait.

5 C'est le même document, « La matrice de  
6 réponse du groupe de travail » et on sait que c'est des  
7 agences qui agissent, donc si vous pouvez répondre en parlant  
8 de ce que fait le groupe de travail et ce que fait votre  
9 agence, cela serait apprécié.

10 Donc, le représentant du SCRS dit qu'il y  
11 avait des façons de faire circuler cette information. Et  
12 quand il s'agit du Parlement ou des partis politiques, je  
13 veux comprendre par rapport à cette matrice des  
14 responsabilités ou de réponse où ils seraient les  
15 récipiendaires de l'information ou d'une réponse. Je crois,  
16 donc, que sur « Perturber » pour le SCRS..

17 Est-ce qu'il y a d'autres endroits où il y a  
18 de l'information qui va vers les partis politiques, outre que  
19 par un représentant?

20 **M. LYALL KING:** Je vais débiter. J'ai dit  
21 plus tôt qu'il ne s'agit pas nécessairement ici d'une matrice  
22 complète, une vue complète de la chose, mais que ç'a été  
23 construit suite à des exercices de table et qui se voulaient  
24 un guide général pour nous.

25 Mais ce qu'on peut dire, c'est que du point  
26 de vue des activités ou des responsabilités du groupe de  
27 travail, ce que vous ne voyez peut-être pas là, c'est le  
28 simple fait d'informer les gens, qui est la mesure prise. Le

1 groupe de travail comme groupe collectif informe les sous-  
2 ministres et le Panel de 5, qui était l'endroit principal où  
3 circulait cette information, ensuite c'est à chaque agence ou  
4 respon... département de réponse, selon son mandat et ses  
5 responsabilités.

6 Donc, du point de vue du CST, (le Cyber  
7 Centre est un élément du CST – entre parenthèses –), il y a  
8 eu de la documentation préparée par rapport à comment se  
9 protéger de menaces cybernétiques, comment protéger les  
10 campagnes de menaces cybernétiques et comment gérer  
11 l'information.

12 Donc, nous, du centre... du Cyber Centre, avons  
13 l'autorité et le mandat qui nous donne la capacité de donner  
14 des conseils, et ç'a été fait. Donc, chaque membre du groupe  
15 de travail peut ou peut choisir de ne pas le faire, selon  
16 l'information, et ça peut être un point important.

17 Il y a beaucoup de choses potentiellement qui  
18 peut être discuté. Étant donné un élément d'information, ça  
19 peut ne pas suffire pour que quelqu'un entreprenne des  
20 mesures, il faudrait peut-être accumuler plusieurs éléments  
21 d'information ou une combinaison de différentes sources pour  
22 confirmer. Madame Dobner avait mentionné cela. Donc, il y a  
23 nombre de facteurs qu'il nous faut considérer.

24 Mais règle générale, le groupe de travail  
25 informe le panel et les sous-ministres, et ensuite ça ira à  
26 chaque membre ou groupe du groupe de travail d'agir selon son  
27 mandat, selon les seuils que eux ont... des mesures à prendre  
28 face à certains renseignements.

1                   **Me MANI KAKKAR:** Si j'ai bien compris, sur la  
2 matrice devant nous, vous diriez qu'il n'y a pas d'autres  
3 endroits où l'information irait soit du groupe de travail  
4 vers les membres du Parlement ou des candidats ou les partis  
5 politiques, mais c'est aux agences spécifiques qui le  
6 feraient?

7                   **M. LYALL KING:** Règle générale, avec le bémol  
8 que cette matrice ne représente pas un portrait global des  
9 choses, il y a d'autres choses qui pousseraient, donc  
10 l'informer n'est pas mentionné, par exemple, et nous  
11 informons.

12                   **Me MANI KAKKAR:** Bon.

13                   **M. ERIC GORDON:** En réponse supplémentaire,  
14 si un incident ou une collection d'incidents qui rencontre un  
15 seuil de criminalité, de par la nature des enquêtes  
16 criminelles, ce serait porté dans la sphère ouverte et un  
17 candidat ou une entité qui était victime d'activités  
18 criminelles serait témoin dans le processus, et donc, par  
19 définition, serait impliqué, si on en arrive à cette  
20 compréhension que les enquêtes criminelles prennent beaucoup  
21 de temps.

22                   Alors, même si c'est censé être une matrice  
23 de réponse, même s'il y avait des activités criminelles, si  
24 c'est pendant la période électorale, ça peut s'étendre bien  
25 au-delà étant donné l'enquête, le temps que ça prend pour  
26 mener une enquête et avoir une réponse judiciaire.

27                   **Me MANI KAKKAR:** Merci. J'apprécie votre  
28 réponse, Monsieur Gordon.

1 Et même si j'ai d'autres questions, il faut  
2 que je respecte mon temps. Merci.

3 **COMMISSAIRE HOGUE:** Et le suivant, c'est  
4 l'avocat de Han Dong.

5 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me EMILY YOUNG:**

6 **Me EMILY YOUNG:** Bon après-midi. Nous avons  
7 quelques questions pour le représentant du SCRS au panel en  
8 rapport avec la preuve fournie par eux devant la Commission  
9 le 1<sup>er</sup> mars 204, mais nous sommes heureux aussi de recevoir  
10 des commentaires de d'autres membres du panel s'ils  
11 souhaitent ajouter quelque chose.

12 Donc, au représentant du SCRS, ma question :  
13 Vous avez donné un témoignage le 1<sup>er</sup> mars que  
14 le SCRS émet des précautions au sujet de préoccupations de  
15 motivation qui peuvent paraître dans les rapports de  
16 renseignement. Est-ce que vous vous référez à des  
17 préoccupations que le SCRS peut avoir sur des motivations  
18 d'une source du renseignement?

19 **REPRÉSENTANT SCRS:** Je ne peux pas répondre à  
20 cette question.

21 **Me EMILY YOUNG:** Est-ce que vous pouvez  
22 fournir d'autres informations, de l'information au sujet des  
23 préoccupations en matière de motivation en termes  
24 « généraux »?

25 **REPRÉSENTANT SCRS:** Je crois que dans le  
26 présent espace, selon mon rôle sur le groupe de travail, je  
27 ne pourrais pas répondre à la question que vous avez posée.

28 **Me EMILY YOUNG:** Merci.

1                   Alors, peut-être vous ne pourrez pas répondre  
2                   à la question suivante non plus, mais je vais la poser quand  
3                   même pour le dossier.

4                   Est-il le cas qu'une préoccupation de  
5                   motivation peut avoir une incidence sur la fiabilité de  
6                   l'information de renseignement?

7                   **REPRÉSENTANT SCRS:** (Inintelligible), oui, de  
8                   façon générale, on peut dire cela, en effet.

9                   **Me EMILY YOUNG:** Et dans certains cas, ça  
10                  peut rendre la fiabilité du renseignement plus faible?

11                  **REPRÉSENTANT SCRS:** Encore une fois, c'est  
12                  pas nécessairement le cas.

13                  À plusieurs égards, on peut avoir de  
14                  l'information véridique tout en ayant un certain degré  
15                  d'incertitude quant aux motivations.

16                  **Me EMILY YOUNG:** Merci.

17                  Donc, c'est possible que dans certains cas,  
18                  selon les circonstances, et on ne vous demanderait pas  
19                  d'aller dans les circonstances spécifiques, mais c'est  
20                  possible que dans quelques cas ça peut réduire la fiabilité?

21                  **REPRÉSENTANT SCRS:** Oui, c'est exact.

22                  **Me EMILY YOUNG:** Merci beaucoup.

23                  J'ai terminé mes questions.

24                  **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci.

25                  Le suivant, c'est le Parti conservateur.

26                  **Me NANDO de LUCA:** M'entend-on, Madame la  
27                  commissaire?

28                  **COMMISSAIRE HOGUE:** Oui.

1 --- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me NANDO de LUCA:

2 Me NANDO de LUCA: Puis-je demander qu'on  
3 affiche... que le document 4011 (sic) soit affiché, s'il vous  
4 plait? Le rapport institutionnel du Bureau du Conseil privé.

5 COMMISSAIRE HOGUE: Ça s'en vient.

6 Me NANDO de LUCA: Merci beaucoup.

7 --- PIÈCE No. CAN.DOC.11:

8 Institutional Report for PCO

9 Me NANDO de LUCA: À la page 2, au bas de la  
10 page 2, au haut de la page 3 de ce rapport, il y a une  
11 description de la composition du Panel de 5, et également  
12 comment elle reçoit et agit sur l'information qu'elle reçoit  
13 du Groupe de travail sur les menaces électorales. On a les  
14 paragraphes devant nous et je vais poser une question d'ordre  
15 général. Jetez-y un coup d'œil.

16 Et je vais peut-être poser la question comme  
17 suit :

18 Dans le dernier paragraphe, il y a une  
19 indication d'un incident ou des incidents qui ont été  
20 signalés au Panel de 5 et ensuite ayant donné lieu à de  
21 l'action du Panel de 5. Est-ce que cela rencontre... si ça  
22 rencontre le seuil dont on a parlé plus tôt aujourd'hui.

23 Question générale : alors, tel qu'utilisé  
24 dans ce rapport, est-ce que le mot « incident » réfère à un  
25 certain type au niveau d'informations étrangères ou  
26 incidences, c'est la fiabilité de l'information communiquée  
27 dans les rapports quotidiens?

28 L'INTERPRÈTE: Intervention.



1                   **Me MATTHEW JOHNSON:** Madame la commissaire,  
2 je ne comprends à quelle partie du rapport le collègue  
3 réfère. Est-ce que ça peut être clair avant qu'il ne pose des  
4 questions?

5                   **COMMISSAIRE HOGUE:** Oui, d'accord.

6                   Maitre De Luca, voulez-vous signaler, s'il  
7 vous plait, exactement à quel élément du rapport vous faites  
8 référence?

9                   **Me NANDO de LUCA:** Oui. Si vous regardez les  
10 trois derniers paragraphes – je le vois sur mon écran parce  
11 que c'est trop petit là-bas – de la page 2, on réfère à  
12 l'information que le Panel de 5 reçoit et le mot dans la  
13 troisième... (inintelligible) « un incident isolé ou une  
14 accumulation d'incidents séparés », et dans le dernier  
15 paragraphe, ça parle de :

16                                   « Si informé d'un incident, sur la  
17 base consensuelle avec consultation  
18 [du] Panel de 5 déterminera si leur  
19 seuil pour faire une information  
20 publique a été satisfait. »

21                   Alors, ma question, c'est : si le Panel sait,  
22 donc le mot « incident » ici, est-ce que utilisé pour viser  
23 quelque chose de spécifique ou c'est simplement un mot pour  
24 de l'information que le groupe de travail recueille et sur  
25 lequel il fait rapport?

26                   **M. LYALL KING:** Du point de vue du groupe de  
27 travail (inintelligible), quand vous dites « panel », c'est  
28 nous, le panel ici?

1                   **Me NANDO de LUCA:** Oui.

2                   **M. LYALL KING:** Je ne peux pas vraiment faire  
3 de commentaire. Ce n'est pas un document créé par nous. Nous  
4 n'avons pas créé ce document, et donc, je ne voudrais pas  
5 faire de commentaire spécifique sur l'utilisation du mot  
6 « incident » dans ce rapport produit par quelqu'un d'autre.  
7 Si j'avais créé le rapport, je pourrais le faire, mais je ne  
8 suis pas à l'aise de le faire dans ce cas-ci.

9                   **Me NANDO de LUCA:** Merci. Et ce serait exact  
10 de supposer qu'en rapport avec l'élection générale de 2019,  
11 le Groupe de travail sur les menaces électorales dans ses  
12 rapports au Panel de 5 n'a pas signalé de l'information  
13 spécifique ou de renseignements que le Panel de 5 devrait  
14 considérer pour des mesures subséquentes ou pour divulgation?

15                   **M. LYALL KING:** Je veux être sûr d'avoir bien  
16 compris. Ma réponse, c'est que nous avons signalé beaucoup  
17 d'informations au Panel de 5, plus ou moins précises, et  
18 provenant de multiples sources. Rien de ce qui a été signalé  
19 au Panel est allé avec des recommandations. C'était  
20 simplement « nous avons observé telle chose, telle chose,  
21 telle chose », entièrement... indépendant entièrement du Panel  
22 de 5, ils l'ont fait séparément de nous de décider comment  
23 accepter cette information et prendre des décisions  
24 subséquentes.

25                   **Me NANDO de LUCA:** Merci. J'ai entendu  
26 quelques fois dans les témoignages directs et en contre-  
27 interrogatoire des références à l'effet que l'un des rôles du  
28 groupe de travail en 2019 était de partager l'information tel

1 qu'approprié avec les partis politiques ou leurs  
2 représentants qui avaient obtenu la cote de sécurité  
3 nécessaire. Est-ce exact?

4 **M. LYALL KING:** Oui, c'est exact.

5 **Me NANDO de LUCA:** Il avait été suggéré, me  
6 semble-t-il, mais je veux le signaler, qu'il y a eu plusieurs  
7 réunions pendant la période électorale avec un ou plusieurs  
8 partis politiques, et ça, c'est 2019 toujours.

9 **M. LYALL KING:** Pour préciser, il y avait des  
10 réunions fixées, organisées par le Bureau du Conseil privé  
11 qui... « à laquelle » le groupe de travail a participé, trois  
12 ou quatre en 2019 et « quelques-uns » avant, « quelques-uns »  
13 pendant la période électorale. Donc, et ç'avait été fixé  
14 quelques semaines d'avance nous permettant de nous assurer  
15 que les membres des partis politiques avec cote de sécurité  
16 pouvaient assister.

17 En dehors de cela, il y a eu comme  
18 (inintelligible) récemment un engagement distinct de  
19 l'engagement collectif. Ça, ça aurait impliqué le SCRS, mais  
20 coordonné par le Bureau du Conseil privé, c'est mon collègue  
21 du SCRS qui peut en parler plus longuement.

22 **REPRÉSENTANT SCRS:** Exact. Il y a eu une  
23 réunion qu'on a déjà mentionnée, c'était avec le Parti  
24 libéral, qui était séparée. Ensuite, il y a eu deux réunions  
25 par rapport au même incident avec un autre parti politique,  
26 et une pour recevoir l'information et l'autre pour leur  
27 parler en réponse à leurs préoccupations.

28 **Me NANDO de LUCA:** Merci beaucoup. Et

1 question de suivi rapide d'après la nature de la réponse :  
2 vous ne pouvez pas divulguer quel parti politique est en  
3 cause ici dans le deuxième incident?

4 **REPRÉSENTANT SCRS:** C'est exact.

5 **Me NANDO de LUCA:** Merci. Je veux revenir  
6 maintenant à ma question générale. Est-ce que le Groupe de  
7 travail sur les menaces électorales a produit un document  
8 pour la Commission qui parle des occasions ou des dates où  
9 les séances d'information aux partis politiques ont eu lieu?  
10 J'en ai un du Conseil privé, et on en parlera après, mais je  
11 veux savoir s'il y a un autre document que vous connaissez.

12 **M. LYALL KING:** Veuillez m'excuser, mais dans  
13 le cours de plusieurs mois et dans plusieurs discussions,  
14 j'ai tâché de me rappeler mes notes, à partir de mes notes et  
15 de mes agendas, de reconstituer les dates de ces réunions,  
16 mais je ne sais pas s'il y a un document qui contient tout  
17 cela que le groupe de travail a produit, mais j'ai contribué  
18 selon mes connaissances.

19 **Me NANDO de LUCA:** Alors, parlons de ce que  
20 je sais.

21 Est-ce qu'on peut avoir le document CAN 1303  
22 (sic) affiché, s'il vous plait?

23 **--- PIÈCE No. CAN 13303:**

24 Briefings on Foreign Election  
25 Interference

26 **Me NANDO de LUCA:** C'est du Bureau du Conseil  
27 privé et cela contient entre autres une énumération de  
28 séances de breffage coordonnées par le BCP. Donc...

1 Je dois voir sur mon écran aussi, désolé.

2 Il y a un résumé des breffages avec les  
3 partis politiques, leurs représentants, page 3 de 4.

4 Si je comprends bien, ce document semble  
5 donner une indication de séances d'information aux partis  
6 politiques pendant la période du bref des élections générales  
7 2019. N'est-ce pas?

8 **M. LYALL KING:** Oui, le 4 septembre, c'est  
9 celle dont vous parlez, je croirais.

10 **Me NANDO de LUCA:** Je pense le 4 septembre,  
11 c'est avant la période du bref. Je parlais du 28 septembre  
12 2019, en fait, et ce serait la réunion dont on a déjà discuté  
13 pour le Parti libéral du Canada.

14 Donc, je me demande si cette liste est  
15 incomplète ou si c'est le seul breffage qui a été fait à  
16 plusieurs reprises le GT MSRE aux partis politiques pendant  
17 la période du bref pour les EG 2019.

18 **REPRÉSENTANT SCRS:** J'ai un document qui dit  
19 2 octobre 2019 qui ne s'y trouve pas non plus.

20 **Me NANDO de LUCA:** Pouvez-vous partager le  
21 numéro de document?

22 **REPRÉSENTANT SCRS:** CAN 2327

23 **--- PIÈCE No. CAN 2327:**

24 Political Parties Classified Briefing

25 - 2019-10-02

26 **Me NANDO de LUCA:** À part ces deux pour les  
27 périodes du bref en 2019, y a-t-il eu d'autres breffages  
28 faits par le groupe de travail ou ses membres pour

1 l'ingérence étrangère aux partis politiques?

2 **REPRÉSENTANT SCRS:** Les deux réunions  
3 n'apparaissent pas sur la liste, mais c'était pendant la  
4 période du bref.

5 **Me NANDO de LUCA:** Merci beaucoup.  
6 Je n'ai plus de questions. Merci.

7 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci beaucoup.  
8 Dernier avocat avant le dîner, Coalition des  
9 droits de l'humain.

10 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me SARAH TEICH:**

11 **Me SARA TEICH:** Bonjour à tous. J'empêche  
12 tout le monde d'aller manger. Je vais être brève.

13 Si je pouvais demander d'afficher  
14 CAN.DOC cinq zéros avec un 7 à la fin.

15 **--- PIÈCE No. CAN.DOC 7:**

16 Global Affairs Canada (GAC)  
17 Institutional Report - UNCLASSIFIED

18 **Me SARAH TEICH:** C'est le rapport  
19 institutionnel d'Affaires mondiales Canada. Ce sera des  
20 questions pour mesdames Dobner et Denham.

21 Passons à la page 5, paragraphe 9.

22 À ce paragraphe, on dit que MRR a eu un  
23 contrat avec le Conseil de l'Atlantique avant les élections  
24 de 2019.

25 Allons voir HRC 28.

26 **--- PIÈCE No. HRC 28:**

27 The Atlantic Council's questionable  
28 relationship with Gabon's leader -

1 *The Hill*

2 **Me SARA TEICH:** Allons au milieu de la  
3 page 3, je vais lire quelques paragraphes pour avoir vos  
4 réflexions. Il s'agit d'un article publié en 2016 par *The*  
5 *Hill* par Halvorssen et Gladstein.

6 On voit que les auteurs :

7 « Des questions commencent à faire  
8 surface sur l'intégrité du Conseil en  
9 2021 lorsque l'organisation a fait  
10 une fête pour le Kazakhstan.  
11 Alexander Mirtchev, un Bulgare qui  
12 consulte pour le régime, est encore  
13 au conseil d'administration du  
14 Conseil de l'Atlantique. Le Conseil a  
15 dû révéler que ses bailleurs de fonds  
16 comprenaient des États policiers  
17 comme l'Arabie saoudite et  
18 l'Azerbaïdjan. »

19 Est-ce que vous connaissiez ces suppositions  
20 lorsque le groupe a été embauché avant les élections de 2019?

21 **Mme GALLIT DOBNER:** Non. Je ne suis pas au  
22 courant de ce rapport, non.

23 **Me SARA TEICH:** Si on pouvait aller à la  
24 page 4 :

25 « Le Conseil de l'Atlantique et ses  
26 discussions avec un dictateur [...] lors-  
27 que Frederick Kempe a reçu un  
28 Prix du citoyen octroyé au dictateur

1 du Gabon... »

2 Étiez-vous au courant?

3 **Mme TARA DENHAM:** Non.

4 **Me SARA TEICH:** À la page 13, je lis deux  
5 paragraphes encore, ça commence à la page 13 jusqu'à la  
6 page 14 :

7 « À part le Gabon, le pire travail  
8 fait par le Conseil de l'Atlantique  
9 est au nom du régime de l'Érythrée,  
10 la « Corée du Nord de l'Afrique ».  
11 L'Érythrée est sous le joug d'Isaias  
12 Afwerki depuis des décennies. Son  
13 contrôle brutal de son peuple et il  
14 rend en exil les dissidents des  
15 prisons sur les îles. Il a été accusé  
16 par les Nations Unies de crimes  
17 contre l'humanité et de torture, de  
18 viols.

19 Dans le *New York Times* en juin 2016,  
20 il (sic) a dit que c'était 'mauvais  
21 en Érythrée, mais pas si mal'.

22 Beaucoup de façons de réduire  
23 l'impact de la dictature [...] Le  
24 Conseil de l'Atlantique soutient un  
25 régime qui ne peut être décrit que  
26 comme une force du mal. Le Centre  
27 Nevsun dit qu'il y a beaucoup  
28 d'intérêts miniers en Érythrée,



1                   appuyés par le Conseil de  
2                   l'Atlantique. »

3                   Étiez-vous au courant de ça avant l'élection  
4 de 2019?

5                   **Mme TARA DENHAM:** Non.

6                   **Me SARA TEICH:** Je n'ai plus de questions.

7                   **Mme TARA DENHAM:** Est-ce que je peux rajouter  
8 à ma réponse?

9                   Je n'ai pas lu cet article, on n'était pas au  
10 courant de ça à ce moment-là. Il s'agit d'un article en 2016.  
11 Je ne suis pas familière avec quelques réponses qui se sont  
12 produites depuis et si le Conseil de l'Atlantique a répondu,  
13 mais je dirais que ce que nous savions, c'est que leur... le  
14 laboratoire médicolégal est une des meilleures lentilles pour  
15 voir ce processus, donc nous nous concentrons là-dessus.

16                   Mais du côté contenu, on cherchait les  
17 experts les plus forts. Donc, je peux vous dire ce que je  
18 connais du Conseil atlantique, mais je ne peux pas parler de  
19 cet article ni comment le Conseil de l'Atlantique aurait  
20 répondu entre l'article et notre sous-traitance de  
21 l'organisation.

22                   **Me SARA TEICH:** Merci.

23                   **COMMISSAIRE HOGUE:** Alors, bon appétit à  
24 tous. Nous revenons à 15 heures. Il est déjà 13 h 40.

25                   **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plaît.

26                   Cette séance est en pause jusqu'à 3 heures.

27 --- La séance est suspendue à 13 h 39

28 --- La séance est reprise à 14 h 50

1 LE GREFFIER: À l'ordre, s'il vous plait.

2 Cette séance de la Commission sur l'ingérence  
3 étrangère a repris.

4 COMMISSAIRE HOGUE: Donc, nous poursuivons le  
5 contre-interrogatoire. Je crois que le prochain témoin, c'est  
6 UCC – le CUC, en français.

7 --- M. ERIC GORDON, Sous le même serment:

8 --- Mme GALLIT DOBNER, Sous la même affirmation:

9 --- Mme TARA DENHAM, Sous la même affirmation:

10 --- M. LYALL KING, Sous la même affirmation:

11 --- REPRÉSENTANT SCRS, Sous la même affirmation:

12 --- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me JON DOODY:

13 Me JON DOODY: Bon après-midi.

14 Je suis Jon Doody. Je suis l'avocat du  
15 Congrès ukrainien canadien.

16 Lorsque le SITE a été créé, on savait qu'il y  
17 avait des allégations disant qu'il y avait eu une ingérence  
18 en lien avec l'élection américaine de 2016, donc on pensait  
19 que la Russie essayait de s'ingérer au Canada comme elle  
20 l'avait fait aux États-Unis, mais le groupe de travail SITE a  
21 conclu que la Russie ne s'était pas ingérée dans l'élection  
22 fédérale de 2019.

23 M. LYALL KING: Selon notre observation, oui.

24 Me JON DOODY: Dans le résumé de votre  
25 témoignage, vous dites que :

26 « La Russie a la capacité de  
27 s'ingérer dans les structures  
28 canadiennes, mais il semble que la

1 Russie s'intéresse peu à cela. »

2 Est-ce que c'est la position du groupe de  
3 travail SITE en 2019 ou est-ce que c'est, rétrospectivement,  
4 cinq ans plus tard, que la Russie n'était pas intéressée par  
5 cela?

6 **M. LYALL KING:** Cela remonte au résumé de  
7 2019. La façon dont je décrirais cela, c'est que ça a un  
8 petit peu changé probablement depuis lors. Lorsque nous..  
9 depuis que nous avons créé notre groupe et que nous avons  
10 commencé à analyser le paysage des menaces, nous étions  
11 préoccupés par la Russie, comme vous l'avez noté, à cause de  
12 l'élection américaine.

13 Mais au fil du temps, nous avons pris en  
14 compte différents éléments et, au final, on examine ce qu'on  
15 peut voir aussi, parce que la Russie s'intéressait également  
16 à d'autres intérêts à ce moment-là, donc, à ce moment-là,  
17 s'intéressait moins au Canada qu'à d'autres intérêts à  
18 l'étranger.

19 **Me JON DOODY:** Dans le rapport du groupe de  
20 travail SITE, dans les conclusions, on dit que :

21 « Globalement, une préoccupation  
22 majeure était que le groupe de travail SITE avait observé des  
23 activités comme l'observation des activités de la diaspora.

24 Est-ce que le groupe de travail SITE a  
25 observé ces activités ou est-ce que c'est simplement un type  
26 d'activités sur lequel le groupe de travail du SITE n'a pas  
27 pu se prononcer?

28 **M. LYALL KING:** Je dirais que cela reconnaît

1 que c'est l'espace qui doit être surveillé constamment, donc  
2 on pourrait certainement extrapoler. Dans notre rapport, on  
3 parle pas mal des activités de la République populaire de  
4 Chine qui se sont déployées dans ces espaces, donc c'est un  
5 espace qui doit être examiné continuellement.

6 **Me JON DOODY:** Est-ce que le groupe de  
7 travail du SITE a observé des activités touchant les  
8 communautés de la diaspora lors de l'élection fédérale de  
9 2019?

10 **M. LYALL KING:** Il faut que je sois prudent  
11 dans mes propos et, pour être franc, il serait peut-être  
12 préférable que je laisse cette observation au soin de mon  
13 collègue du Service parce que mon organisation n'analyse pas  
14 l'espace intérieur.

15 Alors, je vais céder la parole à mon collègue  
16 du Service.

17 **REPRÉSENTANT SCRS:** <Non interprété>

18 **Me JON DOODY:** Je répète la question. Dans le  
19 rapport du groupe de travail du SITE, on lit :

20 « Une des questions principales était  
21 l'observation du groupe de travail du  
22 SITE, était des activités à long  
23 terme et non spécifiques, notamment  
24 des activités d'influence sur la  
25 communauté de la diaspora. »

26 Lors de l'élection fédérale de 2019, le  
27 groupe de travail a-t-il observé des activités à long terme  
28 non précises spécifiquement?

1                   **REPRÉSENTANT SCRS:** Eh bien, je dirais que  
2 cela fait des dizaines d'années que le Service canadien du  
3 renseignement de sécurité observe cela, donc ce ne sont pas  
4 de nouvelles observations. Ce sont des observations de longue  
5 date.

6                   **Me JON DOODY:** Est-ce que des observations  
7 ont été formulées pendant la période qui a conduit à la  
8 période électorale ou au déclenchement des élections?

9                   **REPRÉSENTANT SCRS:** <Non interprété>

10                  **L'INTERPRÈTE:** L'interprète regrette, mais le  
11 son est déformé, elle entend très mal.

12                  **REPRÉSENTANT SCRS:** ...certains éléments  
13 d'information nous ont été signalés. Nous examinons en  
14 particulier cet espace électoral <non interprété>

15                  **L'INTERPRÈTE:** L'interprète regrette, elle  
16 entend mal.

17                  **REPRÉSENTANT SCRS:** ...s'il y avait un  
18 chevauchement, effectivement, oui, cela aurait été pris en  
19 compte.

20                  **Me JON DOODY:** Et à propos du Mécanisme de  
21 réponse rapide, ce mécanisme observe des articles dans la  
22 presse et essaye de déterminer s'il y a une ingérence  
23 étrangère qui sous-tend ces articles.

24                  **Mme GALLIT DOBNER:** Nous recherchions à  
25 établir une amplification de ces narratifs dans la presse,  
26 c'est exact.

27                  **Me JON DOODY:** Donc, s'il y avait des  
28 articles intérieurs dans la presse qui étaient relayés ou

1 amplifiés par des médias étrangers, est-ce que ça  
2 constituerait une ingérence étrangère?

3 **Mme GALLIT DOBNER:** C'était une nouvelle  
4 technique qu'on observait à l'époque et qui s'est développée  
5 par laquelle des acteurs représentant des États étrangers  
6 répandaient des mensonges, mais les amplifient par des moyens  
7 illégaux, les sortent de leur contexte à des fins précises.  
8 Donc, cela peut constituer, selon nous, une ingérence  
9 étrangère.

10 **Me JON DOODY:** Merci. Voilà qui conclut mes  
11 questions.

12 **COMMISSAIRE HOGUE:** Maintenant, Me Sirois,  
13 l'avocat de l'ADRC.

14 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me GUILLAUME SIROIS:**

15 **Me GUILLAUME SIROIS:** Madame la commissaire.  
16 Guillaume Sirois, avocat de l'ADRC. Je vais  
17 poser mes questions en anglais, mais vous pouvez répondre  
18 dans la langue de votre choix, bien sûr.

19 Lors du témoignage de monsieur Vigneault,  
20 j'ai soumis un témoignage au directeur du SCRS qui montre que  
21 la Russie s'est livrée à des activités d'ingérence étrangère  
22 dans la période de 2019 à 2021, et après que j'ai montré les  
23 documents à monsieur Vigneault, il a estimé que la Russie  
24 avait un énorme intérêt à intervenir ou à s'ingérer au Canada  
25 lors de cette période.

26 Comment est-ce que vous conciliez le  
27 témoignage que nous avons entendu hier et le résumé de votre  
28 entrevue affirmant que la Russie était peu intéressée à

1 s'ingérer lors de l'élection?

2 **COMMISSAIRE HOGUE:** Je crois que vous devriez  
3 vous référer précisément à ce qu'a dit monsieur Vigneault  
4 plutôt que de paraphraser.

5 **Me GUILLAUME SIROIS:** Absolument. Ça va  
6 prendre quelques secondes.

7 **COMMISSAIRE HOGUE:** Ça va, prenez votre  
8 temps.

9 **Me GUILLAUME SIROIS:** Est-ce que vous pouvez  
10 nous montrer la transcription d'hier? Est-ce qu'elle est dans  
11 la base de données?

12 **Me ERIN DANN:** Donnez-nous un instant. Je ne  
13 sais pas si ce document est disponible.

14 **COMMISSAIRE HOGUE:** Est-ce que vous voulez  
15 faire une pause? Je crois qu'à titre d'équité pour le panel,  
16 nous devons nous assurer que ce que l'on rapporte est ce qui  
17 a été dit, simplement à titre procédural.

18 **Me ERIN DANN:** On me dit que c'est peut-être  
19 dans la base de données des partis.

20 **Me GUILLAUME SIROIS:** TRN...  
21 Est-ce qu'on peut montrer le témoignage de  
22 David Vigneault, en particulier pour ce qui est du contre-  
23 interrogatoire?

24 **COMMISSAIRE HOGUE:** Vous avez parlé du  
25 contre-interrogatoire, ça veut dire que c'est plus vers la  
26 fin de la transcription.

27 **Me GUILLAUME SIROIS:** Puis-je vous demander,  
28 Madame la commissaire, une pause de 2 minutes?

1 COMMISSAIRE HOGUE: Oui.

2 LE GREFFIER: À l'ordre, s'il vous plaît.

3 La séance est en pause jusqu'à cinq minutes.

4 --- La séance est suspendue à 15 h 01

5 --- La séance est reprise à 15 h 06

6 LE GREFFIER: À l'ordre, s'il vous plaît.

7 Cette séance de la Commission sur l'ingérence  
8 étrangère a repris.

9 --- Mme GALLIT DOBNER, Sous la même affirmation:

10 --- Mme TARA DENHAM, Sous la même affirmation:

11 --- M. LYALL KING, Sous la même affirmation:

12 --- REPRÉSENTANT SCRS, Sous la même affirmation:

13 COMMISSAIRE HOGUE: Vous avez trouvé?

14 Me GUILLAUME SIROIS: Oui, merci. Merci pour  
15 le temps, Madame la commissaire.

16 --- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me GUILLAUME SIROIS(suite) :

17 Me GUILLAUME SIROIS: <Non interprété>

18 Est-ce que je peux le voir en français?

19 Je vais le dire en français, alors. C'est  
20 plus facile.

21 Donc, c'est ça, plus haut dans le témoignage,  
22 je parlais des trois documents sur l'ingérence russe dans nos  
23 institutions démocratiques au Canada. Ensuite, David  
24 Vigneault a confirmé :

25 « La Russie a l'intention de causer  
26 de l'interférence dans nos  
27 institutions démocratiques. »

28 Il explique un petit peu plus :



1 « Leur objectif est surtout de  
2 pouvoir diviser les sociétés, de  
3 créer de la dissension et de diminuer  
4 la paix [de] la démocratie dans le  
5 monde occidental [...]. »

6 Et je demande à monsieur David Vigneault :

7 « Est-ce qu'on peut qualifier un peu  
8 cette intention? Est-ce que c'est  
9 une grande intention? Une faible  
10 intention? Une moyenne? »

11 Et monsieur David Vigneault confirme que... la  
12 dernière phrase ici, on voit bien :

13 « Donc, je pense qu'on peut dire que  
14 c'est une priorité du régime russe. »

15 J'aimerais comprendre un peu pourquoi on dit  
16 que, dans ce contexte... là, je vais vous référer à votre  
17 résumé d'entrevue, c'est WIT 45, Witness Summary 45 at  
18 paragraph 30.

19 On va montrer le document pour être juste  
20 envers le témoin pour s'assurer que j'ai cité correctement le  
21 résumé d'entrevue.

22 Alors, c'était le WIT 45, le troisième  
23 paragraphe, s'il vous plait.

24 Alors là, on voit la dernière phrase :

25 « La Russie a la capacité de  
26 s'ingérer dans les structures  
27 démocratiques canadiennes, mais il  
28 semble que la Russie s'y intéresse

1 peu. »

2 **M. LYALL KING:** Alors, tout d'abord, ça,  
3 c'est la déclaration du représentant du Service canadien du  
4 renseignement de sécurité, dont je laisserai mon collègue du  
5 SCRS intervenir, mais je ne suis pas en désaccord avec ce  
6 qu'a dit monsieur Vigneault à propos de la Russie et de ses  
7 activités qu'elle mène au sens large, mais là, on examine le  
8 contexte précis de la période électorale, du déclenchement  
9 des élections de 2019, donc il ne s'agit pas d'examiner la  
10 Russie au sens général ni ses activités pour intervenir dans  
11 ces vastes espaces, donc, par exemple, les médias sociaux ou  
12 la mésinformation.

13 Donc, je crois que c'est quelque chose de  
14 plus restreint là. Il s'agit de l'intervention de la Russie  
15 dans le processus électoral du Canada parce que c'est une  
16 déclaration qui porte sur la période électorale plutôt que  
17 sur le contexte élargi.

18 Mais je vais donner la parole à mon collègue  
19 du Service canadien du renseignement de sécurité.

20 **REPRÉSENTANT SCRS:** D'accord.

21 Je suis tout à fait d'accord avec mon  
22 collègue, la déclaration qui a été faite dans le résumé  
23 portait sur l'élection fédérale plutôt que sur le contexte  
24 élargi. Donc, les deux sont exacts.

25 **Me GUILLAUME SIROIS:** Est-ce que je dois en  
26 déduire, donc, que l'une des priorités, c'est le terme  
27 utilisé par David Vigneault, du régime russe et de semer de  
28 la dissension dans les institutions démocratiques

1 canadiennes, la dissension au Canada en général, y compris  
2 d'interférer auprès de nos institutions démocratiques, mais  
3 que durant la période électorale, et on est tous d'accord que  
4 c'est peut-être l'aspect le plus vital de notre expérience  
5 démocratique, les intérêts russes disparaissent?

6 **M. LYALL KING:** À nouveau, je laisserais mon  
7 collègue du SCRS interjecter, mais je crois qu'on parle ici  
8 de voir la Russie comme un acteur sur la scène mondiale. On  
9 le voit actif dans différents espaces, dans différentes  
10 démocraties et dans de nombreux processus. Donc, de façon  
11 générale, ce type d'activité, ce type d'intention est bel et  
12 bien là. Nous n'avons pas observé, de notre point de vue,  
13 cette activité se dérouler, de nos observations, tout  
14 simplement, et personne ne peut voir cent pour cent de ce qui  
15 se passe partout à tout moment, mais en tout cas, de ce que  
16 nous avons vu, nous n'avons pas vu cela se dérouler.

17 Donc, j'en resterai là de mon point de vue,  
18 mais je me défère à mon collègue du Service.

19 **REPRÉSENTANT SCRS:** Oui, je suis d'accord  
20 avec ça. Il faut se rappeler que c'est de l'information d'il  
21 y a cinq ans, en 2019, par rapport aux tendances continues  
22 des intentions russes actuelles.

23 **Me GUILLAUME SIROIS:** Alors, simplement pour  
24 revenir aux propos de monsieur King, vous dites que vous  
25 n'avez pas observé d'ingérence de la part de la Russie qui  
26 vous amène à penser que la Russie n'a pas d'intérêts. Ce  
27 n'est pas une évaluation distincte de l'intention de la  
28 Russie, n'est-ce pas?

1           **M. LYALL KING:** Je crois qu'il faut faire  
2 attention à propos des mots aussi. Il y a des intérêts, il y  
3 a l'intention. Est-ce qu'il y a l'intention d'interférer dans  
4 les élections fédérales canadiennes en 2019 par la Fédération  
5 russe? De nos observations, et comme nous l'avons déclaré,  
6 vous pouvez le voir dans les documents, nous n'avons pas  
7 observé cela.

8           Alors, pour ce qui est de l'intention, peut-  
9 être que je pourrais apporter de la nuance ici en disant que  
10 c'est pas que le Canada n'est pas du tout intéressant, mais  
11 ce n'est peut-être pas l'intérêt prioritaire de la Fédération  
12 russe lorsqu'il s'agit de cette activité.

13           **Me GUILLAUME SIROIS:** Et cette déclaration,  
14 c'est par rapport à ce que vous avez observé ou votre analyse  
15 du régime russe?

16           **M. LYALL KING:** Cela reflète une analyse plus  
17 vaste de ce que nous aurions vu durant une période donnée.

18           **Me GUILLAUME SIROIS:** Et ça, c'est malgré la  
19 déclaration de monsieur Vigneault hier disant que interférer  
20 dans les institutions démocratiques canadiennes était une  
21 priorité pour le régime russe?

22           **M. LYALL KING:** Alors, il faut me pardonner,  
23 je ne sais pas quel document spécifique vous avez présenté à  
24 monsieur Vigneault. Je ne peux pas vraiment commenter, je ne  
25 peux que vous dire ce que j'ai vu de mes propres activités et  
26 ce que nous avons déclaré dans le rapport. C'est pas pour  
27 dire que la Russie n'a aucun intérêt, c'est tout simplement  
28 qu'il y a d'autres pays qui les accaparent peut-être plus -

1 les États-Unis, notamment, étant donné que c'est une plus  
2 grande puissance. Plus de temps, d'efforts seront insufflés  
3 dans cet espace-là que dans notre espace, notre pays en  
4 général, par la Russie, donc.

5 Si je peux juste revenir à cette déclaration  
6 selon laquelle ce que nous avons observé et ce que nous  
7 n'avons pas observé. Nous n'avons pas observé quelque chose,  
8 ça ne veut pas dire que ça ne s'est pas fait non plus. Tout  
9 simplement, on ne l'a pas observé. Donc, il y a quelques  
10 nuances qui sont importantes pour avoir un bon aperçu de la  
11 situation.

12 **Me GUILLAUME SIROIS:** Je vais conclure sur ce  
13 point. Vous dites que c'est une question de degré. C'est pas  
14 que la Russie a zéro intérêt au Canada, c'est une priorité  
15 moins importante, mais en tout cas la Russie a une certain  
16 intention ou intérêt à interférer avec les institutions  
17 démocratiques canadiennes et a beaucoup de capacité pour le  
18 faire.

19 **M. LYALL KING:** Oui.

20 **Me GUILLAUME SIROIS:** Ma question est :  
21 durant les élections de 2019, est-il possible... ainsi que dans  
22 les élections de 2021 parce que vous étiez là aussi, est-il  
23 possible que la Russie n'ait peut-être pas pleinement appuyé  
24 sur le bouton de l'ingérence, comme ce fut le cas aux États-  
25 Unis, mais un petit peu, malgré tout, pour qu'il y ait eu un  
26 peu d'ingérence au Canada, mais peut-être pas au niveau de ce  
27 qui s'est passé aux États-Unis en 2016?

28 **M. LYALL KING:** Je ne décrirais pas cela de

1 la façon que vous l'avez fait, mais certainement des  
2 activités sont possibles. À nouveau, je reviens à ce que nous  
3 avons observé, à ce que nous pouvons voir, et les difficultés  
4 d'essayer d'identifier ce type d'activités dans ces espaces,  
5 l'ingérence étrangère prend différentes formes dans  
6 différents espaces, comme on a pu le dire ce matin.

7 Donc, est-il possible qu'ils faisaient  
8 certaines choses? Oui, c'est possible, mais je ne peux pas  
9 vous dire de façon définitive que ce fut le cas. Si on  
10 l'avait observé, on l'aurait documenté, on en aurait fait  
11 état.

12 **Me GUILLAUME SIROIS:** Merci.

13 **COMMISSAIRE HOGUE:** Procureur général?

14 **Me MATTHEW JOHNSON:** Merci, Madame la  
15 commissaire.

16 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me MATTHEW JOHNSON:**

17 **Me MATTHEW JOHNSON:** Je suis Matthew Johnson,  
18 avocat pour le Procureur général du Canada. J'ai simplement  
19 quelques questions pour le représentant du SCRS. J'aimerais  
20 demander quelques questions de clarification.

21 Alors, je commencerais en répondant aux  
22 questions sur les briefings des partis politiques en 2019.  
23 Vous avez dit que vous avez eu un briefing avec le Parti  
24 libéral et deux avec un autre parti. Est-ce que c'est bien  
25 ça?

26 **REPRÉSENTANT SCRS:** Oui.

27 **Me MATTHEW JOHNSON:** Et je crois que ce que  
28 vous avez dit, c'est ce que je voulais clarifier, j'avais

1 noté que vous aviez dit que « à un moment donné, il y avait  
2 une réunion déjà mentionnée... discutée avec le Parti libéral  
3 et deux autres à propos du même incident ». Vous vous  
4 souvenez avoir dit cela?

5 **REPRÉSENTANT SCRS:** Oui, je peux voir que ça  
6 aurait pu être mal interprété.

7 **Me MATTHEW JOHNSON:** Alors, je voulais juste  
8 vous demander de clarifier lorsque vous avez fait référence à  
9 « deux autres à propos du même incident », est-ce que vous  
10 dites que les deux autres concernaient le même incident qui  
11 était le sujet du briefing avec le Parti libéral ou est-ce  
12 que c'était deux incidents distincts? Deux briefings à ce  
13 parti qui étaient sur le même dossier et que... est-ce que vous  
14 pouvez clarifier, s'il vous plait?

15 **REPRÉSENTANT SCRS:** Alors, j'ai eu deux  
16 briefings, deux séances d'information avec un parti politique  
17 qui concernaient leur problème qu'ils nous avaient soulevé.  
18 La première réunion était eux qui soulevaient un problème et  
19 qui voulaient en parler, et ça, c'était distinct de ce qui  
20 avait été présenté au Parti libéral, et ça, c'était une  
21 préoccupation qu'ils avaient par rapport à de l'ingérence  
22 étrangère dans une de leur campagne.

23 Et la deuxième réunion avec ce même parti  
24 était ensuite pour répondre à leur demande initiale.

25 Est-ce que c'est clair?

26 **Me MATTHEW JOHNSON:** Oui. Merci.

27 Alors, vous avez dit ensuite que vous ne  
28 pouviez pas identifier le parti, n'est-ce pas?

1                   **REPRÉSENTANT SCRS:** Oui, c'est ça.

2                   **Me MATTHEW JOHNSON:** Durant cet échange, vous  
3 avez identifié un document qui était lié à un briefing que  
4 vous avez identifié comme CAN..

5                   **L'INTERPRÈTE:** Puis une série de chiffres que  
6 l'interprète n'a pas eu le temps de saisir.

7                   **REPRÉSENTANT SCRS:** Oui. Je crois que c'était  
8 le 2 octobre, un briefing de parti politique, un briefing  
9 pour tous les partis politiques ensemble.

10                  **Me MATTHEW JOHNSON:** Et je vais demander  
11 qu'on affiche ce document.

12                   Est-ce que c'est le document auquel vous  
13 faisiez référence?

14                  **REPRÉSENTANT SCRS:** Oui.

15                  **Me MATTHEW JOHNSON:** Vous avez mentionné la  
16 date. Je vois le 2 octobre 2019. C'est à ça que vous faisiez  
17 référence également?

18                  **REPRÉSENTANT SCRS:** Oui.

19                  **Me MATTHEW JOHNSON:** Je vais demander que  
20 l'on aille à la page 3 du document, s'il vous plait.

21                   Alors, est-ce que ce document et ce briefing  
22 du 2 octobre, est-ce que c'est l'un des deux briefings  
23 auxquels vous faisiez référence?

24                  **REPRÉSENTANT SCRS:** Oui.

25                  **Me MATTHEW JOHNSON:** Et le parti qui a reçu  
26 ce briefing, c'est le Parti conservateur du Canada?

27                  **REPRÉSENTANT SCRS:** Oui. Mes excuses, je  
28 n'avais pas saisi que ç'avait été rendu public.





1 --- La séance est suspendue à 15 h 22

2 --- La séance est reprise à 15 h 31

3 **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plait.

4 Cette séance de la Commission sur l'ingérence  
5 étrangère a repris.

6 **COMMISSAIRE HOGUE:** Bon après-midi.

7 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Bonjour, Madame la  
8 commissaire. Jean-Philippe MacKay...

9 **COMMISSAIRE HOGUE:** Bonjour.

10 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** ...pour la  
11 Commission.

12 Je vais effectuer l'examen des témoins du  
13 Groupe de travail SITE 2021, monsieur King et madame Dobner  
14 sont encore avec nous pour cet examen. Nous avons madame Lisa  
15 Ducharme pour la GRC, nous avons aussi un représentant du  
16 SCRS qui devrait être avec nous sous peu.

17 **REPRÉSENTANT SCRS:** <Non interprété>

18 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Je ne sais pas si  
19 le représentant du SCRS est avec nous?

20 Est-ce que vous avez dit quelque chose?

21 **REPRÉSENTANT SCRS:** Je suis ici. Vous  
22 m'entendez?

23 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Oui. Merci.

24 J'aimerais que les témoins soient assermentés  
25 ou affirmés. Nous suivrons, donc, la même procédure que ce  
26 matin.

27 **LE GREFFIER:** Ms. Dobner et monsieur King,  
28 vous avez le même serment que ce matin.

1 --- Mme GALLIT DOBNER, Sous la même affirmation:

2 --- M. LYALL KING, Sous la même affirmation:

3 LE GREFFIER: Madame Ducharme, est-ce que  
4 vous voulez être assermentée ou affirmée?

5 Mme LISA DUCHARME: Assermentée, s'il vous  
6 plait.

7 LE GREFFIER: Est-ce que vous pouvez dire  
8 votre nom et épeler votre nom de famille pour nous, s'il vous  
9 plait?

10 Mme LISA DUCHARME: Lisa Ducharme - D-U-C-H-  
11 A-R-M-E.

12 LE GREFFIER: Est-ce que le témoignage que  
13 vous allez donner aujourd'hui sera la vérité, rien que la  
14 vérité, et toute la vérité?

15 Mme LISA DUCHARME: Oui.

16 --- Mme LISA DUCHARME, Assermentée:

17 --- REPRÉSENTANTE SCRS, Sous affirmation solennelle:

18 LE GREFFIER: Et comme pour la représentante  
19 du SCRS, je crois que nous avons un commissaire des serments  
20 qui assiste avec la représentante du SCRS en ce moment. Est-  
21 ce que c'est juste?

22 M. JUSTIN ROY: Oui, c'est juste. Je confirme  
23 que j'ai vérifié l'identité du témoin et qu'elle s'est  
24 affirmée et est prête à témoigner devant vous.

25 Je vais confirmer l'identité de ce témoin en  
26 confiance en temps et lieu.

27 Me JEAN-PHILIPPE MacKAY: Et pour nos notes,  
28 quel est votre nom?

1 M. JUSTIN ROY: Justin, last name Roy, appelé  
2 au Barreau en 2021.

3 Me JEAN-PHILIPPE MacKAY: Merci beaucoup.

4 --- INTERROGATOIRE EN-CHEF PAR Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:

5 Me JEAN-PHILIPPE MacKAY: Bon, Madame la  
6 commissaire, comme en suivant la voie habituelle, je  
7 demanderais au registraire d'afficher le document WIT 47,  
8 s'il vous plaît. C'est le résumé de... la version publique du  
9 résumé avec monsieur King, madame Dobner, représentante du  
10 SCRS, et Lisa Ducharme.

11 --- PIÈCE No. WIT 47:

12 SITE TF 2021 Public Summary of  
13 Classified Interview

14 Me JEAN-PHILIPPE MacKAY: Nos témoins, est-ce  
15 que vous vous rappelez avoir été interviewés par un avocat de  
16 la Commission le 9 février 2021? Ce résumé est une version  
17 publique du résumé d'entrevue. Est-ce que vous avez eu  
18 l'occasion de l'examiner avant aujourd'hui?

19 M. LYALL KING: Oui.

20 Me JEAN-PHILIPPE MacKAY: Et est-ce que cela  
21 représente les éléments de preuve ouverts au public que l'on  
22 peut inclure dans ce résumé? Est-ce que c'est précis, selon  
23 votre mémoire?

24 M. LYALL KING: Oui.

25 Me JEAN-PHILIPPE MacKAY: Et est-ce que vous  
26 avez des corrections, des additions ou des choses à éliminer  
27 de ce document?

28 M. LYALL KING: Non.

1                   **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Pour les autres  
2                   témoins, est-ce que vous avez les mêmes réponses pour ce  
3                   document?

4                   **Mme GALLIT DOBNER/Mme LISA DUCHARME:** Oui, la  
5                   même réponse.

6                   **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Est-ce que vous  
7                   adoptez tous ces témoignages dans le cadre de vos éléments de  
8                   preuve aujourd'hui?

9                   **L'INTERPRÈTE:** Réponse des quatre : « Oui ».

10                  **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Merci.

11                  Est-ce que nous pouvons afficher WIT 46, s'il  
12                  vous plait?

13                  **--- PIÈCE No. WIT 46:**

14   SITE TF 2021 Public Summary of  
15   Classified Examination

16                  **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Désolé, Madame la  
17                  commissaire, je viens de me rendre compte d'une chose. Comme  
18                  la représentante du SCRS qui est avec nous aujourd'hui, mais  
19                  n'était pas, comme vous vous rappelez, la même représentante  
20                  du SCRS qui a témoigné à huis clos, la représentante du SCRS  
21                  qui est avec nous aujourd'hui n'a pas participé à l'entrevue.  
22                  Et donc, comme cette personne n'est pas avec nous  
23                  aujourd'hui, peut-être qu'il sera difficile de voir et faire  
24                  la distinction entre les deux documents.

25   Donc, comme on a mentionné dans ce résumé de  
26                  la séance à huis clos, la représentante du SCRS qui est avec  
27                  nous aujourd'hui est la représentante du SCRS qui a été  
28                  examinée à huis clos devant vous et la représentante du SCRS

1 qui a participé à l'entrevue signera un affidavit dans un  
2 avenir proche qui sera produit à nous et nous allons le  
3 soumettre aux actes.

4 Mais pour corriger les actes, la  
5 représentante du SCRS qui est avec nous aujourd'hui ne peut  
6 pas attester l'exactitude de l'entrevue parce qu'elle n'a pas  
7 participé à l'entrevue.

8 Désolé pour cela. C'est un point important.

9 Maintenant, nous avons le résumé de l'examen  
10 à huis clos WIT 46, donc les mêmes questions à nos témoins :

11 Ceci est une version publique du résumé. Est-  
12 ce que vous avez eu l'occasion de l'examiner aujourd'hui pour  
13 vérifier l'exactitude?

14 **M. LYALL KING:** Oui.

15 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Est-ce que c'est la  
16 même réponse pour tous les membres du panel?

17 **Mme GALLIT DOBNER:** Oui.

18 **Mme LISA DUCHARME:** Oui.

19 **REPRÉSENTANTE SCRS:** Oui.

20 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Est-ce que ce  
21 document reflète vos témoignages du mieux que vous sachiez?

22 **M. LYALL KING:** Oui.

23 **Mme GALLIT DOBNER:** Oui.

24 **Mme LISA DUCHARME:** Oui.

25 **REPRÉSENTANTE SCRS:** Oui.

26 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Est-ce que vous  
27 avez des corrections, des éliminations, des ajouts à ce  
28 document avant de l'adopter dans le cadre de vos éléments de

1 preuve?

2 **M. LYALL KING:** Non.

3 **Mme GALLIT DOBNER:** Non.

4 **Mme LISA DUCHARME:** Non.

5 **REPRÉSENTANTE SCRS:** Non.

6 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Bon, c'est fait.

7 Est-ce que vous pouvez vous présenter  
8 brièvement pour monsieur King et madame Dobner concernant les  
9 rôles que vous avez eus en 2021 dans vos agences respectives  
10 et en relation avec le groupe de travail SITE en 2021.

11 **M. LYALL KING:** Désolé, est-ce que ç'a été  
12 dirigé vers moi?

13 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Vous pouvez dire,  
14 mais nous vous avons entendu ce matin.

15 **M. LYALL KING:** Oui, ç'a été pareil. J'étais  
16 président du groupe de travail SITE à ce moment-là et j'étais  
17 encore directeur général des renseignements de sécurité.

18 **Mme GALLIT DOBNER:** De même, j'étais la  
19 représentante d'Affaires mondiales dans le groupe de travail  
20 TASK (sic).

21 **Mme LISA DUCHARME:** J'étais représentante de  
22 la GRC au groupe de travail SITE dans mon rôle comme  
23 directrice des renseignements de sécurité.

24 **REPRÉSENTANTE SCRS:** J'ai travaillé avec la  
25 responsable principale du SCRS en 2021 en servant aussi comme  
26 directrice... sous-directrice en donnant... dans la Direction.

27 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Représentante du  
28 SCRS, est-ce que vous pouvez parler plus fort, s'il vous

1 plait, ou parler plus lentement parce que vous êtes difficile  
2 à comprendre dans la salle d'audience.

3 **REPRÉSENTANTE SCRS:** Est-ce que je dois  
4 répéter?

5 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Non, je crois que  
6 ça va, mais pour vos réponses pour le reste de l'examen,  
7 rappelez-vous qu'à cause de l'aspect technologique de votre  
8 témoignage, vous devrez parler lentement.

9 **REPRÉSENTANTE SCRS:** Merci.

10 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Ma première  
11 question se pose à vous, Monsieur King.

12 Nous avons entendu votre témoignage ce matin  
13 concernant le groupe de travail SITE en 2019. Est-ce que vous  
14 pouvez, s'il vous plait, expliquer les différences qui  
15 existaient entre le groupe de travail SITE en 2019 et votre  
16 expérience en 2021?

17 **M. LYALL KING:** Certainement. En général, le  
18 groupe de travail SITE était le même, avait la même  
19 structure. Il fonctionnait de la façon plus ou moins la même  
20 que pendant les élections de 2019. Il y a eu quelques  
21 changements de personnel, comme nous avons vu reflété dans  
22 les panels entre ce matin et cet après-midi, mais certains  
23 d'entre nous étions encore là, donc il y a eu un élément de  
24 continuité au niveau de l'effectif.

25 De façon plus générale, nous avons été en  
26 plein milieu de la pandémie, ce qui a eu un impact sur  
27 l'environnement opérationnel et notre façon de fonctionner  
28 avec le travail hybride qui est entré en ligne de compte.



1       Donc, nous nous sommes réunis un peu plus dans les espaces à  
2       classifications multiples, donc pas exclusivement dans un  
3       environnement top secret, mais nous avons eu des discussions  
4       en dehors de cela aussi en reflétant le contenu discuté, et  
5       puis c'était certainement un élément de comment nous avons dû  
6       composer avec notre façon de fonctionner.

7                       De plus, il y a eu plus de préoccupations en  
8       général suite à la COVID et en partie à cause d'avoir vu les  
9       émeutes sur le Capitole aux États-Unis concernant la sécurité  
10      électorale, donc, au-delà de l'ingérence étrangère, en  
11      regardant la sécurité personnelle et physique des individus  
12      dans les positions d'importance, des hauts responsables  
13      gouvernementaux et ainsi de suite.

14                      Donc, nous avons inclus cet élément en  
15      général dans nos activités et dans nos rapports, ce qui veut  
16      dire, sur le plan pratique, que la GRC avait un rôle plus  
17      grand sans doute en 2021 en contribuant du matériel qui, en  
18      bout de ligne, aurait alimenté le Panel des 5 concernant des  
19      questions de sûreté, les menaces aux politiciens et aux  
20      candidats.

21                      Donc, ce sont là les changements clés au  
22      niveau des thèmes avec lesquels il a fallu composer. Je  
23      pourrai aborder les différences dans notre façon de  
24      communiquer, mais je crois que ça nous ferait passer plus à  
25      la période menant aux élections, donc je vais m'arrêter là.

26                      **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** J'aimerais entendre  
27      parler de cet aspect et couvrir les différences principales,  
28      nonobstant la période de votre travail en 2021, mais les

1 différences principales. Vous en avez déjà soulevé, donc  
2 j'aimerais vous entendre parler des différences, à savoir  
3 s'il y en a des différences en ce qui concerne la circulation  
4 de l'information que vous avez générée en tant que groupe de  
5 travail, et cetera.

6 **M. LYALL KING:** Certainement. Donc, nous  
7 avons eu en quelque sorte une approche différente pour faire  
8 la collation de l'information qui a alimenté les 5. En  
9 commençant vers la fin 2020, je dirais, nous avons révisé  
10 tout notre paysage global des menaces et nous avons commencé  
11 à renouveler cela sur une base plutôt mensuelle et cela s'est  
12 coïncidé au début de 2021 avec le rétablissement du panel en  
13 nous préparant pour ce que l'on... pour les élections prévues.

14 Donc, il y avait moins de breffages, de  
15 fondations concernant ce que SITE fait... faisait, et c'était  
16 plutôt une mise à jour sur une base plus régulière des  
17 menaces.

18 Je dirais que nous avons fait un meilleur  
19 travail de faire la synthèse des éléments des différents  
20 organismes, donc l'information qui entrerait du Service, les  
21 contributions du CST, Affaires mondiales et la GRC dans un  
22 document uni. Je crois que ça c'est passablement bien fait.

23 En ce qui concerne les cycles de breffage,  
24 comme j'ai noté, il y a eu des mises à jour mensuelles par le  
25 biais du panel lors des préparations. Pendant la période  
26 électorale, nous avons fait comme en 2019, nous avons émis  
27 des rapports quotidiens de la situation, des sitreps, et au-  
28 delà de cela, il y a eu des breffages hebdomadaires au panel.

1                   Donc, et ça, c'est pendant la période  
2                   électorale, le sitrep, le rapport sur la situation, ainsi  
3                   qu'un résumé de ce que nous voyions dans un résumé quotidien..  
4                   euh, hebdomadaire, et c'était dans un breffage au panel.

5                   Ça s'est fait... le Bureau du Conseil privé  
6                   aurait coordonné les breffages, et ça, c'est offert  
7                   typiquement au niveau des sous-ministres, donc le chef du  
8                   CST, directeur du SCRS, et une nuance au niveau de la  
9                   représentation de la GRC et d'Affaires mondiales où mes deux  
10                  collègues ici au panel ont fini par faire des breffages en  
11                  partie à cause des rôles et des responsabilités de leurs  
12                  sous-ministres, donc il y a eu un engagement plus fréquent en  
13                  ce sens, des résumés quotidiens, des rapports situationnels  
14                  quotidiens, un résumé hebdomadaire comme nous avons fait en  
15                  2019. Je ne crois pas que nous ayons fait les réunions  
16                  hebdomadaires en 2019, nous l'avons fait en 2021.

17                  **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Et dans vos  
18                  différentes agences et organisations, en relation avec  
19                  l'ingérence étrangère, est-ce qu'il y a eu des changements à  
20                  noter avant les élections de 2021?

21                  **M. LYALL KING:** Il y en a eu. Comme j'ai  
22                  noté, la COVID a eu un impact. J'ai eu moins de personnes qui  
23                  travaillaient avec moi sur la fonction du secrétariat du  
24                  SITE, mais nous fonctionnions toujours et c'était un fardeau  
25                  moins grand sur nous en un sens parce que nous avons moins  
26                  cette exigence de breffage éducationnel comparé à 2019.

27                  Mais sur le plan opérationnel, le CST, et je  
28                  vais passer la parole ensuite à mes autres collègues pour

1 parler de leurs espaces, le CST a augmenté les ressources sur  
2 certaines espaces pour renforcer la collecte de  
3 renseignements de sécurité en relation avec l'ingérence  
4 étrangère et les activités étrangères à cet égard, donc nous  
5 avons augmenté cela ainsi que l'engagement aussi en ce qui  
6 concerne le rayonnement vers le public en général avec des  
7 publications, les menaces au processus démocratique, les  
8 évaluations des menaces nationales, donc l'engagement et  
9 l'éducation du public en ce sens.

10 Je vais laisser cet autre... cela aux autres  
11 membres du panel pour discuter des changements au sein de  
12 leurs organisations.

13 **Mme GALLIT DOBNER:** Voulez-vous que  
14 j'intervienne?

15 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Oui.

16 **Mme GALLIT DOBNER:** En guise de contexte, il  
17 est utile de comprendre comment l'écosystème en ligne a  
18 évolué entre 2019 et 2021 pour expliquer pourquoi nous avons  
19 effectué quelques-uns des changements à l'équipe et comment  
20 nous avons abordé l'ingérence étrangère en ligne.

21 Je dirais en bref qu'il y a eu trois  
22 changements majeurs : il y avait plus de gens, et donc, plus  
23 d'informations en ligne en 2021, il y avait plus de  
24 plateformes à regarder, et les tactiques et techniques  
25 étaient plus sophistiquées.

26 Donc, pour expliquer ces trois points, tout  
27 d'abord, comme monsieur King a expliqué, c'était dans le  
28 contexte de la COVID avec les personnes en ligne, et nous

1       étions en train de vivre ce qu'on appelait une  
2       « infodémique » où il y avait énormément d'informations en  
3       ligne à tout moment, donc beaucoup plus dont on devait faire  
4       le tri.

5                       Et beaucoup plus de plateformes. En 2019, on  
6       se concentrait sur les grandes plateformes américaines comme  
7       Facebook, anciennement Twitter, Instagram, Reddit. Mais rendu  
8       en 2021, nous avons constaté une forte augmentation de  
9       l'intérêt aux plateformes des médias sociaux chinois, pas  
10      juste les plateformes américaines, et puis la montée des  
11      plateformes alternatives, notamment suite aux émeutes du  
12      Capitole où il y avait des personnages à noter qui étaient  
13      dépersonnalisés par ces grandes plateformes qui se sont  
14      fuitées vers ces plus petites plateformes où il y avait moins  
15      de modération du contenu et on pouvait afficher comme on  
16      voulait.

17                      Et puis enfin, nous avons vu une plus grande  
18      sophistication au niveau des techniques. Par exemple,  
19      maintenant, tout le monde connaît l'intelligence artificielle  
20      générative et les capacités. Avant, lorsqu'on voyait des  
21      comptes Twitter à l'anonymat et on pouvait utiliser cela  
22      comme indicateur parfois, maintenant on pouvait utiliser l'IA  
23      pour générer un faux portrait de quelqu'un qu'on pouvait  
24      afficher.

25                      On voyait aussi le blanchissage de  
26      l'information où les gens déplaçaient de l'information d'une  
27      plateforme à une autre pour essayer de rendre obscure  
28      l'origine de l'information. Donc, c'était plus sophistiqué au

1       niveau des techniques.

2                       Donc, entre plus d'informations, plus de  
3       plateformes, plus de sophistication, c'était un espace  
4       beaucoup plus difficile à saisir.

5                       Donc, en ce qui concerne les choses que nous  
6       avons faites pour essayer de composer avec cette évolution de  
7       l'espace en ligne, tout d'abord, mon équipe au Canada, nous  
8       avons organisé une série de quatre ateliers pour le  
9       gouvernement du Canada et les joueurs pertinents là-dedans.  
10       D'abord, un exercice de leçons apprises où nous avons fait  
11       venir des représentants de la société civile, des  
12       universitaires et d'autres qui avaient regardé les élections  
13       de 2019 pour parler des leçons apprises.

14                      Il y a eu aussi un atelier classifié avec  
15       d'autres partenaires gouvernementaux pour parler des  
16       techniques qu'ils voyaient et le contexte de leurs élections  
17       récentes en ce qui concerne l'ingérence étrangère.

18                      Et troisièmement, nous avons fait venir des  
19       experts pour parler de l'évolution de l'espace en ligne où  
20       nous avons constaté la plus grande évolution au niveau de  
21       l'ingérence étrangère et les techniques connexes.

22                      Et quatrièmement, il y a eu un atelier très  
23       technique pour les analyses des données de l'ensemble du  
24       gouvernement.

25                      Donc, il y a eu ces ateliers.

26                      Il y a eu aussi les rapports mensuels que  
27       nous avons produits, donc nous avons fait cela aussi en  
28       2019, mais les rapports que nous avons produits en 2021

1 reflétaient quelques changements dans l'environnement en  
2 ligne. Par exemple, on regardait les plateformes des médias  
3 alternatifs.

4 Troisièmement, nous avons fait venir une  
5 expertise nouvelle, un expert sur les plateformes des médias  
6 sociaux chinois, donc des personnes qui pouvaient écrire et  
7 parler mandarin, qui pouvaient faire le lien entre la science  
8 sociale et des données. Nous avons fait venir un expert des  
9 plateformes alternatives pour nous aider à regarder ces  
10 autres plateformes qu'on connaissait moins.

11 Et quatrièmement, comme en 2019, nous avons  
12 sous-traité de l'aide et cette fois nous avons accordé des  
13 contrats à diverses parties, Yonder, pour nous aider à  
14 regarder l'écosystème en ligne, et aussi nous avons accorder  
15 un contrat au Media Ecosystem Observatory, un partenariat  
16 entre l'Université de Toronto et McGill, qui connaît très  
17 bien le paysage des médias canadiens.

18 Donc, ce sont là les changements principaux  
19 dans l'écosystème en ligne et les changements principaux que  
20 nous avons effectués à l'équipe.

21 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Vous avez parlé des  
22 médias sociaux, des nouveaux médias sociaux, par exemple  
23 WeChat. Ce n'est pas nécessairement nouveau dans les médias  
24 sociaux, mais c'est une plateforme qui a été mentionnée lors  
25 des derniers jours d'audience. Est-ce que vous pouvez  
26 expliquer brièvement ce que c'est et nous donner un aperçu de  
27 son fonctionnement?

28 **Mme GALLIT DOBNER:** WeChat, je dirais que

1 c'est l'équivalent chinois de WhatsApp plus plus. Alors, on  
2 peut faire toutes sortes de choses qu'on ne peut pas faire  
3 avec WhatsApp, je crois même la pâtisserie. Donc, c'est une  
4 super plateforme de médias sociaux.

5 Et c'est assez difficile pour nous de  
6 comprendre WeChat, et en particulier trois grandes  
7 difficultés.

8 D'abord, les outils, on peut s'abonner à des  
9 outils comme tout le monde pour des plateformes comme Twitter  
10 ou comme X, mais on ne peut pas le faire pour WeChat, il n'y  
11 a pas d'outils officiels ou même qu'on pourrait concevoir  
12 pour surveiller ce qui se passe sur WeChat. Au lieu de cela,  
13 il faudrait manuellement examiner chaque compte  
14 d'informations, par exemple...

15 **(CHEVAUCHEMENT DES INTERPRÈTES)**

16 Donc, ça, c'était un défi majeur. Un autre  
17 défi, c'est que WeChat...

18 Une autre diffi...

19 ...est composé de beaucoup de messages privés...

20 ...c'est qu'on ne veut pas, bien sûr,

21 enfreindre les droits à la vie privée des Canadiens, donc on  
22 ne pourrait pas voir ce qui se passe dans les messages  
23 directs, mais simplement dans les comptes publics  
24 d'information.

25 Troisièmement, on n'a pas de relations avec  
26 Tencent, l'entreprise responsable de WeChat en Chine,  
27 contrairement à ce qui est le cas de X. Donc, on ne peut pas  
28 demander à cette entreprise de savoir s'il y a de la



1 désinformation de la part d'un État étranger.

2 Et enfin, en 2021, il n'y avait pas de  
3 grandes communautés de pratique, c'est-à-dire d'experts qui  
4 connaissaient WeChat et qui pouvaient tirer parti de leurs  
5 recherches mutuelles. Nous n'avions pas de communautés  
6 d'experts qui puissent nous aider.

7 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Merci.

8 Je vais laisser à madame Ducharme le soin de  
9 répondre à la question que j'ai posée à propos de l'ingérence  
10 étrangère du point de vue de votre organisation.

11 **Mme LISA DUCHARME:** Du point de vue de la  
12 GRC, il n'y a pas eu de changements sur le plan sur  
13 l'ingérence étrangère, ce sont les mêmes processus, les mêmes  
14 procédures, et l'ingérence étrangère, elle se produit  
15 constamment et pas seulement pendant la période électorale.

16 Ce qui était important pour la GRC à propos  
17 de l'élection de 2021, c'était l'augmentation des activités  
18 dans les espaces publics. Alors, ce que nous suivions depuis  
19 mars 2020, c'est qu'il y avait des manifestations  
20 hebdomadaires dans tout le Canada et pendant la période de  
21 l'élection où on a utilisé les élections pour exprimer des  
22 frustrations.

23 Donc, il y a eu beaucoup de griefs à  
24 motivation idéologique, xénophobe, des griefs liés aux  
25 complots, il y a eu des menaces directes ou indirectes à  
26 l'égard de personnes protégées, comme le premier ministre ou  
27 des partis politiques, il y a eu une augmentation des menaces  
28 à l'égard des infrastructures publiques protégées, comme

1 Élections Canada et son personnel, et il y a eu une  
2 augmentation des comportements violents, une augmentation de  
3 la rhétorique violente, beaucoup aussi d'altercations lors de  
4 manifestations publiques.

5           Donc, du point de vue de la GRC, il y a eu  
6 une plus grande intégration au sein de l'écosystème  
7 électoral. Nous avions des équipes qui protégeaient les  
8 personnes, il y a eu un centre de coordination, une cellule  
9 de renseignements que je commandais qui s'intéressait aux  
10 menaces criminelles à motivation idéologique, et aussi un  
11 recensement de toutes les menaces. Et nous avons été très  
12 intégrés et nous échangeons constamment de l'information  
13 chaque jour. Tous ces systèmes existaient déjà, mais la  
14 situation est devenue plus complexe et on travaillait en  
15 étroite collaboration.

16           Un autre changement qu'il y a eu, c'est que  
17 les documents qu'on produisait étaient à des fins  
18 d'application de la loi pour la sécurité, bon, la sécurité  
19 des personnes, mais il y avait un intérêt des hauts  
20 responsables d'Élections Canada, du commissaire aux  
21 élections, et cetera. Donc, nous avons examiné les rapports  
22 que nous avons produits à des fins internes pour nous-mêmes  
23 et pour les services de police et nous avons aussi produit un  
24 mécanisme rapide de réponse pour pouvoir partager avec nos  
25 collègues du CSIS, du renseignement de sécurité, et d'autres  
26 autorités pour pouvoir partager tous ces documents et nous  
27 avons eu un certain nombre de discussions avec le Panel des 5  
28 pour intégrer tous ces documents.

1                   Donc, rien n'a changé à la GRC, c'est  
2                   simplement notre ciblage et notre intérêt dans certains  
3                   domaines et nous avons modifié la façon dont nous travaillons  
4                   pour pouvoir faire des rapports fréquents et nous avons des  
5                   mécanismes d'examen pour que ce que nous faisons n'ait pas  
6                   d'incidences sur des enquêtes futures ou potentielles.

7                   **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Allez-y.

8                   **REPRÉSENTANTE SCRS:** À propos de notre  
9                   réflexion sur l'élection 2021, à propos de nos modèles  
10                  organisationnels, nous avons essayé de les moderniser pour  
11                  les rendre plus efficaces. Et à propos du partage de  
12                  l'information, nous avons renforcé nos capacités au Service  
13                  canadien du renseignement de sécurité pour nos partenaires du  
14                  gouvernement et aussi du SITE. Et nous avons aussi essayé de  
15                  fournir des détails sur le paysage lié aux menaces, en  
16                  particulier au Panel des 5, dont certains membres étaient  
17                  nouveaux, et nous leur avons expliqué comment envisager les  
18                  menaces liées à l'élection de 2021.

19                  Et nous... le Service a modernisé ses capacités  
20                  pour comprendre et analyser l'ingérence étrangère, et pour en  
21                  rendre compte, cela a impliqué beaucoup de changements  
22                  organisationnels, en particulier une fusion des activités  
23                  analytiques et opérationnelles pour qu'elles soient  
24                  complémentaires avec une priorité accordée aussi à  
25                  l'ingérence provenant de la Chine. Nous avons créé un  
26                  mécanisme nous permettant de comprendre beaucoup mieux la  
27                  menace représentée par l'ingérence étrangère, nous avons  
28                  aussi renforcé nos effectifs pour nous intéresser davantage à

1 l'Inde, au Pakistan, à l'Iran, et aussi à l'extrémisme à  
2 motivation idéologique.

3 Deuxièmement, nous avons renforcé le partage  
4 de l'information au niveau interne, mais aussi au sein du  
5 SITE. Nous voulions que le système soit aussi réactif que  
6 possible et qu'un nombre de groupes aussi grand que possible  
7 puisse effectuer des analyses, et nous voulions aussi nous  
8 assurer que le Panel des 5 comprendrait autant que possible  
9 les menaces.

10 Donc, notre objectif était que lorsqu'on  
11 voulait évaluer l'ingérence étrangère à propos de l'élection  
12 2021, nous voulions avoir toutes les capacités nécessaires.

13 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Merci.

14 Et à propos du paysage lié aux menaces, à  
15 propos de l'ingérence étrangère, quel était ce paysage dans  
16 la période qui a conduit aux élections de 2021?

17 **M. LYALL KING:** Eh bien, dans l'intervalle,  
18 c'est-à-dire entre 2019 et 2021, le SITE a continué à se  
19 réunir. Nous avons entendu parler des changements pour ce qui  
20 est des capacités d'analyse et des autres ressources qui ont  
21 été établies par les diverses organisations qui, je crois,  
22 ont permis d'améliorer le flux des renseignements.

23 Nous avons eu certaines séances au SITE qui  
24 ont examiné certains pays qui étaient particulièrement  
25 malveillants et nous avons eu des renseignements précis à ce  
26 sujet. Donc, vous verrez cela dans les documents, les États  
27 qui nous préoccupaient, c'était la Chine, et pour cela, je  
28 vais donner la parole dans un instant à mon collègue du

1 Service du renseignement de sécurité. Nous pensions que la  
2 Chine était de loin la plus grande menace, avec un certain  
3 nombre d'autres pays qui continuaient à nous préoccuper : la  
4 Russie, l'Inde, le Pakistan.

5 Donc, en général, on examinait toute une  
6 gamme d'activités de nos adversaires et on suivait leurs  
7 techniques et leurs activités dans des espaces précis.

8 Je vais peut-être m'en remettre à mon  
9 collègue du SCRS ou à ma collègue, plutôt.

10 **REPRÉSENTANTE SCRS:** Je dirais que, pour  
11 nous, la priorité principale, c'était la République populaire  
12 de Chine que nous considérons comme l'acteur principal. Nous  
13 pensions que c'était un acteur qui se livrait en particulier  
14 à des activités d'ingérence étrangère à l'égard du  
15 gouvernement et de la population du Canada. Donc, nous avons  
16 tenu compte des activités à tous les niveaux : fédéral,  
17 provincial, territorial, municipal, et nous avons aussi  
18 examiné les activités à long terme pour voir comment elles se  
19 déployaient dans tout le Canada, alors qu'elles ciblaient  
20 aussi tous les partis politiques.

21 On a dit devant la Commission que l'ingérence  
22 étrangère de la Chine dure depuis longtemps, depuis des  
23 décennies, et comme l'a dit le représentant du SCRS,  
24 l'ingérence étrangère est répandue au Canada et les  
25 communautés de la diaspora au Canada restent vulnérables à  
26 l'ingérence étrangère et, dans certains cas, ont été la cible  
27 de menaces directes d'intimidation et de manipulation de la  
28 part d'États étrangers; par conséquent, il y a eu des

1 communautés qui craignaient la répression transnationale.

2 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Merci.

3 Je vais procéder par ordre chronologique.

4 Alors, on va d'abord passer à la course à l'investissement.

5 Alors, avant les élections, vous vous êtes  
6 organisés comme groupe de travail, mais qu'est-ce que vous  
7 avez fait pour vous préparer comme groupe de travail?

8 **M. LYALL KING:** Certainement, un certain  
9 nombre d'activités. On a modernisé et actualisé notre examen  
10 des acteurs malveillants pour mieux comprendre et faire de  
11 cela un élément global pour comprendre le paysage des  
12 menaces, pour identifier aussi certaines lacunes et pour  
13 essayer de les combler aussi dans le cadre de la collecte.

14 Nous avons examiné et révisé certains de nos  
15 documents fondateurs. Par exemple, j'ai parlé de notre mandat  
16 en 2019, nous voulions tenir compte des leçons apprises dans  
17 le cadre du paysage de 2021, en particulier nos principes de  
18 mobilisation, de partage de l'information, tout en sachant  
19 que l'information peut être très sensible, donc nous  
20 essayions de partager l'information à un niveau de  
21 classification le plus bas possible pour pouvoir rejoindre le  
22 plus grand nombre de personnes possible.

23 Donc, nous avons révisé notre mandat, notre  
24 plan d'action, c'est-à-dire comment est-ce qu'on serait prêts  
25 sur le plan opérationnel, quelles étaient nos communications  
26 avec nos partenaires et nos alliés, comment est-ce que nous  
27 allions communiquer au niveau interne et avec nos alliés.

28 Donc, nous avons eu certaines réunions

1 pilotées par Affaires mondiales Canada. Nous avons tenu  
2 compte de nos observations remontant à l'élection 2019 dont  
3 nous avons tenu compte pour l'élection de 2021.

4 Alors, j'essaye de réfléchir à ce qu'on a  
5 fait. On a préparé des résumés mensuels des menaces à partir  
6 du début de 2021 pour appuyer le panel.

7 Je vais m'arrêter et je vais demander à mes  
8 collègues si j'ai omis quelque chose, aussi à ma collègue du  
9 SCRS.

10 **REPRÉSENTANTE SCRS:** Non, non.

11 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Et un aspect que...  
12 des aspects du groupe de travail du SITE que je voudrais  
13 aborder. Nous allons faire une exception à l'ordre... une  
14 exception à l'ordre chronologique. Il s'agit des séances  
15 d'information destinées aux membres autorisés des partis  
16 politiques.

17 J'aimerais que vous nous expliquiez comment  
18 vous avez procédé en 2021. Est-ce que c'était différent de ce  
19 qui s'est produit en 2019?

20 **M. LYALL KING:** Ce n'était pas différent, de  
21 mon point de vue. Nous avions prévu un certain nombre de  
22 réunions avant la période du déclenchement des élections et  
23 pendant la période électorale pour rendre compte des  
24 activités du groupe de travail du SITE et pour parler aussi  
25 de l'aspect des menaces. Ces activités étaient coordonnées  
26 par le Bureau du Conseil privé, et le SITE n'était pas le  
27 seul intervenant, il y avait d'autres éléments. J'ai parlé du  
28 Centre de cybersécurité, et il y avait aussi les institutions

1 démocratiques, et l'objectif de ces réunions était de  
2 sensibiliser, d'informer, d'ouvrir une communication à double  
3 sens avec les partis politiques. On les informait par voie  
4 orale, on ne leur fournissait pas de documents écrits,  
5 c'était des réunions orales.

6 Et dans le cadre de ces discussions, il y a  
7 eu quelques occasions, et c'est là où je devrais faire appel  
8 à mon homologue du SCRS. Il y a eu des discussions qui sont  
9 passées par le Bureau du Conseil privé qui s'adressaient aux  
10 partis politiques, mais je laisserai ma collègue en parler.

11 **Me ERIN DANN:** Alors, avant cela, Madame la  
12 commissaire, je veux juste traiter d'un point. Je demanderais  
13 une courte pause afin de ce faire.

14 **COMMISSAIRE HOGUE:** Dix minutes?

15 **Me ERIN DANN:** Oui, d'accord.

16 **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plaît.

17 L'audience sera reprise dans 10 minutes.

18 --- La séance est suspendue à 16 h 11

19 --- La séance est reprise à 16 h 20

20 **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plaît.

21 Cette séance de la Commission sur l'ingérence  
22 étrangère a repris.

23 **--- Mme GALLIT DOBNER, Sous la même affirmation:**

24 **--- M. LYALL KING, Sous la même affirmation:**

25 **--- Mme LISA DUCHARME, Sous la même affirmation:**

26 **--- REPRÉSENTANTE SCRS: Sous la même affirmation:**

27 **COMMISSAIRE HOGUE:** Désolée de  
28 l'interruption. Tout est en ordre.



1 --- INTERROGATOIRE EN CHEF PAR Me JEAN-PHILLIPE MacKAY

2 (suite) :

3 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Alors, nous  
4 parlions du sujet des briefings aux partis politiques et, si  
5 je me souviens bien, nous étions sur le point d'entendre le  
6 représentant du SCRS qui faisait un suivi des réponses  
7 données par monsieur King.

8 Alors, Monsieur (sic) le représentant, est-ce  
9 que vous voulez que je répète la question ou est-ce que vous  
10 vous souvenez de ce que vous vouliez dire?

11 **REPRÉSENTANTE SCRS:** Non, je me souviens de  
12 ce dont on voulait parler.

13 La nature du briefing donné aux partis  
14 politiques, je fais référence au briefing qu'on leur a donné  
15 en juillet. On a présumé que les partis politiques en  
16 savaient très peu à propos de l'ingérence étrangère, donc  
17 nous avons présumé qu'il y avait une base vulnérable.

18 L'objectif était double, tel qu'il a été  
19 indiqué : de donner aux partis politiques une idée claire de  
20 la nature des menaces auxquelles le Canada est confronté et  
21 les partis politiques étaient, donc, impliqués, et de mettre  
22 sur pied un engagement durant les élections et peut-être même  
23 au-delà afin que si les partis politiques avaient des  
24 préoccupations, ils pourraient les ramener au BPC et au SITE,  
25 lorsque nécessaire, et on pourrait avoir un échange  
26 interactif sur les choses que les partis politiques devraient  
27 savoir et qu'ils pourraient nous dire à propos de leurs  
28 préoccupations également. Donc, on avait deux objectifs.

1           Tel que noté, nous avons informé les partis  
2 politiques à l'oral plutôt que de leur donner des  
3 renseignements sur papier pour s'assurer que le renseignement  
4 demeure sécurisé. Nous avons informé les partis politiques  
5 pendant un certain temps, probablement pendant deux heures.  
6 Notre première discussion, les briefings ont été lus verbatim  
7 et les mots étaient bien choisis et vérifiés dans toutes les  
8 agences de renseignement.

9           Par rapport à ce dont on a parlé, il y avait  
10 plusieurs chapitres, notamment comprendre l'idée et la  
11 pratique de l'ingérence étrangère et pourquoi c'était une  
12 menace à l'intégrité du système politique canadien, à nos  
13 institutions démocratiques et à nos droits protégés par la  
14 Charte, la souveraineté canadienne.

15           On a parlé de distinctions entre ce qui est  
16 considéré comme de l'ingérence étrangère et des activités  
17 diplomatiques habituelles. Nous avons longuement parlé de qui  
18 pourrait potentiellement être ciblé par l'ingérence  
19 étrangère, à quel niveau de gouvernement, puis on est entré  
20 dans des discussions quant au fait que tous les niveaux de  
21 gouvernement et de pouvoir sont susceptibles : fédéral,  
22 provincial, territorial, municipal. Les candidats notamment  
23 sont vulnérables et les gens en poste.

24           Nous avons également parlé de qui pourrait  
25 perpétrer de l'ingérence étrangère, donc, par exemple, les  
26 types d'agents de renseignement ou des intermédiaires qui  
27 pourraient être associés à des représentants du gouvernement,  
28 et cetera.

1 Nous avons parlé des communautés de la  
2 diaspora et de leurs disponibilités... leur vulnérabilité –  
3 pardon – quant à comment elles pourraient être menacées au  
4 travers d'activités d'ingérence étrangère.

5 Nous avons parlé également de la montée des  
6 plateformes de médias sociaux et la sophistication sans  
7 précédent qu'on a pu voir en 2021 sur les manipulations des  
8 médias sociaux.

9 Nous avons parlé des leçons retenues aussi,  
10 et l'une des leçons clés dont on a parlé, c'est la  
11 manipulation potentielle des nominations de partis  
12 politiques, donc les partis politiques étaient un domaine  
13 manipulé par les États étrangers à leur avantage. Donc, on a  
14 parlé de ça longuement de par l'historique des élections  
15 précédentes.

16 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Pardon, si vous me  
17 le permettez, je demanderais qu'on affiche le document  
18 CAN 18041.

19 **--- PIÈCE No. CAN 18041:**

20 SITE TF Briefing to Secret Cleared  
21 Federal Political Parties

22 **Me JEAN-PHILLIPE MacKAY:** Alors, voyez-vous  
23 le document que nous avons à l'écran ici?

24 **REPRÉSENTANTE SCRS:** Non. Alors, maintenant  
25 oui.

26 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Vous parlez du  
27 contenu, si je comprends bien, du contenu du briefing donné  
28 en juillet 2012. C'est bien ça?

1                   **REPRÉSENTANTE SCRS:** Oui.

2                   **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Et le document  
3 qu'on a devant nous reflète en grande partie le témoignage  
4 que vous avez donné sur les sujets qui ont été couverts  
5 durant le briefing jusqu'à présent. C'est bien ça?

6                   **REPRÉSENTANTE SCRS:** Oui.

7                   **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Alors, je vous  
8 invite à continuer votre réponse maintenant que nous avons un  
9 appui visuel en référence pour les participants et le public.

10                  **REPRÉSENTANTE SCRS:** Très bien. Alors, comme  
11 mentionné, il y avait différents sujets mentionnés, des  
12 leçons retenues qui ont été gardées des élections de 2019,  
13 des discussions de la première phase de manipulation des  
14 médias sociaux, désinformation et d'amplification.

15                  Nous avons parlé, comme vous voyez dans le  
16 document, les principaux acteurs de menaces au Canada qui se  
17 concentraient principalement sur la République populaire de  
18 Chine que l'on considérait comme étant très capable, motivée  
19 et agissant de façon sophistiquée et persistante, et on a  
20 parlé de comment l'ingérence chinoise est effectuée, quels  
21 domaines sont considérés comme étant vulnérables.

22                  On a couvert également de nombreux autres  
23 États que l'on considère importants pour que les partis  
24 politiques comprennent.

25                  On a parlé de l'extrémisme violent  
26 idéologiquement motivé et de la possibilité que ça devienne  
27 un facteur dans le système électoral canadien en plus de la  
28 sécurité des élections, et de plus, nous avons traité de la

1 cybersécurité, comment être plus résilient par rapport aux  
2 protections cybernétiques pour les parlementaires, et cetera.

3 Dans l'ensemble, nous avons pris ces  
4 briefings très au sérieux. On voulait aider à assister les  
5 partis à mettre autant d'informations que possible pour leur  
6 donner un contexte approfondi de ce que le Canada rencontre  
7 avec ces élections rapides, mais, à nouveau, il y avait la  
8 COVID pendant cette période aussi et la plus grande priorité  
9 était de mettre sur pied une série de discussions, si  
10 nécessaire, pour que l'on puisse continuer à travailler avec  
11 les partis et que l'on puisse avoir des documents plus  
12 spécifiques qui peuvent amener à des actions et qu'ils  
13 puissent nous informer de toute problématique.

14 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Alors, pardon, je  
15 vais vous interrompre ici simplement pour afficher le  
16 prochain document. C'est un document d'introduction au groupe  
17 de travail SITE et les sujets contenus dans ce document  
18 étaient couverts par monsieur King et par la représentante du  
19 SCRS.

20 **--- PIÈCE No. CAN 3498:**

21 SITE TF Briefing to Secret Cleared  
22 Federal Political Parties

23 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Donc, c'est un  
24 document, Monsieur King, qui fut également utilisé dans le  
25 cadre du briefing en juillet 2021.

26 **M. LYALL KING:** Oui.

27 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Et si on descend à  
28 la page 3, vous avez déjà parlé de ces éléments en partie, la

1 dernière partie de « Ce qui peut être fait avec l'information  
2 que vous entendez et recevez aujourd'hui ». Donc, ça, c'est  
3 juste pour le procès-verbal, nous l'avons couvert.

4 **M. LYALL KING:** Alors, puis-je ajouter une  
5 différence entre 2019 et 2021? Le simple fait qu'en 2019,  
6 nous savions lorsque l'élection allait être, et en 2021, on  
7 ne savait pas. C'était un gouvernement minoritaire et on  
8 n'était pas au clair de quand ça allait se faire. Donc, ça  
9 s'est avéré être un peu un défi en termes de communications.

10 Donc, en 2019, il y a eu beaucoup de  
11 discussions par rapport à ce que faisait le gouvernement et  
12 différentes initiatives pour protéger la démocratie, l'une  
13 d'entre elles étant la création de SITE et d'un Protocole  
14 critique d'incidents.

15 Il n'y avait pas eu cette opportunité en  
16 2021. Il fallait faire attention en termes de communiquer si  
17 une élection aura lieu, donc, ça, c'était un peu un défi,  
18 simplement disséminer le message de façon générale disant  
19 que, par exemple, SITE était toujours pertinent, actif et  
20 faisant ces choses-là.

21 Donc, je voulais simplement indiquer cette  
22 différence.

23 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Merci.

24 Et je vais demander d'afficher CAN 13303.  
25 CAN 13303.

26 Et pendant que l'on est en train d'afficher  
27 ce document, la représentante du SCRS, je vous ai interrompue  
28 plus tôt. Est-ce qu'il y avait d'autres points clés que vous

1       vouliez soulever concernant le breffage aux partis  
2       politiques?

3                   **REPRÉSENTANTE SCRS:** Non, je crois que cela  
4       le capte.

5                   **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Merci.

6                   Nous avons le document CAN 13303 devant nous.  
7       Je vais demander de passer à la page 4 de 9, s'il vous plaît.  
8       Si on peut descendre un peu plus.

9                   Bon, nous avons la liste ici qui commence. Le  
10       document est de neuf pages, donc nous voyons ici 3 sur 4,  
11       c'est pas la référence que je vais utiliser, mais tout le  
12       document. Mais nous avons le début, une liste qui se poursuit  
13       à la page suivante.

14                   Nous avons fait référence à ce document ce  
15       matin pour des dates en 2019. J'aimerais que vous identifiiez  
16       que... bon, nous avons une liste de breffages, séances de  
17       breffage pour les partis... représentants de partis politiques  
18       approuvés ici. J'aimerais identifier les séances de breffage  
19       dans lesquelles le SITE a été impliqué en 2021.

20                   **M. LYALL KING:** Oui, nous pouvons commencer  
21       par la réunion du 22 juillet 2021.

22                   Oui, il y a deux dates au mois d'août. Je  
23       crois que le 20 août, c'était l'intention originale pour une  
24       séance de breffage, mais ça a peut-être changé. Il n'y a pas  
25       eu deux breffages, à ce que je me souvienne, au mois d'août,  
26       et en moins d'une semaine, certainement pas. Typiquement,  
27       c'était à un écart de trois ou quatre semaines.

28                   Donc, je crois que c'était le 22 juillet, le

1 26 août, le 2 septembre, et ensuite, à la page suivante, je  
2 crois qu'il devrait y en avoir une vers la mi-septembre.

3 Si on peut descendre?

4 Oui, le 15 septembre, ça serait avec SITE  
5 dans ces réunions organisées et présidées par le Bureau du  
6 Conseil privé.

7 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Nous reviendrons  
8 aux breffages pendant la période électorale, mais je crois et  
9 je comprends que les breffages suivants, vous avez dit le  
10 30 septembre et le 22 octobre, c'était pas des séances de  
11 breffage avec SITE.

12 **M. LYALL KING:** C'est juste, oui. Ça  
13 reflèterait plutôt le Bureau du Conseil privé, les  
14 communications avec les partis politiques... avec le Parti  
15 conservateur, excusez-moi, suite aux élections.

16 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Et nous voyons en  
17 haut de la page, ici, ça dit « 12 septembre 2021 :  
18 Représentants approuvés du Parti libéral du Canada –  
19 Breffage ».

20 Nous avons un document, CAN 1082, je vais  
21 demander de l'afficher, s'il vous plait.

22 Ce document est caviardé à certains endroits,  
23 mais nous voyons que le document est en date du 11 septembre  
24 2021. Donc, est-ce qu'il s'agit de la séance de breffage qui  
25 était reflétée au tableau que nous venons de voir qui a été  
26 accordée à des représentants approuvés du Parti libéral?

27 **M. LYALL KING:** Oui, je crois que oui. Je  
28 dois préciser que ça serait le SCRS qui s'est engagé, donc je



1 vais me référer à eux pour la réponse.

2 **REPRÉSENTANTE SCRS:** C'est juste. Le document  
3 est juste. C'est un breffage donné par le SCRS aux  
4 représentants du Parti libéral le 11 septembre 2021.

5 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Si on peut  
6 descendre un peu à la page 1. Évidemment, on ne peut discuter  
7 du contenu de ce breffage, mais nous voyons une note ici à  
8 l'effet que :

9 « La distribution de ces  
10 renseignements de sécurité a été très  
11 limitée et nous ne voulons pas... nous  
12 n'avons pas l'intention de divulguer  
13 à qui que ce soit de plus. »

14 Est-ce que c'est une... le P5 ici, est-ce que  
15 c'est une référence au Panel des 5?

16 **M. LYALL KING:** C'est ça.

17 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Donc, nous pouvons  
18 confirmer que le panel a été informé des renseignements de  
19 sécurité sous-jacents ou touchés par cette séance de  
20 breffage.

21 **M. LYALL KING:** Oui.

22 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Et est-ce que c'est  
23 la seule séance spécifique à un parti plutôt qu'un breffage  
24 de groupe donné par des représentants de SITE pendant la  
25 période électorale en 2021?

26 **M. LYALL KING:** Je vais passer la parole à ma  
27 collègue du SCRS pour la réponse.

28 **REPRÉSENTANTE SCRS:** Oui, c'est le cas.

1                   **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Donc, dans la  
2 chronologie, le 7 août, les élections sont déclenchées.  
3 Qu'est-ce qui arrive à SITE quand les élections sont  
4 déclenchées?

5                   **M. LYALL KING:** Certainement. Le débit de  
6 notre engagement a un virage important à partir de réunions  
7 hebdomadaires jusqu'à des mises à jour quotidiennes et  
8 l'émission quotidienne de ces rapports de situation. Pendant  
9 la période électorale, il y a des engagements réguliers je  
10 crois aussi, deux, trois fois par semaine, avec le Comité de  
11 coordination de la sécurité aux élections. La distinction  
12 entre 2019 et 2021, c'est que certaines de ces conversations  
13 se sont tenues par des communications au niveau Protégé B,  
14 donc une classification plus faible. Et, oui, nous nous  
15 sommes parlé chaque jour comme SITE pour comprendre s'il y  
16 avait des choses que nous mettrions dans le sitrep.

17                   Le même principe s'appliquait qu'en 2019 en  
18 ce qui concerne l'attente que chaque membre fournirait une  
19 forme de mots préapprouvés pour être inclus dans le sitrep et  
20 le SCRS en faisait un document et le distribuait, comme en  
21 2019, à un ensemble établi d'individus, donc destiné au Panel  
22 des 5. Donc, c'était une plus grande fréquence de cette  
23 activité et aussi une disponibilité, donc on pouvait nous  
24 rejoindre par appel 24 heures par jour, 7 jours par semaine.

25                   **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Vous avez mentionné  
26 plus tôt les breffages et la circulation de l'information  
27 entre SITE et le panel et ça ressemblait à ce qui avait  
28 existé en 2019.

1                   **M. LYALL KING:** C'est juste. En plus des  
2                   sitreps quotidiens qu'on offrait, il y avait des breffages  
3                   hebdomadaires au Panel de 5 avec, effectivement, un résumé du  
4                   matériel de la semaine. Mais, encore une fois, ça pourrait  
5                   peut-être être mieux résumé de façon plus cohérente comparé à  
6                   2019 où c'était surtout... les breffages sur les menaces  
7                   étaient surtout faits par les sous-ministres du SCRS et du  
8                   CST.

9                   **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Et concernant le  
10                  Mécanisme de réponse rapide, est-ce qu'il y avait quelque  
11                  chose de spécifique lors du déclenchement des élections dans  
12                  vos opérations quotidiennes?

13                  **Mme GALLIT DOBNER:** Comme ce que mon  
14                  collègue, monsieur King a dit, évidemment, nous avons adopté  
15                  le positionnement de SITE. Donc, ça contribuait à des sitreps  
16                  quotidiens et nous avons participé aux mêmes réunions que  
17                  monsieur King a décrites.

18                  **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Et ce que j'essaie...  
19                  bon, là où j'essaie de me rendre, c'est des breffages  
20                  quotidiens et hebdomadaires du RRM que nous avons dans les  
21                  actes. Donc, est-ce qu'il s'agit d'un produit... est-ce que ces  
22                  deux produits étaient spécifiques pour la période électorale?

23                  **Mme GALLIT DOBNER:** Oui, merci pour cette  
24                  précision. Donc, le produit quotidien était essentiellement  
25                  l'entrant pour le sitrep, le Panel des 5. Donc, nous avons  
26                  produit cela, nous avons essayé de réduire cela pour leur  
27                  donner un résumé dans le sitrep quotidien, et ensuite  
28                  l'équipe a aussi contribué au produit hebdomadaire créé par

1 SITE aussi.

2 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Est-ce qu'il y a eu  
3 une distribution de ces deux produits à d'autres partenaires  
4 au-delà du groupe de travail?

5 **Mme GALLIT DOBNER:** Donc, le sitrep  
6 quotidien, je ne sais pas si on partageait cela avec le reste  
7 du SITE ou si on partageait que le résumé très général.

8 **M. LYALL KING:** Je me rappelle en avoir vu  
9 certains.

10 **Mme GALLIT DOBNER:** Donc, nous l'avons fait.  
11 Donc, le produit hebdomadaire que le... assemblé par le CST  
12 comme président de SITE...

13 **M. LYALL KING:** Oui, le résumé hebdomadaire  
14 essentiellement était créé avec les contributions des autres  
15 partenaires, notamment CST et le SCRS. Et puis ç'a donné... ç'a  
16 été vraiment fourni à nos sous-ministres pour parler...

17 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Désolé, je ne veux  
18 pas vous interrompre, mais nous avons les breffages  
19 hebdomadaires du RRM... pas le breffage, je veux dire, mais le...

20 **Mme GALLIT DOBNER:** Pardonnez-moi.

21 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Le breffage  
22 hebdomadaire.

23 **Mme GALLIT DOBNER:** Pardonnez-moi, je croyais  
24 que vous parliez de l'hebdomadaire de SITE. Oui, ces  
25 breffages, oui, il y avait les quotidiens qui contribuaient  
26 aux sitreps et l'hebdomadaire qui était un produit plus large  
27 qu'on partageait avec le reste de SITE et qu'on partageait  
28 aussi avec le Comité de coordination de la sécurité aux

1 élections. Donc, tous les ministères et toutes les agences du  
2 gouvernement qui faisaient partie... et, oui, et puis ce  
3 produit aurait alimenté le breffage oral que j'aurais fourni  
4 au P5, au Panel des 5, avec les chefs du SCRS et du CST, avec  
5 un nombre aussi de la GRC.

6 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Merci.

7 Je passe maintenant à une question  
8 particulière qui s'est soulevée pendant la période électorale  
9 et il s'agit de l'incidence de possibilités de mésinformation  
10 ou de désinformation concernant monsieur O'Toole et monsieur  
11 Kenny Chiu, et aussi, le Parti conservateur se préoccupait  
12 d'éléments de l'incident en question touchant monsieur  
13 O'Toole.

14 Et avant d'entrer dans les spécificités de ce  
15 sujet, quelle est la distinction entre la mésinformation et  
16 la désinformation?

17 **Mme GALLIT DOBNER:** De façon très générale,  
18 et c'est une distinction très importante et ça porte souvent  
19 à confusion, la mésinformation et la désinformation sont  
20 toutes les deux des cas de faux narratifs ou de narratifs  
21 pris hors contexte. Mais dans le cas de mésinformation, c'est  
22 distribué sans intention, donc les gens, sans le savoir, qui  
23 distribuent des faux narratifs sans le contexte, et la  
24 désinformation, ça comporte une intention, soit pour des  
25 gains politiques ou économiques ou pour des raisons  
26 criminelles, mais de l'information qui est fausse, que l'on  
27 répand en sachant que l'on le fait.

28 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Est-ce que vous

1       pouvez nous donner un aperçu de comment ces incidents de  
2       désinformation éventuellement ont eu lieu pendant la période  
3       électorale?

4                   **Mme GALLIT DOBNER:** Oui, absolument. Comme  
5       vous avez dit, il y a eu deux incidents de faux narratifs que  
6       nous avons observés pendant les élections générales, les 44<sup>e</sup>  
7       élections générales, et ça commence par... je commence par dire  
8       d'emblée que nous n'avions pas de preuve que c'était des  
9       campagnes de désinformation parrainées par des États  
10      étrangers. Donc, je commence par dire cela.

11                   Nous avons constaté deux faux narratifs  
12      parallèles, qui circulaient en parallèle. Donc, le premier  
13      portait sur le Parti conservateur du Canada et monsieur  
14      O'Toole; le deuxième, monsieur Kenny Chiu et le Registre des  
15      agents étrangers. Je vais présenter la chronologie des deux  
16      et puis je vais expliquer un peu notre évaluation.

17                   Donc, dans le premier cas, avec le Parti  
18      conservateur du Canada et monsieur O'Toole, si je me  
19      rappelle, à la toute fin août, début septembre, nous avons  
20      entendu un son de cloche dans, je crois, WeChat, que si élu,  
21      monsieur O'Toole...

22                   **L'INTERPRÈTE:** Inaudible.

23                   **Mme GALLIT DOBNER:** ...et ça a fait l'objet de  
24      rapports dans les sitreps quotidiens. Mais là où nous avons  
25      vraiment commencé à voir ces narratifs circuler, c'était  
26      entre les 8 et 9 septembre jusqu'au 12 septembre. Donc, ce  
27      qui s'est passé, c'est que le 8 septembre, il y a eu un  
28      article dans le *Hill Times* citant l'analyste politique

1 Jocelyn Coulon qui disait que le Parti conservateur du  
2 Canada avait comme plateforme... sa plateforme voulait  
3 quasiment briser les relations diplomatiques avec la Chine,  
4 ou quelque chose à cet effet.

5 Ce même jour, une source médiatique de la  
6 Chine, *Global Times*, a repris cette phrase et l'a présentée  
7 dans le *Global Times* que le Parti conservateur du Canada  
8 voulait quasiment les diplomaties... les relations  
9 diplomatiques avec la Chine et il y avait une référence à la  
10 plateforme du Parti conservateur du Canada mentionnant la  
11 Chine à jusqu'à 30 ou 50 fois.

12 Le lendemain, le 9 septembre, nous avons vu  
13 ce même narratif reflété dans un compte de nouvelles de  
14 WeChat. Encore une fois, on a parlé de WeChat comme étant une  
15 version chinoise de WhatsApp, mais avec beaucoup plus, et ils  
16 ont des messages personnels que nous n'avons pas pu voir, et  
17 comme gouvernement du Canada, nous ne devrions pas pouvoir  
18 voir les échanges privés, mais il y a aussi des comptes de  
19 nouvelles auxquels on peut s'abonner. Donc, nous avons vu  
20 cela dans un compte de nouvelles, et au cours des deux, trois  
21 jours suivant, jusqu'au 12 septembre, ça a fait réverbération  
22 dans d'autres comptes de nouvelles de WeChat.

23 Ce que nous avons vu vers le 12 septembre,  
24 c'est que Xinhua News, ce qui est une autre source médiatique  
25 chinoise qui ressemble beaucoup à Reuters ou Agence France  
26 Presse, a affiché une vidéo de cette histoire sur la version  
27 chinoise de TikTok et nous l'avons vu réverbéré non pas ici  
28 au Canada, mais dans des circonscriptions locales en Chine,

1 par exemple au niveau provincial en Chine. Et, effectivement,  
2 le narratif a arrêté de circuler vers le 12 septembre en ce  
3 qui concerne monsieur O'Toole et le Parti conservateur du  
4 Canada.

5 À un moment très semblable, encore une fois  
6 le 8 septembre, nous avons vu le deuxième narratif concernant  
7 monsieur Chiu. Donc, monsieur Chiu est allé aux médias et a  
8 parlé de ce qu'il a considéré être une campagne de  
9 désinformation contre lui et il a fait référence à WeChat,  
10 mais les messages directs de WeChat, et encore une fois nous  
11 n'y avons pas accès, donc nous ne les avons pas vus.

12 Mais ce que nous avons vu les jours suivants,  
13 entre environ le 9 septembre jusqu'au 12 septembre, c'est que  
14 certains de ces comptes de nouvelles, WeChat montrait  
15 l'histoire concernant le Registre... pardon, non, la *Loi sur le*  
16 *registre des agents étrangers*, que Kenny Chiu exigerait que  
17 les Canadiens d'origine chinoise s'inscrivent comme agents,  
18 ce qui était encore une fois un faux narratif. Donc, nous  
19 avons vu cela dans différents comptes de nouvelles de WeChat  
20 et, encore une fois, ça s'est rendu muet en date du  
21 12 septembre.

22 Donc, comme nous avons déjà dit, mon équipe  
23 avait produit des rapports préparatoires mensuels pour  
24 essayer de comprendre l'écosystème au Canada en ce qui  
25 concerne la politique canadienne, et ceci était une anomalie,  
26 donc nous l'avons examiné, et notre évaluation  
27 malheureusement ne nous a pas menés à une conclusion. Nous en  
28 sommes venus à la conclusion qu'il y avait trois hypothèses



1 possibles pour expliquer ce que nous voyions dans WeChat et  
2 dans l'écosystème en ligne.

3 La première hypothèse, c'est que ça pourrait  
4 être possiblement une campagne de désinformation parrainée  
5 par le gouvernement chinois. C'était une possibilité. Un des  
6 indicateurs qu'on a signalés au sein de l'équipe, c'est que  
7 certains des comptes de nouvelles de WeChat qui couvraient  
8 ces deux narratifs ou qui, en fait, faisaient état de ces  
9 deux narratifs avaient des liens avec le service des  
10 nouvelles chinoises, le CNS, et nous avons compris, encore  
11 une fois de tiers, que le China News Service, l'agrégateur  
12 des nouvelles, a un lien avec le Département du travail de  
13 United Front.

14 En même temps, seulement plusieurs de ces  
15 comptes étaient affiliés avec CNS, beaucoup d'entre eux  
16 n'étaient pas affiliés avec CNS. En même temps, nous n'avons  
17 pas vu les sources officielles du Parti communiste qui  
18 auraient amplifié ce narratif.

19 Donc ça, c'était une hypothèse possible, mais  
20 nous n'avons aucune preuve suggérant que c'était une  
21 campagne dirigée par le gouvernement chinois.

22 Une autre hypothèse, c'est que c'était une  
23 activité purement naturelle. Évidemment, une telle histoire,  
24 quoiqu'un faux narratif, aurait intéressé beaucoup de gens au  
25 Canada et puis ça aurait pu se répandre tout naturellement  
26 avec différents comptes qui auraient fait le copier-coller de  
27 l'histoire pour la partager.

28 La troisième hypothèse, c'est ce que nous

1        appelons « la zone grise ». C'est une zone grise au niveau  
2        d'influence et d'ingérence où il aurait pu y avoir des  
3        individus qui avaient la sympathie vis-à-vis des positions de  
4        la République populaire de Chine qui auraient pensé qu'il y  
5        avait une volonté de ne pas faire élire les Conservateurs et  
6        qui auraient pu, à « son » propre compte, auraient pu  
7        répandre cette information dans une activité de style  
8        campagne.

9                    Donc, ça aurait pu être mené par l'État, ça  
10        aurait pu être naturel, ou ça aurait pu être entre les deux,  
11        et nous n'avions tout simplement pas les preuves pour tirer  
12        une conclusion avec certitude, que ce soit l'une ou l'autre.

13                    Et donc, je peux faire référence au  
14        commentaire que j'ai fait plus tôt parce que je crois qu'il  
15        est très important de comprendre que l'espace en ligne est  
16        difficile et les médias sociaux chinois sont incroyablement  
17        difficiles parce que nous n'avons pas d'outils, parce que  
18        nous n'avons pas des communautés de pratique, parce que nous  
19        n'avons pas accès, et nous devrions pas en avoir à des  
20        messages privés, et nous n'avons pas de relations avec la  
21        compagnie responsable de la plateforme.

22                    Donc, je voulais juste souligner cela encore  
23        une fois.

24                    **COMMISSAIRE HOGUE:** J'aimerais que les  
25        avocats de la Commission vérifient jusqu'à quelle heure les  
26        interprètes sont disponibles et je voudrais m'assurer que  
27        nous avons le temps pour le contre-interrogatoire.

28                    **Me ERIN DANN:** Oui, je vais le faire et je

1 vous le dirai.

2 **COMMISSAIRE HOGUE:** Dans l'intervalle, nous  
3 allons continuer.

4 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Madame Dobner, vous  
5 avez décrit ce qui découle de la surveillance de  
6 l'environnement en ligne. Est-ce que ce que vous venez de  
7 décrire a été discuté avec vos collègues du groupe de travail  
8 du SITE?

9 **Mme GALLIT DOBNER:** C'est exact. Alors que  
10 nous avons observé ces narratifs, nous en avons fait des  
11 comptes rendus quotidiens et dans les réunions régulières  
12 dont a parlé monsieur King, le 13 septembre, nous avons fait  
13 une analyse approfondie que nous avons partagée avec le SITE  
14 pour alimenter une discussion robuste.

15 J'ai informé le Panel des 5 et aussi, lors  
16 d'une réunion avec les partis politiques, j'ai aussi rendu  
17 compte de ce que nous voyions.

18 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Il y a un document,  
19 CAN 6599 (sic) en date du 13 septembre 2021. J'aimerais vous  
20 le présenter et je vais vous demander de nous en parler.

21 **--- PIÈCE No. CAN 6595:**

22 GE44: Chinese Communist Party Social  
23 Media Accounts Spreading Negative  
24 Narratives about the Conservative  
25 Party of Canada

26 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** C'est le document  
27 que vous citez?

28 **Mme GALLIT DOBNER:** Oui.

1 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Vous avez dit que  
2 cela avait été inclus dans le sitrep. Alors, est-ce qu'on  
3 peut penser qu'il a été envoyé au Panel des 5?

4 **Mme GALLIT DOBNER:** <Non interprété>

5 **Me ERIN DANN:** Pardon, Madame la commissaire.  
6 Les interprètes sont disponibles jusqu'à 18 h 30.

7 **COMMISSAIRE HOGUE:** Permettez-moi de  
8 réfléchir...

9 Bon, alors, Monsieur MacKay, vous pouvez  
10 continuer jusqu'à 17 heures, mais après ça, il va falloir  
11 qu'on commence le contre-interrogatoire.

12 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Absolument.

13 **COMMISSAIRE HOGUE:** Nous ne ferons pas de  
14 pause. Alors, si vous avez besoin de votre côté, eh bien,  
15 dites-le-moi; pour les autres, vous pouvez sortir, mais on ne  
16 fera pas de pause.

17 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Vous venez de dire  
18 que ce sujet faisait partie d'une réunion d'information à  
19 l'intention des partis politiques. Est-ce que vous pourriez  
20 nous donner des précisions?

21 **Mme GALLIT DOBNER:** Eh bien, si je me  
22 souviens bien, j'ai expliqué que nous constatons ces  
23 narratifs, mais que nous n'avions pas de preuve nous  
24 indiquant qu'ils étaient appuyés par des États. Les narratifs  
25 étaient publics et monsieur Chiu a attiré notre attention sur  
26 le narratif du 8 septembre.

27 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Est-ce que vous  
28 avez envisagé une réunion d'information à l'intention d'un

1 parti précis au sein du groupe de travail?

2 **Mme GALLIT DOBNER:** Non. De toute façon, la  
3 réunion d'information était déjà prévue au calendrier.

4 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Nous reviendrons  
5 sur ce sujet plus tard lors de la période post-électorale.

6 Mais je voudrais demander au greffier de nous  
7 présenter le document suivant, un document qui s'appelle  
8 « Activités d'ingérence étrangère de l'Inde lors des  
9 élections de 2021 », document CAN.SUM 12, paragraphe 3 :

10 **--- PIÈCE No. CAN.SUM 12:**

11 Government of India Foreign  
12 Interference Activities in the 2021  
13 General Election

14 **Me JEAN-PHILIPPE MACKAY:**

15 « Un faisceau d'informations indique  
16 qu'un agent intermédiaire a peut-être  
17 tenté de s'ingérer dans les processus  
18 démocratiques. »

19 Vous connaissez ce résumé?

20 **M. LYALL KING:** Oui.

21 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Est-ce que c'est  
22 quelque chose dont on a fait part au Panel des 5, qui a été  
23 communiqué au Panel des 5 en 2021?

24 **M. LYALL KING:** Les renseignements sur l'Inde  
25 à titre d'acteur au sein de cet espace ont été transmis, y  
26 compris ces informations. Il y a une question sur le moment,  
27 le moment où l'information a été... où ils ont reçu  
28 l'information.

1                   **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Oui, il s'agit d'un  
2 résumé thématique, les détails sous-jacents ne peuvent être  
3 divulgués.

4                   **M. LYALL KING:** C'est exact.

5                   **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** On va avancer  
6 rapidement jusqu'à la période post-électorale, les  
7 allégations faites par le Parti conservateur à propos de  
8 l'ingérence étrangère.

9                   Je vais demander au greffier d'afficher un  
10 document qui contient un courriel de Tausha Michaud adressé  
11 au Bureau du Conseil privé.

12                   **--- PIÈCE No. CAN 6748:**

13                   Email thread: 04 Oct 2021

14                   **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** On va regarder la...  
15 c'est une chaîne de courriels, on va regarder le dernier.

16                   Alors, quelle était l'implication du groupe  
17 de travail du SITE?

18                   **M. LYALL KING:** Ç'a été une demande du Parti  
19 conservateur qui est adressé au Bureau du Conseil privé, et  
20 le Bureau du Conseil privé était l'intermédiaire dans cet  
21 espace et le Bureau du Conseil privé a transmis cette  
22 information au SITE pour examen.

23                   Et nous avons examiné ces documents, nous  
24 avons pris ces allégations très au sérieux, et nous y avons  
25 consacré beaucoup de ressources. Je crois que c'était au  
26 départ les Affaires mondiales et, en particulier, par le  
27 Service.

28                   Je vais demander au Service d'intervenir, si

1 vous pouvez apporter des éclaircissements, mais le SITE a  
2 examiné les détails de ces allégations et un rapport a été  
3 fourni au Bureau du Conseil privé qui l'a transmis au Parti  
4 conservateur.

5 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** CAN 4862 (sic). Je  
6 vais vous demander d'afficher ce document, un document en  
7 date du 19 octobre 2021, « Ingérence de République populaire  
8 de Chine dans l'élection fédérale de 2021 : réaction du Parti  
9 conservateur du Canada ».

10 Quel est ce document?

11 **--- PIÈCE No. CAN 14862:**

12 PRC Interference in Election 2021:  
13 Response to the Conservative Party of  
14 Canada

15 **M. LYALL KING:** C'est le résumé de la  
16 réaction du SITE, mais principalement rédigé par le SCRS,  
17 notre réaction face aux préoccupations du Parti conservateur.

18 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** J'ai une question à  
19 propos du travail effectué par un de vos analystes, CAN 6750.

20 **--- PIÈCE No. CAN 6750:**

21 RE: RE: Follow up on WeChat stories

22 **Me JEAN-PHILIPPE MACKAY:** On peut peut-être  
23 passer directement à la page 2. On ne va pas passer en revue  
24 tout le document.

25 Qu'est-ce qu'on voit dans ce document?

26 **Mme GALLIT DOBNER:** Nous avons reçu  
27 l'information du Parti conservateur du Canada par  
28 l'intermédiaire du Bureau du Conseil privé et mon équipe a

1 creusé la question. Alors, la majeure partie de  
2 l'information, c'était des activités que nous avons déjà  
3 constatées dans nos activités, mais ce qui était nouveau,  
4 c'était une capture d'écran d'un message direct auquel on  
5 n'aurait habituellement pas eu accès, mais c'était une  
6 capture d'écran sur laquelle il n'y avait aucun élément  
7 d'identification, donc il n'y avait pas d'infraction à la  
8 protection de la vie privée. Donc, nous avons vu que cela  
9 avait été diffusé par message direct.

10 Et deuxièmement, il y avait une pancarte  
11 d'une épicerie. Vous voyez une photo que quelqu'un a prise  
12 d'une pancarte dans une épicerie, c'était un élément  
13 d'information nouveau, mais aucun de ces éléments  
14 d'information ne nous ont permis d'accroître notre niveau de  
15 confiance par rapport à ce que nous avons reçu.

16 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Ma dernière  
17 question. Je parle du document CAN 4359 (sic). Est-ce que  
18 vous pouvez résumer vos conclusions? Je crois que ce document  
19 a été finalisé en décembre 2021.

20 **--- PIÈCE No. CAN 2359:**

21 Security and Intelligence Threats to  
22 Elections Task Force - After Action  
23 Report (2021 Federal Election)

24 **M. LYALL KING:** Nous notons que nous n'avons  
25 pas vu de ciblage précis d'infrastructures électorales. Nous  
26 avons évalué que la Chine s'était livrée à des activités  
27 d'ingérence étrangère lors de la 44<sup>e</sup> élection fédérale, mais  
28 nous avons observé une désinformation en ligne, des activités



1 de désinformation en ligne impliquant monsieur O'Toole et  
2 monsieur Chiu dans une tentative d'influencer la communauté  
3 sino-canadienne.

4 Excusez-moi, je fatigue. Enfin, des problèmes  
5 d'informations en ligne qui... persistent dans l'espace  
6 médiatique en langue chinoise.

7 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** Merci.

8 **COMMISSAIRE HOGUE:** On va commencer le  
9 contre-interrogatoire.

10 L'avocat d'Erin O'Toole? Et je vais vous  
11 demander de vous en tenir à votre temps de parole.

12 Monsieur Lim, on ne vous entend pas.

13 **Me PRESTON LIM:** Bonjour. Est-ce que vous  
14 m'entendez?

15 **COMMISSAIRE HOGUE:** Oui.

16 **Me PRESTON LIM:** Merci beaucoup, Madame la  
17 commissaire.

18 Merci à tout le monde d'être ici aussi. Je  
19 sais que ç'a été une longue journée.

20 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me PRESTON LIM:**

21 **Me PRESTON LIM:** Je suis Preston Lim, avocat  
22 de l'honorable Erin O'Toole.

23 Et je voudrais adresser ma première question  
24 à monsieur King. C'est une question procédurale et j'espère  
25 qu'elle sera brève.

26 Est-ce qu'on peut dire que le Panel des 5  
27 avait la capacité de demander un éclaircissement du contexte  
28 des rapports des représentants du SITE (sic) destinés au

1 groupe de travail du SITE?

2 **M. LYALL KING:** <Non interprété> Oui.

3 **Me PRESTON LIM:** Je m'adresse à tous les  
4 membres du panel, mais si quelqu'un a une information  
5 supplémentaire, n'hésitez pas à intervenir.

6 Nous pouvons passer au document que je  
7 demande -et j'adresse ma question à madame Dobner -,  
8 CAN 3590.

9 **--- PIÈCE No. CAN 3590:**

10 SITE TF SITREP: 27 August 2021

11 **Me PRESTON LIM:** Nous allons à la puce 3 de  
12 la page 9 (sic) :

13 « Des sites d'information liés au  
14 Parti communiste chinois ont  
15 probablement agi de façon coordonnée  
16 pour faire valoir leur intérêt à  
17 l'égard du sujet suivant : 'Meng  
18 Wanzhou a été détenue illégalement  
19 par le Canada pendant mille années  
20 (sic).' »

21 Comment est-ce que le gouvernement du Canada  
22 a été susceptible de répondre à cette constatation?

23 **Mme GALLIT DOBNER:** Alors, le SITE n'aurait  
24 pas fait de recommandations, c'est exact.

25 **Me PRESTON LIM:** Alors, le SITE aurait  
26 transmis l'information; dans ce cas, l'information sur le  
27 site d'informations.

28 Alors, ma deuxième question : dans la mesure

1 où vous êtes au courant, quelles sont les personnes au sein  
2 du Canada, du gouvernement du Canada, ont été responsables de  
3 déterminer une réaction face à cette constatation?

4 **Mme GALLIT DOBNER:** C'est une question  
5 délicate. Beaucoup d'informations passent à travers  
6 l'écosystème des médias à chaque année (sic) et le  
7 gouvernement du Canada décide s'il va répondre ou non à ce  
8 qu'il a vu dans les médias. Je suppose que les ministères du  
9 gouvernement du Canada qui ont été particulièrement concernés  
10 par la question de la détention de Meng Wanzhou ont décidé  
11 s'ils allaient communiquer ou pas. Ce n'était pas directement  
12 lié à l'élection.

13 **Me PRESTON LIM:** C'est utile.

14 Est-ce qu'on pourrait maintenant passer au  
15 document que je cite et je vais continuer avec vous. Alors,  
16 c'est le document CAN 012854. Voilà.

17 **--- PIÈCE No. CAN 12854:**

18 SITE TF SITREP: 13 September 2021

19 **Me PRESTON LIM:** Madame Dobner, c'est une  
20 question qu'on vient d'aborder.

21 **Mme GALLIT DOBNER:** Alors, est-ce qu'on peut  
22 remonter dans le document pour que je puisse avoir le  
23 contexte? Est-ce qu'on peut revenir tout au début pour que je  
24 voie la date?

25 Ah bon. Alors, le sitrep du 13 septembre  
26 2021.

27 **Me PRESTON LIM:** Alors, page 2, puce 3 :

28 « Cependant, le Mécanisme de réponse

1 rapide du Canada continue à suivre  
2 les allégations à propos du projet  
3 d'initiative parlementaire de Kenny  
4 Chiu. [...] Le Mécanisme remarque que  
5 nous avons une visibilité limitée sur  
6 les plateformes WeChat et Douyin et  
7 que nous pouvons ni confirmer ni  
8 infirmer le recours à des techniques  
9 d'amplification inauthentiques. »

10 Donc, le Mécanisme ne pouvait « ni confirmer  
11 ni infirmer le recours à des techniques d'amplification non  
12 authentiques ». Alors, qui était chargé de résoudre cette  
13 ambiguïté et de déterminer si des techniques d'amplification  
14 inauthentiques avaient été utilisées?

15 **Mme GALLIT DOBNER:** Personne ne l'aurait  
16 déterminé. Comme je l'ai dit, nous n'avons pas de relations  
17 avec Tencent. Il aurait fallu qu'on ait une relation avec  
18 Tencent et que Tencent nous fournisse des informations. Les  
19 plateformes médiatiques chinoises sont pour nous une boîte  
20 noire. Nous n'avons pas la même compréhension de ces  
21 plateformes que de celles des grandes plateformes  
22 américaines.

23 **Me PRESTON LIM:** Merci, Madame Dobner.

24 Je vais demander à monsieur King d'examiner  
25 le document suivant, WIT 22, c'est le résumé d'entrevue de  
26 monsieur Soliman. Comme vous savez, il était coprésident de  
27 la campagne de 2021 du Parti conservateur.

28 **--- PIÈCE No. WIT 22:**

1 Stage 1 Interview Summary: Walied

2 Soliman

3 **Me PRESTON LIM:** Et nous allons passer à la  
4 page 3 et au paragraphe 12.

5 Alors :

6 « Monsieur Soliman a témoigné du fait  
7 qu'il avait transmis des informations  
8 au SITE. Il se rappelle avoir porté à  
9 l'attention une question au groupe de  
10 travail du SITE et on lui a répondu  
11 qu'il n'y avait pas de problèmes  
12 préoccupants. »

13 Est-ce que vous pouvez nous expliquer sur  
14 quel fondement le SITE a estimé qu'il n'y avait pas de  
15 problèmes graves de nature préoccupante?

16 **M. LYALL KING:** Ah, ça, c'est son opinion de  
17 ce qu'on lui a dit et ce sont les paroles de monsieur Soliman  
18 lorsqu'il dit qu'on lui a répondu qu'il n'y avait pas de  
19 problèmes graves. Ce n'est pas ce dont je me souviens. Je ne  
20 me rappelle pas avoir dit qu'il n'y avait pas de problèmes  
21 graves. Comme l'a déjà dit madame Dobner, nous avons  
22 communiqué à tous les membres des partis politiques dans  
23 l'environnement en ligne. J'ai assisté à cette information...  
24 pardon, à cette réunion et je me souviens de ce qu'a dit  
25 madame Dobner.

26 Il est regrettable qu'il se souviennne avoir  
27 soulevé la question, mais qu'il ne se souviennne pas des  
28 détails. C'est difficile de m'exprimer sur le moment, mais

1       comme on l'a déjà dit, lorsqu'on a des renseignements, et on  
2       avait des renseignements à la mi-septembre, nous les avons  
3       communiqués aux partis politiques, mais je ne me souviens pas  
4       que nous, à titre de groupe du SITE, que nous ayons dit qu'il  
5       n'y avait pas de graves problèmes préoccupants.

6                   **Me PRESTON LIM:** Alors, vous dites que vous  
7       auriez communiqué avec les partis à la mi-septembre.

8                   Question adressée à monsieur King. Le SITE  
9       aurait eu évidemment accès à des informations beaucoup plus  
10      détaillées que monsieur Soliman, mais étant donné cet accès à  
11      l'information, comment est-ce que les informations fournies  
12      par monsieur Soliman ou par le Parti conservateur du Canada  
13      auraient modifié la réaction du SITE face à ces informations?

14                   **M. LYALL KING:** Alors, juste pour être clair,  
15      vous me demandez comment l'information donnée par le Parti  
16      conservateur à SITE aurait changé notre point de vue en  
17      particulier?

18                   **Me PRESTON LIM:** Oui, c'est bien ça.

19                   **M. LYALL KING:** Alors, en termes  
20      d'informations que nous avons reçues du Parti conservateur,  
21      je ne me souviens seulement que de l'information qu'on a  
22      reçue au travers du Bureau du Conseil privé vers la fin du  
23      mois de septembre – je sais qu'on a les dates là-dedans  
24      quelque part – et mon collègue du SCRS avait plusieurs  
25      personnes qui travaillaient sur cette information.

26                   Alors, j'ai dit ça à quelques reprises et je  
27      m'en excuse, il faut que je me défère à mon collègue du SCRS  
28      parce qu'il s'agit d'informations qui se sont déroulées dans

1 un espace domestique et mon rôle sur SITE n'était pas celui-  
2 là, j'étais pour les informations étrangères, alors je vais  
3 renvoyer ça vers ma collègue du SCRS pour en parler. Mais je  
4 me souviens d'avoir reçu que de l'information du Parti  
5 conservateur après les élections via le Bureau du Conseil  
6 privé.

7 **REPRÉSENTANTE SCRS:** Je suis d'accord avec la  
8 déclaration de monsieur King. Nous n'avons reçu de  
9 l'information en retour sur ce point en particulier en termes  
10 de désinformation autour de la campagne qu'après les  
11 élections. Nous l'avons reçue formellement du BPC le  
12 30 septembre, alors que nous avons commencé à faire une  
13 analyse étendue sur deux semaines et demie à la suite de ce  
14 que nous avons appris au travers du Mécanisme de réaction  
15 rapide et de toutes les autres informations pour arriver aux  
16 conclusions qui ont été présentées ici aujourd'hui dans le  
17 rapport du 19 octobre.

18 **Me PRESTON LIM:** Merci, Madame la  
19 commissaire. J'ai le temps pour une dernière question?

20 **COMMISSAIRE HOGUE:** Je prendrais une toute  
21 dernière question rapide.

22 **Me PRESTON LIM:** Oui, elle sera rapide.

23 Alors, si nous pouvions aller à CAN 007381  
24 (sic). Alors, page 1, on dit que :

25 « La Chine cherche, de façon  
26 clandestine, à influencer les  
27 élections fédérales de 2021. »

28 **--- PIÈCE No. CAN 3781:**

1 Threats to Canadian Federal Election  
2 2021

3 **Me PRESTON LIM:** Ensuite, il y a des lignes  
4 qui ont été retirées. Est-ce que le SITE avait fait une  
5 déclaration similaire plus tôt durant les élections  
6 générales? Et sinon, qu'est-ce qui a changé pour que SITE  
7 fasse cette déclaration très claire à ce moment-là?

8 **M. LYALL KING:** Nous n'avons pas fait cette  
9 déclaration durant les élections. Nous avons fait des  
10 déclarations pour dire que nous pensions que la République  
11 populaire de Chine était la menace la plus importante dans  
12 cet espace avant les élections. Donc, ceci reflète ce que  
13 nous avons observé durant les élections. Ça, ç'a été fait  
14 après et non pas pendant.

15 Ce qu'on aurait dit aux membres des partis  
16 politiques et avant le déclenchement des élections, on aurait  
17 dit que la Chine était la plus grande menace pour nous.

18 **Me PRESTON LIM:** Merci.

19 **COMMISSAIRE HOGUE:** Alors, avocat du Parti  
20 conservateur? Monsieur De Luca.

21 **Me NANDO de LUCA:** Oui, Madame la  
22 commissaire. Puis-je demander qu'on me défère? J'ai un peu de  
23 problèmes avec ma connexion et mon accès aux documents.

24 **COMMISSAIRE HOGUE:** Alors, on va passer à  
25 l'avocat de Jenny Kwan.

26 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me SUJIT CHOUDHRY:**

27 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Bonjour. Je suis Sujit  
28 Choudhry, je suis avocat de Jenny Kwan.



1 J'espérais que l'on puisse afficher le  
2 prochain document, CAN 006117\_R01.

3 Dois-je donner le numéro à nouveau? C'est  
4 CAN 006117\_R01. Ç'a été produit hier soir vers minuit.

5 Nous avons alerté la Commission de la  
6 présence de ce document ce matin. Alors, je demande votre  
7 indulgence, Madame la commissaire, sur le temps.

8 **--- PIÈCE No. CAN 6117 R01:**

9 CAN006117\_R01

10 **COMMISSAIRE HOGUE:** Oui, je prends note de  
11 chaque minute qui passe.

12 **Me ERIN DANN:** Alors, pouvez-vous répéter le  
13 numéro du document?

14 **Me SUJIT CHOUDHRY:** <Non interprété>

15 **Me ERIN DANN:** Merci.

16 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Alors, ce document  
17 s'intitule « GE44 : Leçons retenues », et je crois que dans  
18 le premier cas, j'aimerais poser ma question à madame Dobner.  
19 Reconnaissez-vous ce document?

20 **Mme GALLIT DOBNER:** Oui.

21 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Est-ce un document qui a  
22 été produit par Affaires mondiales Canada?

23 **Mme GALLIT DOBNER:** C'était un document  
24 produit par un individu à mon équipe et c'était les leçons  
25 retenues de tête de cette personne après les élections. Ce  
26 n'est pas un document SITE et ce n'était pas un document  
27 approuvé MRR, ça ne représente pas notre jugement final et  
28 notre point de vue.

1                   **Me SUJIT CHOUDHRY:** Vous souvenez-vous quand  
2 est-ce que ç'a été produit?

3                   **Mme GALLIT DOBNER:** Après les élections.

4                   **Me SUJIT CHOUDHRY:** Dans les semaines après?

5                   **Mme GALLIT DOBNER:** Dans les jours après les  
6 élections.

7                   **Me SUJIT CHOUDHRY:** Alors, avec ces réserves,  
8 j'aimerais vous amener à quelques points.

9                   Si on peut aller tout d'abord au point 2 que  
10 je vais lire?

11                   Ça dit :

12                   « Tandis que SITE a une fois de plus  
13 joué un rôle indispensable à coordonner l'analyse des menaces  
14 basée sur les mandats uniques des membres de SITE, une  
15 analyse de toutes les sources fusionnées répondrait mieux au  
16 défi des menaces d'ingérence étrangère contemporaines, tel  
17 que décrit au-dessus, et faciliterait une réponse du  
18 gouvernement globale, y compris les communications. »

19                   Êtes-vous d'accord avec déclaration?

20                   **Mme GALLIT DOBNER:** Non. Je crois que SITE  
21 était bien coordonné pour les élections de 2021 et je crois  
22 que prendre l'exemple des fausses histoires qu'on a vues sur  
23 WeChat comme étude de cas où MRR Canada a vu ces histoires et  
24 qu'on les a relayées au reste de SITE et SITE a mis sur pied  
25 une évaluation fusionnée, un document du 25 octobre qui est  
26 au procès-verbal, je crois que cela démontre le fait qu'il y  
27 avait une approche coordonnée de SITE.

28                   **Me SUJIT CHOUDHRY:** Mais l'objet ici n'est-il

1 pas qu'une analyse de toutes les sources serait meilleure à  
2 répondre aux défis contemporains de l'ingérence étrangère?

3 **Mme GALLIT DOBNER:** Je ne veux pas aller trop  
4 loin ici parce que, à nouveau, je ne veux pas parler au nom  
5 de la personne qui a écrit ce document, et ce qui était à  
6 l'esprit... ce que cette personne avait à l'esprit. On connaît  
7 tous le mandat de SITE. On en a parlé ce matin et réitéré cet  
8 après-midi, que SITE visait à être la somme de ses parties  
9 avec chaque agence ou ministère qui apporte son mandat à la  
10 table et qui travaillent ensemble de façon coordonnée. Et je  
11 ressens que c'est ce qui s'est passé durant les élections de  
12 2021.

13 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Alors, laissez-moi vous  
14 amener au point 3. Votre collègue ici dit que :

15 « La situation est coordonnée mais  
16 pas fusionnée et a également laissé  
17 MRR Canada 'avec nulle part où aller'  
18 avec son évaluation des menaces de  
19 sources ouvertes puisque SITE et le  
20 SCRS en particulier ne s'alignaient  
21 pas avec le sentiment d'urgence et le  
22 briefing pour éclairer au grand jour  
23 de MRR Canada. C'est une répétition  
24 de l'élection générale 44. »

25 Alors, à quoi on fait référence ici?

26 **Mme GALLIT DOBNER:** À nouveau, je ne peux pas  
27 parler au nom du collègue qui a écrit cela, donc je ne  
28 comprends pas ce que tous ces éléments indiquent ou à quoi

1 ils font référence.

2 Et, à nouveau, j'aimerais revenir au fait  
3 qu'il y a eu un débat très sain qui s'est passé au sein de  
4 l'équipe MRR pendant ces élections. On essayait de voir  
5 quelle pourrait être l'hypothèse pour ce qu'on voyait en  
6 ligne. Donc, je crois qu'il y a eu un débat très sain. Et une  
7 personne à l'équipe ici a exprimé son opinion, mais ce  
8 n'était pas mon opinion, ce n'était pas reflété dans  
9 l'information que j'ai donnée à SITE, et ça n'a pas été  
10 reflété dans le rapport d'action ultérieure de SITE.

11 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Alors, laissez-moi vous  
12 donner un exemple qui pourrait peut-être appuyer le point de  
13 vue de ce collègue. Je comprends que ce n'est pas votre point  
14 de vue ou le point de vue institutionnel d'AMC, mais est-ce  
15 qu'on peut afficher le prochain document?

16 Alors, si vous pouvez descendre?

17 **--- PIÈCE No. CAN 1075:**

18 SITE TF SITREP: 07 September 2021

19 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Ça, c'est du 7 septembre.  
20 Alors, au niveau de AMC/MRR, je regarde simplement le  
21 troisième point, ça fait référence à un message publié sur un  
22 groupe Facebook avec « des captures d'écran d'un groupe  
23 WeChat avec des membres d'un groupe de Vancouver, CBA, qui  
24 serait lié au Front Uni ».

25 Donc, ça serait bien connu de vous, Madame  
26 Dobner, et aux membres du panel. Ça fait référence à un  
27 évènement de campagne pour le candidat libéral de Vancouver.

28 Alors, vous vous souvenez avoir vu ce rapport

1 SITE?

2 **Mme GALLIT DOBNER:** Oui, ça serait notre  
3 contribution au rapport.

4 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Passons au prochain  
5 document dans ce cas. Donc, à nouveau au « AMC/MRR ».

6 Et si on peut aller au deuxième point? Ça  
7 fait référence à nouveau au même évènement de campagne, mais  
8 cette fois-ci, ça fait référence à l'évènement qui était  
9 organisé par un individu pro-Pékin en connexion avec la  
10 Chine.

11 Vous êtes au courant de ce rapport?

12 **Mme GALLIT DOBNER:** J'aimerais juste prendre  
13 un instant pour lire la phrase, si vous voulez bien.

14 **Me SUJIT CHOUDHRY:** C'est le deuxième point.

15 **Mme GALLIT DOBNER:** Oui, merci.

16 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Vous vous souvenez de ce  
17 document?

18 **Mme GALLIT DOBNER:** Oui, absolument. Ça  
19 aurait été notre contribution au sitrep.

20 **Me SUJIT CHOUDHRY:** On ne connaît pas tous  
21 les rapports sitrep et ils sont caviardés, mais sur la base  
22 de ce que nous avons vu, je ne peux pas penser à un autre  
23 évènement de circonscription qui est signalé deux fois dans  
24 des rapports de la sorte et donnés à la Commission. N'est-ce  
25 pas?

26 **Mme GALLIT DOBNER:** Alors, simplement en  
27 lisant cette déclaration, ce que nous avons dit, c'est que :  
28 « Nous signalons qu'un éditorial, un

1                           édito *Postmedia* a su qu'un  
2                           DisinfoWatch de l'Institut MacDonald-  
3                           Laurier indique ces informations. »

4                           Donc, on donnait juste cela comme contexte  
5                           pour le panel.

6                           **Me SUJIT CHOUDHRY:** Mais vous l'avez fourni.  
7                           Il y a toutes sortes d'informations que vous recevez, mais  
8                           vous choisissez cela et vous identifiez cet évènement à deux  
9                           reprises.

10                           **Mme GALLIT DOBNER:** Nous avons donné des  
11                           rapports sur tous les éléments de désinformation  
12                           potentiellement liés aux élections au panel. Comme je l'ai  
13                           dit plus tôt ce matin, et ça vaut la peine de le répéter cet  
14                           après-midi, le seuil est assez bas par rapport à ce qu'on  
15                           veut identifier, on veut être sûr d'être complet, donc on a  
16                           fait référence à l'incident lorsque nous l'avons vu et on a  
17                           fait référence ici à *Postmedia* et à MLI qui ont fait  
18                           référence à cet incident.

19                           **Me SUJIT CHOUDHRY:** Est-ce que vous avez vu  
20                           le témoignage de Anne McGrath, la directrice nationale du  
21                           NPD? Elle a rencontré le groupe de travail SITE. Elle a  
22                           témoigné pour dire que ces choses-là n'ont pas été portées à  
23                           son attention aux réunions qu'elle a eues avec le groupe de  
24                           travail SITE.

25                           Est-ce que cela vous paraît précis?

26                           **Mme GALLIT DOBNER:** Je ne me souviens plus si  
27                           on a identifié ça ou non.

28                           **Me SUJIT CHOUDHRY:** Alors, j'aimerais vous

1 porter au prochain document.

2 <Non interprété>

3 --- PIÈCE No. JKW 76:

4 Email correspondence between Rachel  
5 Roy (counsel to the NDP) to Elections  
6 Canada

7 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Alors, Madame Dobner,  
8 j'imagine que vous n'avez pas vu ce document auparavant?

9 **Mme GALLIT DOBNER:** Non, mais je suis  
10 consciente qu'une plainte a été présentée.

11 **Me SUJIT CHOUDHRY:** C'est une plainte qui a  
12 été présentée le 7 septembre par le NPD auprès du Bureau de  
13 la commissaire aux élections du Canada le même jour du  
14 rapport sitrep à propos de ce même évènement qui ensuite  
15 apparait à nouveau le 16 septembre.

16 Donc vous connaissez bien cette plainte? Vous  
17 avez dit que vous connaissiez l'existence de cette plainte?

18 **Mme GALLIT DOBNER:** Je savais qu'une plainte  
19 avait été présentée, oui.

20 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Alors, il y a un  
21 témoignage par le panel du 28 mars du BCEF qui a témoigné que  
22 lorsqu'ils ont reçu cette plainte, ils n'avaient pas été  
23 informés des rapports sitreps qui identifiaient cet évènement  
24 et n'avaient jamais vu les rapports SITE avant qu'ils leur  
25 soient présentés en préparation à leurs témoignages à ces  
26 audiences.

27 **Mme GALLIT DOBNER:** Les sitreps ont été  
28 préparés pour le Panel des 5. On a parlé de la distribution

1 ce matin, de la liste de distribution. On peut en parler à  
2 nouveau, mais on n'aurait pas donné ces sitreps avec le BCEF.

3 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Je veux revenir aux  
4 observations de vos collègues à propos d'une approche  
5 fusionnée, l'analyse fusionnée qui a mené à une approche  
6 globale du gouvernement.

7 Ne vous paraîtrait-il pas que si le BCEF  
8 avait reçu une plainte à propos des mêmes évènements dont on  
9 parlait déjà chez SITE, qu'une approche globale du  
10 gouvernement aurait relié ces points et aurait amené à des  
11 mesures réactives ou identifiées ça comme points  
12 d'importance?

13 **Mme GALLIT DOBNER:** Je vais noter que le  
14 groupe de travail SITE est une plus petite communauté de  
15 collecteurs et nous avons produit des rapports fusionnés.  
16 Donc, le rapport de situation auquel vous faites référence  
17 est allé au panel dans le cadre d'un élément fusionné de  
18 notre communauté.

19 Vous avez raison que ce n'est pas allé au  
20 BCEF. Dans tous les cas, SITE a donné des produits de  
21 renseignement fusionnés.

22 Puis-je simplement ajouter à ce point que  
23 nous n'avions pas d'autres informations que ce qui était  
24 affiché publiquement, cette capture d'écran qui est affichée  
25 sur Facebook. Mon équipe aurait regardé toute amplification  
26 artificielle. Ça aurait été la fin de notre mandat.

27 Donc, nous n'avions pas plus d'informations  
28 que ce qui a été déposé dans cette plainte.



1                   **Me SUJIT CHOUDHRY:** Merci, Madame la  
2 commissaire.

3                   **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci.

4                   Est-ce que monsieur De Luca est prêt?

5                   **Me NANDO de LUCA:** Oui.

6                   **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me NANDO de LUCA:**

7                   **Me NANDO de LUCA:** Est-ce qu'on peut  
8 afficher... commençons avec le prochain document, WIT 46.

9                   Alors, c'est le résumé de l'entretien à huis  
10 clos dont on a fait référence plus tôt.

11                   Alors, passons au paragraphe 28.

12                   Et tandis qu'on va à ce paragraphe, vous vous  
13 souviendrez – et c'est pour le panel en général, peut-être  
14 monsieur King –, dans votre témoignage plus tôt aujourd'hui,  
15 je vous ai demandé en particulier une question liée à l'usage  
16 du mot « incident » dans le document de briefing du BCP... BPC,  
17 pardon, pour décrire ce que le groupe de travail devait  
18 accomplir pour informer le Panel des 5.

19                   Nous y voyons l'usage du mot « registre  
20 d'incidents » auquel on fait référence dans votre document en  
21 lien avec au moins le groupe de travail SITE de 2021. Donc,  
22 j'ai quelques questions ici.

23                   Est-ce que ce registre d'incidents était  
24 également utilisé en 2019? Et... parce que ça dit ici que le  
25 même type d'informations fut utilisé en 2019, même type de  
26 dossiers, et comment est-ce que l'information était  
27 collectée? Est-ce que ça a changé entre 2019 et 2021?

28                   **M. LYALL KING:** Merci de votre question.

1                   Ç'a été utilisé en 2019 également. Je veux  
2 simplement indiquer, c'est marqué plus bas dans ce  
3 paragraphe, que « incident » n'était peut-être pas le  
4 meilleur mot à utiliser, mais plutôt une capture  
5 d'informations.

6                   L'usage général de ce document était vraiment  
7 interne pour que l'on puisse suivre ce que nous avons  
8 apporté à la table, de l'information qu'on avait partagée  
9 entre nous, et principalement c'est pour voir au fil du temps  
10 le type d'ingérence étrangère, les choses que nous avons  
11 vues, les pays qui étaient impliqués, et en faisant référence  
12 à la discussion plus tôt sur les catégories d'ingérence  
13 étrangère, quel type d'ingérence étrangère c'était. Cela  
14 visait vraiment à être un produit interne pour suivre au fil  
15 du temps ce que nous avons vu.

16                   **Me NANDO de LUCA:** Est-ce que vous pouvez  
17 nous donner des éclaircissements sur la manière dont vous  
18 avez catégorisé ou classifié l'information? Vous venez de  
19 l'indiquer, mais c'est dans, je crois, la troisième phrase au  
20 milieu du paragraphe où on parle de la catégorisation  
21 d'éléments de renseignement de sécurité.

22                   **M. LYALL KING:** Oui. Ça peut se trouver, je  
23 crois, dans certains des documents fournis à la Commission.  
24 J'ai fait allusion plus tôt... j'ai dit plus tôt aujourd'hui  
25 qu'afin d'essayer de faire du sens de toute la gamme de  
26 l'ingérence étrangère et des activités connexes et pour que  
27 le groupe SITE comprenne ce domaine, nous avons essayé de  
28 catégoriser ces activités entre le cyberciblage très

1 spécifique, par exemple, de l'infrastructure des élections,  
2 jusqu'au ciblage cybernétique des politiciens, et jusqu'aux  
3 interactions plus humaines, l'ingérence secrète avec le  
4 palier politique, ensuite l'ingérence secrète dans l'espace  
5 public, et ensuite en allant vers plus ouvert, une ingérence  
6 plus ouverte. C'était censé capter la dégradation ou la  
7 gradation de la manière dont l'ingérence étrangère se fait.

8 **Me NANDO de LUCA:** <Non interprété>

9 **M. LYALL KING:** Désolé d'interrompre. Si on  
10 avait un rapport ou si quelqu'un mettait quelque chose sur la  
11 table, on peut dire c'était tel pays qui était impliqué et ça  
12 peut tomber plus ou moins dans cette catégorie. C'est une  
13 façon de suivre une tendance sur une période de temps.

14 **Me NANDO de LUCA:** Merci.

15 Est-ce qu'on peut avoir CAN 14862, s'il vous  
16 plait? Et j'aimerais passer à la page 2 de ce document. En  
17 haut.

18 Donc, sous la rubrique en haut : « Que peut  
19 conclure SITE à ce point concernant l'ingérence étrangère  
20 reliée aux élections? », il y a un premier point avec une  
21 partie caviardée, et ça dit que :

22 « SITE ne peut conclure décisivement  
23 que la Chine a cherché à avoir une  
24 influence clandestine sur les  
25 résultats de toutes les  
26 13 circonscriptions identifiées par  
27 le CPC... »

28 Est-ce que vous reconnaissez cela?

1                   **M. LYALL KING:** Oui.

2                   **Me NANDO de LUCA:** Est-ce que SITE a pu  
3 identifier une influence « déceptrice » et clandestine dans  
4 une des circonscriptions identifiées?

5                   **M. LYALL KING:** Je vais me référer à ma  
6 collègue du SCRS parce que c'est le SCRS qui a fait la  
7 plupart de l'analyse et qui a créé cet élément.

8                   **REPRÉSENTANTE SCRS:** La réponse à cette  
9 question, c'est non. En ce qui concerne cet élément  
10 d'analyse, si on prend un pas de recul dans le temps, lorsque  
11 nous avons reçu l'information, encore une fois le  
12 30 septembre, du Parti conservateur portant sur ces  
13 13 circonscriptions et la question globale de la  
14 désinformation, nous avons réuni une grande capacité et des  
15 équipes à l'intérieur du SCRS et à travers SITE pour évaluer  
16 cette question.

17                   Nous avons compris que c'était d'une  
18 signification incroyablement importante, les accusations  
19 mises de l'avant. Nous les avons tenues tout à fait au  
20 sérieux et nous nous sommes assurés de produire la meilleure  
21 analyse possible afin de satisfaire la question, mais aussi  
22 afin d'assurer au Parti conservateur que nous faisons tout  
23 ce que nous pouvions faire.

24                   Nous avons passé près de trois semaines à  
25 évaluer toute l'information dont on disposait. Nous avons de  
26 grandes équipes d'analyse, d'opérateurs aussi, de la Côte-Est  
27 jusqu'à la Côte-Ouest qui regardaient tout cela. Nous avons  
28 notre équipe GAC/RRM et nous avons réuni toutes les capacités

1 possibles pour évaluer tout cela.

2 Et comme vous voyez, les deux conclusions  
3 significatives, et que vous avez citées, sont des résultats,  
4 à savoir que nous ne pouvions attribuer au gouvernement de  
5 Chine quelque action que ce soit dans ces actions.

6 **Me NANDO de LUCA:** Est-ce que je peux  
7 demander pourquoi l'écrire de cette façon? Pourquoi dire que  
8 SITE n'a pas... ne peut pas conclure que la Chine a cherché à  
9 avoir une influence sur les résultats d'aucune des  
10 13 circonscriptions?

11 **REPRÉSENTANTE SCRS:** Parce que c'était notre  
12 conclusion simple à ce moment-là. Nous ne pouvions pas  
13 conclure qu'ils pouvaient de manière clandestine ou  
14 « déceptrice » avoir une influence sur les résultats dans les  
15 13 que l'on considérait.

16 **Me NANDO de LUCA:** Mais, en toute déférence,  
17 vous n'avez pas répondu à ma question. Est-ce que vous tirez  
18 une conclusion sur s'ils pouvaient le faire dans une des  
19 circonscriptions ou dans toutes les circonscriptions?

20 **REPRÉSENTANTE SCRS:** Notre conclusion, c'est  
21 que nous ne l'avons pas fait. On ne pouvait pas prouver cette  
22 influence dans aucune des 13.

23 **Me NANDO de LUCA:** Donc, pourquoi est-ce que  
24 vous avez choisi le mot « dans toutes les 13 »?

25 **REPRÉSENTANTE SCRS:** Je ne peux pas répondre  
26 vis-à-vis de la distinction que vous cherchez ici. Je dis  
27 simplement qu'on ne pouvait pas prouver dans aucune ou dans  
28 toutes les circonscriptions.

1                   **Me NANDO de LUCA:** Ce sont deux mots très  
2 différents. Est-ce que vous suggérez qu'on devrait utiliser  
3 ces mots de façon interchangeable?

4                   **REPRÉSENTANTE SCRS:** Je dirais simplement que  
5 nous restons avec les mots choisis dans l'analyse. Ça a été  
6 approuvé à tous les...

7                   **Me NANDO de LUCA:** Dans cette analyse, votre  
8 commentaire, c'est à savoir si, oui ou non, vous étiez  
9 capable de prouver l'influence dans toutes les  
10 13 circonscriptions. N'est-ce pas?

11                   **REPRÉSENTANTE SCRS:** Oui, c'est juste.

12                   **Me NANDO de LUCA:** Merci. Ce sont toutes mes  
13 questions.

14                   **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci.

15                   Maintenant, nous aurons l'avocat pour Michael  
16 Chong.

17                   **Me GIB van ERT:** Merci.

18                   **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me GIB van ERT:**

19                   **Me GIB van ERT:** Je veux faire un suivi sur  
20 la même ligne de questionnement que monsieur De Luca  
21 poursuivait.

22                   Madame Dobner, vous avez expliqué de manière  
23 très utile, qu'il y avait trois explications possibles pour  
24 la situation de Kenny Chiu, donc l'une, l'attribution par la  
25 République populaire de Chine, mais il y en a d'autres aussi.

26                   Et la question que j'ai à vous poser – et  
27 comme j'ai dit, le questionnement de monsieur De Luca et les  
28 réponses que vient de donner le témoin du SCRS touchent là-

1 dessus aussi -, ma question, c'est : quel est le niveau de  
2 certitude que vous exigiez?

3 Et dans le document que nous venons de  
4 regarder, la phrase que l'on a utilisée, c'est « *decisively*  
5 *conclude* », conclure de manière décisive. C'est votre  
6 réponse. Et vous pouvez... j'invite les autres témoins et le  
7 témoin du SCRS, d'élaborer si ça aide, mais quelle a été la  
8 norme que vous avez utilisée en essayant de décider? Bon,  
9 est-ce qu'on dit que c'est la République de Chine ou non?

10 **Mme GALLIT DOBNER:** C'est une excellente  
11 question, et dans un des documents, et je ne me rappelle pas  
12 du numéro, désolé, donc on ne peut pas l'afficher ici, mais  
13 nous avons dit que notre niveau de confiance était entre  
14 faible et modéré. Donc, c'était le niveau plus élevé de  
15 confiance que nous pouvions attribuer au jugement pour savoir  
16 que... à l'effet que c'était une campagne de désinformation  
17 plutôt qu'un partage plutôt naturel d'informations.

18 Si on avait été plus certain, on aurait pu  
19 appliquer plus de certitude là-dessus, mais, encore une fois,  
20 le jugement aurait résidé au panel à savoir ce que l'on  
21 voulait faire de l'information que nous leur avons fournie.

22 Est-ce que ça a du sens?

23 **Me GIB van ERT:** Oui, je suis sûr que oui,  
24 mais je veux mieux comprendre.

25 Vous dites que vous aviez un niveau de  
26 confiance faible à modéré. Vous voulez dire par rapport à la  
27 situation de Kenny Chiu particulièrement ou en général?

28 **Mme GALLIT DOBNER:** Aux deux narratifs que

1 nous avons vus circuler.

2 **Me GIB van ERT:** Et combien de confiance  
3 croyez-vous qu'il fallait avant de pouvoir dire au P5 que  
4 vous pouvez attribuer cela de manière sécuritaire à la Chine?

5 **Mme GALLIT DOBNER:** Je crois que nous aurions  
6 toujours qualifié notre jugement avec un niveau de confiance.  
7 Il est extrêmement difficile tout d'abord d'identifier  
8 l'ingérence étrangère dans l'espace en ligne parce qu'il y a  
9 une zone très peu claire entre l'influence et l'ingérence, et  
10 il est encore plus difficile dans la plupart des cas  
11 d'attribuer, de décider qui peut être derrière l'acte, et  
12 c'était... ça relevait du panel.

13 Le troisième défi, c'est de déterminer  
14 l'impact que cela aurait pu avoir sur les élections vis-à-vis  
15 de la discussion que nous venons d'avoir.

16 Donc, je dirais que lorsqu'on parle de  
17 l'espace en ligne, et c'est une chose que nous avons exprimée  
18 clairement dans les évaluations de menaces et nous avons  
19 travaillé collectivement là-dessus dans le groupe de travail,  
20 il est très difficile de dire avec certitude lorsqu'on voit  
21 de l'ingérence étrangère.

22 **Me GIB van ERT:** Je veux vous arrêter là, je  
23 ne veux pas interrompre, mais c'est la question clé ici,  
24 « avec certitude ». Ce que j'essaie de vous demander, je  
25 crois, c'est : que voulez-vous dire par « certitude »? Si  
26 c'était un procès criminel, il faudrait que ce soit au-delà  
27 de tout doute, mais c'est pas un crime. Si c'était civil, ce  
28 serait plus probable que non et nous serions certains en



1 utilisant cette norme.

2           Donc, ce que nous voulons dire par  
3 « certitude », ça dépend de la norme que nous utilisons et  
4 j'essaie de comprendre quelle était la norme que vous, je  
5 veux dire SITE, avez adoptée en général? Quelle norme est-ce  
6 que vous avez appliquée? Parce que dans le contexte de la  
7 sécurité nationale, comme vous le savez sans doute, et le  
8 SCRS le sait sans doute, souvent un motif raisonnable de  
9 soupçonner – ce qui est plus faible encore – s'appliquerait.

10           Et je veux savoir quelle est la norme, donc,  
11 lorsque vous dites ...quand vous dites que « nous n'étions pas  
12 certains », que je sache ce que vous voulez dire.

13           **M. LYALL KING:** Bon, si je peux intervenir au  
14 nom de SITE comme ancien président, nous regardons aussi une  
15 gamme de différentes disciplines que nous avons apportées à  
16 la table, pour être clair. Donc, la manière dont... et comment  
17 Affaires mondiales agit est différent de la discipline et de  
18 la culture du SCRS et de (inaudible).

19           Donc, il y a différents seuils qui  
20 s'appliquent et je crois qu'il y a différentes sources que  
21 nous pourrions utiliser pour essayer de confirmer ou donner  
22 des niveaux plus grands de confiance et de l'attribution aux  
23 acteurs. Donc, ça peut varier, je pourrais dire. C'est peut-  
24 être pas très utile, mais c'est le fait.

25           Pour moi, d'un point de vue du CST, on  
26 pourrait regarder l'information technique que nous  
27 utiliserions pour essayer de confirmer des activités reliées  
28 à certains acteurs ou certains individus. On pourrait

1 chercher à faire corroborer l'intelligence de différentes  
2 sources pour dire, bon, on a observé ceci et maintenant nous  
3 avons d'autres renseignements de sécurité pour confirmer  
4 d'autres sources, que ça a été dirigé par quelqu'un pour...  
5 vis-à-vis d'une activité particulière.

6 Donc, en un sens, Monsieur, ça, s'applique de  
7 manière différente, je crois, en ce qui concerne les niveaux  
8 de certitude que nous... que vous nous demandez de décrire dans  
9 nos différentes disciplines.

10 Mais en me rappelant la conversation à la  
11 table, je crois que nous pourrions tous convenir que chacun  
12 d'entre nous, nous avons regardé dans nos espaces où on avait  
13 l'autorité pour le faire, mais nous n'avions pas un niveau  
14 suffisamment élevé de confiance pour pouvoir attribuer  
15 l'action. Et puis c'est très important, je suggère, lorsqu'il  
16 s'agit d'un espace gouvernemental et puis on parle d'autres  
17 adversaires et d'États-nations qui agissent.

18 Et donc, en comparant cela à un motif pour  
19 croire quelque chose, ça dépend de l'action que l'on prendra,  
20 mais en ce qui concerne l'attribution, il faut avoir un  
21 niveau de confiance assez élevé comme état.

22 **Mme GALLIT DOBNER:** <Non interprété>

23 **Me GIB van ERT:** Avant que vous le fassiez,  
24 si je peux ajouter, la phrase « conclusion de manière  
25 décisive » que nous avons regardée, ça semble être une norme  
26 très élevée comme vous l'avez écrite.

27 Madame Dobner.

28 **Mme GALLIT DOBNER:** Merci.

1 J'allais dire merci beaucoup à monsieur King  
2 parce qu'il a donné une excellente suite à ce que j'allais  
3 dire pour répondre à votre question.

4 Ceci remonte à quand j'ai parlé des défis en  
5 travaillant sur WeChat, notamment dans les médias sociaux  
6 chinois, et un des défis que j'ai cités, c'est un manque  
7 d'une communauté de pratiques, un manque de documentation et  
8 d'expertise. Si nous avions cette communauté d'expertise que  
9 nous avons en ce qui concerne d'autres compagnies des médias  
10 sociaux établies américaines, nous aurions pu échanger de  
11 l'information et bâtir sur d'autres littératures qu'on avait  
12 déjà conclues, et nous aurions pu peut-être conclure avec  
13 plus de confiance ce que nous témoignons.

14 Mais en l'absence de cette expertise et de  
15 cette communauté de pratiques, si vous voulez, nous faisons  
16 de notre mieux pour essayer de fournir au panel et à d'autres  
17 de SITE ce que nous voyions, et nous n'avions certainement  
18 pas suffisamment de confiance pour dire que « probablement »...

19 **Me GIB van ERT:** Et est-ce que vous êtes  
20 d'avis qu'il aurait fallu pouvoir dire « probablement » avant  
21 de pouvoir recommander... non, je ne devrais pas dire  
22 « recommander », mais avant d'avoir confiance que le P5  
23 devrait agir, réagir à ce que l'on voit concernant Kenny  
24 Chiu, par exemple? Est-ce qu'il fallait que ce soit  
25 « probablement » la République de Chine ou est-ce que ça  
26 pourrait être un niveau inférieur que cela?

27 **Mme GALLIT DOBNER:** J'ai un peu de problèmes  
28 avec l'hypothèse de la question parce qu'on a fourni

1 l'information au panel au meilleur de notre capacité et le  
2 panel avait le travail très difficile de prendre cette  
3 information et de prendre une décision, à savoir si, à leur  
4 avis, ça constituait de l'ingérence étrangère et que si ça se  
5 faisait à ce seuil pour faire rapport aux Canadiens.

6           Donc, moi, j'ai fourni et mon équipe a fourni  
7 une évaluation honnête, au meilleur de nos capacités avec les  
8 outils et les contraintes que nous avons concernant ce que  
9 nous voyions et quel a été notre évaluation.

10           Malheureusement, je n'ai pas pu aller plus  
11 loin que ça.

12           **Me GIB van ERT:** Une dernière question pour  
13 faire un suivi à ce dernier point.

14           Je n'ai pas de doute concernant le travail  
15 ardu de votre équipe et la difficulté pour un moment, mais ce  
16 que je dois comprendre, c'est que lorsque vous avez fourni  
17 l'information au P5, parce que c'est eux les décideurs, est-  
18 ce que cette information comprend votre niveau de confiance,  
19 à savoir si, oui ou non, ça pouvait s'attribuer à la  
20 République populaire de Chine ou est-ce que vous laissez  
21 cette décision au P5?

22           **Mme GALLIT DOBNER:** Nous avons fourni notre  
23 évaluation et c'était dans tous les documents qui avaient été  
24 inscrits comme éléments de preuve. Vous voyez que cela monte  
25 jusqu'à l'évaluation la plus conclusive, donc c'est le  
26 25 octobre avec les autres membres de SITE.

27           Donc, ces documents vont de soi concernant  
28 l'information donnée au panel et notre évaluation.

1                   **Me GIB van ERT:** Vous donnez votre évaluation  
2                   concernant les niveaux de confiance, entre autres. Est-ce que  
3                   j'ai bien compris?

4                   **Mme GALLIT DOBNER:** Je dis que ces documents  
5                   sont la meilleure documentation d'exactly ce que nous  
6                   avons donné au P5 au niveau de notre évaluation.

7                   **Me GIB van ERT:** Je suis sûr que c'est le  
8                   cas. Je ne les ai pas devant moi.

9                   Est-ce que vous dites que ces documents  
10                  comprennent votre évaluation de votre niveau de certitude  
11                  concernant l'attribution?

12                 **Mme GALLIT DOBNER:** Je crois qu'il faut  
13                 appeler ça, les documents, parce qu'un document parle d'un  
14                 niveau de confiance dont nous avons fait état en montant, je  
15                 ne sais pas lequel de ces documents, mais l'un d'entre eux  
16                 comprend une évaluation du niveau de confiance.

17                 Mais en bout de ligne, l'évaluation  
18                 importante et l'évaluation la plus utile au Panel des 5,  
19                 c'est que voici ce que nous avons constaté, il y a quelques  
20                 hypothèses qui pourraient expliquer ce que nous avons vu et  
21                 nous ne pouvons pas vous dire avec confiance laquelle de ces  
22                 hypothèses représente ce qui s'est passé dans l'environnement  
23                 en ligne, et ceci est dû à toutes les contraintes et limites.

24                 Et c'est une chose qu'il faut dire : dès le  
25                 début, avant d'entrer dans les élections, nous avons signalé  
26                 que cet espace-là allait nous poser des défis.

27                 Donc, je crois que nous fonctionnions dans un  
28                 environnement imparfait, malheureusement.

1                   **Me GIB van ERT:** Bon, je vais aller examiner  
2 ces documents. Merci beaucoup.

3                   **COMMISSAIRE HOGUE:** Prochain avocat, c'est  
4 Me Sirois pour RCDA... ADRC, pardon.

5                   **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me GUILLAUME SIROIS:**

6                   **Me GUILLAUME SIROIS:** Bonsoir. Guillaume  
7 Sirois pour l'Alliance démocratique canadienne-russe.

8                   Bon, je veux qu'on affiche ce document, mais  
9 pendant ce temps, je veux revenir au point que vous avez fait  
10 concernant les médias sociaux qui étaient comme des boîtes  
11 noires. Est-ce que la même chose s'appliquerait aux médias  
12 sociaux russes, par exemple Telegram ou Vkontakte?

13                   **--- PIÈCE No. CEF 23 R2:**

14                   CCE Intake

15                   **Mme GALLIT DOBNER:** Nous n'avons pas mis de  
16 temps à regarder les médias sociaux russes. Je ne me rappelle  
17 pas d'avoir vu ni regardé directement les médias sociaux  
18 russes.

19                   **Me GUILLAUME SIROIS:** Merci.

20                   **L'INTERPRÈTE:** C'est le document CEF 00023.

21                   **Me GUILLAUME SIROIS:** J'apprécie votre  
22 réponse, mais pour le contre-interrogatoire, j'aimerais, si  
23 possible, que vous essayiez de limiter les commentaires, que  
24 vous disiez seulement « oui » ou « non », à moins qu'il y ait  
25 quelque chose d'important.

26                   **COMMISSAIRE HOGUE:** Il est très difficile  
27 pour un témoin de répondre « oui » ou « non », donc...

28                   **Me GUILLAUME SIROIS:** Si ceux-ci veulent... bon,

1 pour sauver du temps.

2 Ici, à la page 15 du document, veuillez  
3 descendre, s'il vous plait. À la page 14, en fait. Si vous  
4 descendez encore un peu.

5 **Mme GALLIT DOBNER:** Désolée, de quel  
6 document s'agit-il?

7 **Me GUILLAUME SIROIS:** Retournez à la page 1,  
8 s'il vous plait.

9 C'est une plainte faite à la... au Commissariat  
10 des élections canadien.

11 **Mme GALLIT DOBNER:** Non, je ne connais pas ce  
12 document.

13 **Me GUILLAUME SIROIS:** Oui, c'est un document  
14 qui a été envoyé à RRM. Donc, je vous le présente dans ce  
15 contexte-là, dans le contexte de ce qu'on a dit au  
16 commissaire des élections, au directeur des élections cana...  
17 du Canada.

18 Si vous voulez, on peut passer à la page 18  
19 où on parle de la soumission de ce document au RRM, au  
20 Mécanisme de réponse rapide.

21 C'est une lettre de monsieur Côté. Comme vous  
22 voyez :

23 « En vertu du paragraphe 510 de la  
24 Loi, la Commission a autorisé la  
25 divulgation de cette information au  
26 Mécanisme de réponse rapide. »

27 Est-ce que vous vous rappelez cela?

28 **Mme GALLIT DOBNER:** Malheureusement, c'est

1 pas un document qui m'a été fourni dans... en me préparant pour  
2 cette commission, donc ça date d'il y a quelques années, donc  
3 je ne peux...

4 **Me GUILLAUME SIROIS:** Pas de problème. Je  
5 vais garder mes questions de nature générale.

6 Si on peut... on remonte à la page 14.

7 La plainte portait sur, si vous descendez un  
8 peu, vous voyez l'URL ici? C'est panel.quizgo.ru, donc c'est  
9 une annonce que l'on a signalée comme contenant de la fausse  
10 information concernant un parti cana...

11 On peut descendre, s'il vous plait?

12 Alors, la Commissaire aux élections du Canada  
13 a été avisée...

14 Est-ce qu'il y a une capacité de reproduire  
15 de tels documents?

16 **Mme GALLIT DOBNER:** Je regrette, il faudrait  
17 que je consulte les experts de notre équipe.

18 **Me GUILLAUME SIROIS:** Alors, lorsqu'on reçoit  
19 une plainte qui semble émaner de la Russie, parce qu'il y a  
20 le « ru » à la fin de l'adresse URL, vous ne savez pas si le  
21 Mécanisme de réaction rapide peut reproduire cette annonce  
22 pour faire enquête?

23 **Mme GALLIT DOBNER:** Eh bien, je ne veux pas  
24 vous donner une réponse inexacte, il faudrait que j'adresse  
25 la question à un analyste.

26 **Me GUILLAUME SIROIS:** Et est-ce qu'un membre  
27 du groupe de travail SITE pourrait le faire?

28 **M. LYALL KING:** Est-ce que vous pourriez



1 passer à la page 18? Il faudrait descendre. Oui, arrêtez-  
2 vous. Non, plus bas, une ligne ou deux.

3 « On n'a pas pu localiser la  
4 publicité de la bannière ni répliquer  
5 la vidéo. »

6 J'essaie de comprendre la situation. Oui, on  
7 dirait que c'est quelque chose qui est apparu et qui est  
8 disparu et personne n'a pu rappeler l'annonce ou découvrir  
9 son origine.

10 Je ne m'exprimerai pas sur les détails des  
11 capacités du CST. Nous examinons les activités de nos  
12 adversaires étrangers. Si quelque chose de cette nature se  
13 présentait, ça serait un responsable du Mécanisme de réaction  
14 rapide qui aurait été chargé de faire l'enquête et on  
15 commencerait par s'adresser au MRR pour avoir l'autorisation.

16 **Me GUILLAUME SIROIS:** Est-ce que nous  
17 pourrions examiner le document suivant?

18 Je voudrais attirer votre attention sur  
19 certains éléments de ce document et il s'agit d'une analyse  
20 des tendances hebdomadaires du Mécanisme de réaction rapide  
21 et...

22 <Non interprété>

23 **--- PIÈCE No. CAN 125:**

24 RRM Canada Weekly Trend Analysis

25 **Me GUILLAUME SIROIS:** ...

26 « Le Mécanisme n'a pas observé de  
27 tendances significatives de  
28 manipulation d'informations par des

1 États étrangers. »

2 Est-ce que vous reconnaissez cela?

3 **Mme GALLIT DOBNER:** Oui.

4 **Me GUILLAUME SIROIS:** Et là, vous voyez le  
5 paragraphe, on dit que :

6 « ...la surveillance identifiée des  
7 comptes qui sont peut-être associés à  
8 des acteurs commandités par la Russie  
9 qui ont amplifié le contenu des  
10 comptes des deux candidats. »

11 Est-ce que vous vous rappelez cela?

12 **Mme GALLIT DOBNER:** Oui.

13 **Me GUILLAUME SIROIS:** Nous pouvons maintenant  
14 passer au document suivant.

15 Vous verrez qu'il s'agit d'un rapport  
16 hebdomadaire suivant du MRR de la semaine du 9-15 septembre.

17 On dit que :

18 « Le Mécanisme n'a pas observé de  
19 preuve claire... ».

20 **L'INTERPRÈTE:** C'est le document CAN 134.

21 **--- PIÈCE No. CAN 134:**

22 RRM Canada Weekly Trend Analysis

23 **Me GUILLAUME SIROIS:** Est-ce que c'était  
24 délibéré?

25 **Mme GALLIT DOBNER:** Oui, c'était tout à fait  
26 délibéré. Vous voyez que c'est la semaine du 9 au  
27 15 septembre, donc c'est à ce moment-là où on a vu les  
28 narratifs à propos de monsieur Chiu et de monsieur O'Toole.

1 C'était la période du 9 au 12 septembre.

2 Donc, nous avons constaté des signes  
3 d'ingérence étrangère, mais nous n'avons pas trouvé de preuve  
4 claire à cet effet.

5 **Me GUILLAUME SIROIS:** Je vais passer à la  
6 page 2.

7 On voit le rapport Yonder, c'est une  
8 entreprise qui surveille les médias sociaux. Alors :

9 « L'entreprise a vu moins  
10 d'implications de comptes qui, en  
11 général, amplifient les sources  
12 provenant de l'État chinois, mais  
13 davantage de comptes qui amplifient  
14 les sources provenant de l'État  
15 russe. »

16 Dans le rapport hebdomadaire précédent, on  
17 parlait d'une petite échelle, « une toute petite échelle »,  
18 c'était le terme employé. Et maintenant, on dit que « en  
19 général, on constate de faibles niveaux d'implication ». Est-  
20 ce qu'il y a une différence?

21 **Mme GALLIT DOBNER:** Non, je ne crois pas  
22 qu'il y avait une différence délibérée. C'est important de  
23 voir. Donc, Yonder était une entreprise du secteur privé que  
24 nous avons chargée d'examiner l'environnement en ligne et qui  
25 a détecté des comptes qu'ils pensaient être des comptes  
26 chinois et russes, mais ces comptes sur Twitter n'indiquaient  
27 qu'ils étaient alignés avec des États parce qu'à ce moment-là  
28 Twitter indiquait ces comptes.

1 Yonder n'a pas communiqué avec nous sa  
2 méthodologie parce que, donc, on n'a pas compris pourquoi on  
3 qualifiait ces comptes de russes ou de chinois. Parce qu'il  
4 s'agit de comptes russes, on les a vus amplifier des  
5 informations concernant leur idéologie de certains candidats  
6 du Parti conservateur, mais il s'agissait plutôt d'amplifier  
7 l'idéologie.

8 Et c'était des comptes qui étaient très peu  
9 suivis parce qu'il y avait très peu de suivants. C'était donc  
10 un caillou qui ne faisait pas beaucoup de rides en tombant  
11 dans l'eau.

12 Donc, ça, ç'a été l'opinion de ce partenaire  
13 du secteur privé, mais on n'a pas pu recréer ces résultats ni  
14 aboutir aux mêmes conclusions.

15 **Me GUILLAUME SIROIS:** Est-ce qu'on sait  
16 combien de comptes...

17 **COMMISSAIRE HOGUE:** Ce sera votre dernière  
18 question.

19 **Me GUILLAUME SIROIS:** Je voudrais avoir un  
20 ordre de grandeur parce que ce document ne le précise pas.

21 **Mme GALLIT DOBNER:** Je regrette, je ne peux  
22 pas vous donner la réponse comme ça à brule-pourpoint, mais  
23 d'après notre analyste, c'était très faible.

24 **Me GUILLAUME SIROIS:** Mais on dit « de faible  
25 niveau ».

26 **Mme GALLIT DOBNER:** Oui, c'était l'opinion de  
27 notre analyste qui a indiqué que c'était un faible niveau.

28 **COMMISSAIRE HOGUE:** L'avocat de la Coalition

1 sikhe?

2 **Me NATALIA RODRIGUEZ:** Madame la commissaire,  
3 je voudrais rappeler aux parties que pour citer un document  
4 qui ne fait pas partie de la liste des documents, il faut  
5 demander une autorisation en vertu des règles 58 et 60. Je  
6 sais que l'avocat de l'ADRC nous avait envoyé un courriel,  
7 mais il faut en fait demander une permission qui doit être  
8 accordée par la commissaire.

9 Merci.

10 **Me PRABJOT SINGH:** Prabjot Singh, avocat de  
11 la Coalition sikhe.

12 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me PRABJOT SINGH:**

13 **Me PRABJOT SINGH:** Madame Dobner, je vais  
14 m'adresser à vous parce que je voudrais parler du Mécanisme  
15 de réaction rapide et les documents que je vais citer ont été  
16 approuvés par vous.

17 Je vais attirer votre attention sur les  
18 rapports qui ont été préparés avant l'élection pour confirmer  
19 les conclusions, et puis ensuite je poserai des questions de  
20 suivi.

21 Alors, Monsieur le greffier, je vais vous  
22 demander d'afficher le document suivant et ce sont des  
23 rapports mensuels sur les écosystèmes.

24 **--- PIÈCE No. CAN 16857:**

25 Digital Information Ecosystem Report  
26 - December 2020

27 **Mme GALLIT DOBNER:** Oui, vous avez raison.

28 **L'INTERPRÈTE:** Le document CAN 857.

1                   **Me PRABJOT SINGH:** Alors, si vous descendez,  
2           je crois que c'est sur la deuxième page. Un petit peu plus  
3           bas.

4                   Il s'agit d'un rapport de décembre 2020 qui  
5           dit que :

6                                   « Le 30 novembre 2020, le premier  
7                                   ministre Trudeau a fait des  
8                                   observations en exprimant ses  
9                                   préoccupations à propos des  
10                                  agriculteurs indiens. »

11                   Alors, voilà une liste. On parle de narratifs  
12           trompeurs à propos de la visite du premier ministre de 2018  
13           en Inde. La politique des banques de scrutin qui essayent de  
14           séduire la diaspora sikhe et pendjabie, la description de  
15           monsieur Trudeau comme un sympathisant des séparatistes  
16           Khalistani, le Canada comme un pôle de terrorisme..

17                   Est-ce que c'est ce que dit le document?

18                   **Mme GALLIT DOBNER:** Oui.

19                   **Me PRABJOT SINGH:** Et ensuite, on dit que ces  
20           sujets peuvent être des vulnérabilités exploitées par des  
21           acteurs étrangers, en particulier ceux qui ciblent la  
22           diaspora.

23                   Est-ce juste?

24                   **Mme GALLIT DOBNER:** Oui.

25                   **Me PRABJOT SINGH:** Alors, je crois que vous  
26           conviendrez avec moi que le narratif trompeur pourrait  
27           laisser entendre que le premier ministre est plus proche  
28           d'une communauté particulière, en particulier ici la

1 communauté sikhe, et est favorable au mouvement  
2 indépendantiste. Une personne non informée pourrait tirer ses  
3 conclusions à partir de ces narratifs et si c'était le...

4 **Mme GALLIT DOBNER:** Oui.

5 **Me PRABJOT SINGH:** Et cela pourrait aliéner  
6 les membres d'autres diasporas du premier ministre, du  
7 gouvernement, ou du Parti libéral.

8 Et si nous pouvions montrer le document  
9 suivant? Un rapport de février 2021.

10 Et si nous pouvions passer à la page 4.

11 **Mme GALLIT DOBNER:** Est-ce que je pourrais  
12 voir la date et le titre pour le...

13 **Me PRABJOT SINGH:** C'est le même rapport,  
14 CAN 16858.

15 Je passe à la page 4, la dernière ligne.

16 Le rapport a fait état d'un lien entre... <non  
17 interprété> le PSO (sic), Jagmeet Singh, et il y a un  
18 narratif à propos d'une enquête pénale.

19 Et si on passe à la page 5, cette page note  
20 que des influenceurs et des médias de l'Inde, y compris  
21 différents médias sociaux <non interprété>...

22 Vous voyez ça dans le premier paragraphe?

23 **Mme GALLIT DOBNER:** Est-ce que vous pourriez  
24 relire cela? C'est la première ligne du paragraphe?

25 **Me PRABJOT SINGH:** Oui, c'est la deuxième  
26 ligne. Si vous regardez deux lignes plus loin : « Zee News,  
27 ABP... ont amplifié ces allégations ».

28 Et dans le paragraphe suivant, le rapport

1 examiné par le MMR que la boîte de réception a été inondée de  
2 messages, et on dit :

3 « À la fin février et jusqu'à mars  
4 21, des organes de presse favorables  
5 au BJP ont prétendu que les Indo-  
6 Canadiens de confession hindoue  
7 étaient menacés par des extrémistes  
8 sikhs au Canada. »

9 Donc, on a eu ces narratifs fin février  
10 jusqu'en mars 2021, on a eu des narratifs qui alignaient le  
11 premier ministre et la communauté sikhe, et puis ensuite une  
12 amplification de ces allégations, ce qui aurait pu avoir un  
13 impact sur les opinions des électeurs et sur leurs décisions  
14 lors du scrutin. Mais logiquement, à partir de ces narratifs,  
15 c'est quelque chose qui pourrait être constaté.

16 **Mme GALLIT DOBNER:** Oui. Tout ce que vous  
17 avez dit est exact. C'est ce qu'on a lu dans tous les  
18 rapports que c'est une interprétation... c'est un résumé exact  
19 de tout ce qu'il y a dans les rapports.

20 Je ne peux pas m'exprimer sur l'impact que  
21 cela pourrait avoir sur les électeurs, je crois que ça serait  
22 malvenu de ma part, et si vous me le permettez et... parce que  
23 ces rapports donnent un portrait très complexe, donc je  
24 voudrais donner le contexte.

25 À partir de novembre 2020, lorsque nous avons  
26 commencé à faire ces rapports mensuels pour établir la ligne  
27 de base de l'écosystème, il y a eu toutes sortes d'articles  
28 dans les médias à propos notamment du premier ministre et de



1 l'Inde, et un partenaire nous a dit que cela visait un  
2 activiste canadien d'origine sikhe. Il y a eu des attaques  
3 personnelles, c'est ce que vous voyez dans ce rapport.

4 Et mon équipe a noté que les médias alignés  
5 sur l'État étaient critiques vis-à-vis de personnalités bien  
6 connues qui s'étaient exprimées en faveur des manifestations  
7 des agriculteurs en Inde et nous avons vu ensuite que ces  
8 thèmes avaient été un peu délaissés par la suite par les  
9 médias.

10 Pour répondre à votre question, les narratifs  
11 trompeurs comme ceux-là risquent toujours d'influencer la  
12 façon dont les gens comprennent les choses, donc il y a un  
13 danger de mésinformation.

14 **Me PRABJOT SINGH:** Oui, je comprends et je ne  
15 veux pas vous induire en erreur. Ces rapports ne font pas ces  
16 conclusions ni ces observations, mais je voudrais confirmer  
17 les narratifs que l'on voyait en disant que ce sont des  
18 résultats plausibles.

19 Et, Madame la commissaire, avec votre  
20 permission, je voudrais demander le document suivant pour  
21 qu'il soit déposé en preuve, c'est le rapport de janvier  
22 2021, mais je ne veux pas passer de temps là-dessus. Donc,  
23 pour ce qui est de la pièce, ça serait CAN 016818.

24 **--- PIÈCE No. CAN 16818:**

25 Digital Information Ecosystem Report  
26 - January 2021

27 **Me PRABJOT SINGH:** Mais pour l'instant, je  
28 voudrais revenir au document CAN 6857.

1 **Mme GALLIT DOBNER:** ...

2 **Me PRABJOT SINGH:** C'est le rapport de  
3 décembre. Je voudrais passer en revue le contexte.

4 Et, Madame la commissaire, je sais que nous  
5 n'avons plus beaucoup de temps, je ne serai pas très long.

6 **COMMISSAIRE HOGUE:** Il vous reste 2 minutes.

7 **Me PRABJOT SINGH:** Madame Dobner, si vous  
8 passez à la page 2, note en bas de page 9.

9 Monsieur le greffier, est-ce que vous pouvez  
10 descendre là, le document CAN 016857.

11 « Nos analystes connaissent moins  
12 l'écosystème d'information numérique  
13 étranger, y compris celui de l'Inde.  
14 C'est peut-être une faiblesse qui  
15 peut être exploitée par des États  
16 étatiques... par des acteurs étatiques  
17 étrangers. »

18 Donc, il y a des éléments d'écosystèmes  
19 étrangers dans leurs interactions avec certains groupes de la  
20 diaspora qui n'ont pas été pleinement explorés.

21 **Mme GALLIT DOBNER:** Oui. Lorsque j'ai parlé  
22 de nos difficultés, j'ai parlé du manque d'outils pour  
23 surveiller les médias sociaux qui ne sont pas américains. Il  
24 n'y a pas d'outils facilement accessibles pour faire cela, et  
25 compte tenu de ces vulnérabilités, nous avons fait appel à de  
26 nouvelles compétences au sein de l'équipe, c'est-à-dire nous  
27 avons recruté un analyste qui connaît les médias sociaux  
28 chinois.

1                   **Me PRABJOT SINGH:** Alors, malgré les  
2 meilleures intentions du Mécanisme, il y a des vulnérabilités  
3 qui peuvent être exploitées. C'est tout ce que je voulais  
4 communiquer.

5                   **Mme GALLIT DOBNER:** Je crois que tout ce que  
6 j'essayais de dire, c'est que c'est une vulnérabilité dans  
7 l'ensemble, pas juste pour le Mécanisme de réaction rapide.

8                   **Me PRABJOT SINGH:** Absolument. La réponse  
9 rapide ne regardait pas les messages instantanés, comment ça  
10 peut être amplifié dans les groupes, ça ne regarde pas  
11 comment ces réseaux sont suivis par les foyers canadiens.

12                   **COMMISSAIRE HOGUE:** Donc, ça sera votre  
13 dernière question.

14                   **Me PRABJOT SINGH:** Au vu de cela, si on peut  
15 afficher le prochain document. Page 3 ou peut-être 4. Si vous  
16 pouvez montrer aux panélistes cette première page pour qu'ils  
17 puissent identifier le document. Et il devrait y avoir  
18 maintenant une page 3 ou 4 où ça parle spécifiquement de  
19 l'Inde.

20                   **--- PIÈCE No. CAN 3707:**

21                   SITE Task Force: Key Observations  
22                   from GE44 - Review of Principal  
23                   Threat Actors and Elections Security

24                   **Me PRABJOT SINGH:** Alors, c'est similaire à  
25 certaines observations que nous avons vues de la Sécurité du  
26 renseignement plus tôt cette semaine, et ça note que  
27 l'ingérence étrangère indienne cherche à faire avancer les  
28 intérêts indiens et va contre les représentants élus pro-

1 Khalistan.

2 Alors, est-ce qu'on peut dire que l'Inde  
3 cible les représentants élus et que le Mécanisme de réaction  
4 rapide ainsi que d'autres outils que vous avez mentionnés ne  
5 sont pas appropriés pour surveiller ou combattre cette menace  
6 en particulier posée par l'Inde pour ce qui est de cibler des  
7 individus spécifiquement dans leurs circonscriptions, n'est-  
8 ce pas?

9 **Mme GALLIT DOBNER:** Alors, le Mécanisme... il  
10 s'agit du système en ligne pour le Mécanisme.

11 Je ne sais pas si mes collègues veulent  
12 parler du jugement plus général qui est dans ce document,  
13 mais juste... il faut juste garder à l'esprit qu'on regarde  
14 seulement l'écosystème en ligne, et ça semble être un  
15 jugement plus vaste.

16 **Me PRABJOT SINGH:** Mais ma question se  
17 concentre purement sur le MRR, et sur les activités de  
18 menaces de l'Inde, le MRR, tel qu'indiqué à ce moment-là,  
19 n'était pas équipé pour pleinement surveiller ou combattre la  
20 menace spécifique émanant de l'ingérence étrangère.

21 **Mme GALLIT DOBNER:** J'ai l'impression que je  
22 dois aussi prendre un peu de recul et dire je ne crois pas  
23 qu'il y ait une équipe comme RRM Canada qui pourrait dire  
24 qu'ils peuvent surveiller pleinement l'écosystème en ligne.  
25 C'est un vaste réseau mondial, le web, donc, oui, mais aucune  
26 équipe ne pourrait dire qu'elle couvre tout l'écosystème en  
27 ligne.

28 **Me PRABJOT SINGH:** Merci. Ce sont toutes mes

1 questions.

2 **COMMISSAIRE HOGUE:** Alors, Coalition des  
3 droits humains?

4 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me SARAH TEICH:**

5 **Me SARA TEICH:** Bonjour.

6 Avez-vous, collectivement en tant que SITE ou  
7 au travers de vos agences individuelles, reçu des rapports  
8 des membres de la communauté des diasporas à propos de  
9 harcèlement et d'intimidation avant les élections de 2021?

10 **M. LYALL KING:** À ma connaissance, le SITE  
11 n'a pas reçu de plaintes, vous avez dit, de membres des  
12 communautés de la diaspora spécifiques? Et de pour ce qui est  
13 de mon agence, ça ne s'est pas passé non plus.

14 **Me SARA TEICH:** Alors, je voulais juste  
15 simplement dire au-delà des membres du Parlement, des membres  
16 du public, si ce n'est pas clair.

17 **M. LYALL KING:** Oui, ma réponse demeure.

18 **Me SARA TEICH:** Puis-je également demander  
19 spécifiquement au représentant du SCRS ce qu'il en est pour  
20 la même question?

21 **REPRÉSENTANTE SCRS:** Non, comme mon collègue,  
22 monsieur King.

23 **Mme LISA DUCHARME:** Alors, du point de vue de  
24 la GRC, il y a un représentant de la GRC au groupe de travail  
25 SITE, mais la GRC elle-même a peut-être reçu des plaintes des  
26 communautés de la diaspora, mais ça, ça serait en dehors de  
27 notre cadre et on n'en serait pas informés. Ça serait du côté  
28 de l'enquête.

1 **Me SARA TEICH:** D'accord. Merci.

2 Pouvons-nous afficher le prochain document,

3 HRC 30?

4 **--- PIÈCE No. HRC 30:**

5 Rapid Response Mechanism Canada\_

6 Global Affairs Canada

7 **MS. SARAH TEICH:** Je vais simplement passer à

8 la page 4, avant-dernier paragraphe, c'est un document

9 d'Affaires mondiales Canada et ça dit que :

10 « En mars 2022, le premier ministre a

11 annoncé du financement supplémentaire

12 pour MRR Canada. En août 2022, il a

13 annoncé la création d'une unité

14 d'Europe de l'Est de MRR Canada pour

15 détecter la désinformation russe. »

16 Est-ce que c'était basé sur des leçons

17 retenues des élections de 2021?

18 **Mme GALLIT DOBNER:** Oui, en partie. Je crois

19 qu'il faut aussi penser au contexte quand l'annonce a été

20 faite et l'invasion illégale par la Russie de l'Ukraine et la

21 forte augmentation de la désinformation qu'on a vue pour

22 soutenir son invasion.

23 Je voulais aussi revenir parce que je n'ai

24 pas eu l'occasion de répondre à votre première question, et

25 je dirais que comme mes collègues, pas dans le contexte des

26 élections et du travail SITE, mais dans mon travail habituel

27 pour le Centre des politiques numériques internationales,

28 j'ai eu l'occasion de rencontrer certains membres de la

1 communauté de la diaspora et entendre certaines de leurs  
2 expériences avec l'ingérence étrangère.

3 **Me SARA TEICH:** Alors, j'aimerais poser des  
4 questions de suivi à ce sujet-là, mais ça va au-delà du cadre  
5 de ce panel, donc je ne le ferai pas, mais merci.

6 Sur cette unité de pays, d'après vous, est-ce  
7 que d'autres unités de pays dédiées, comme une pour la Chine,  
8 auraient été précieuses en amont de l'élection de 2021?

9 **Mme GALLIT DOBNER:** Alors, tel que je le  
10 comprends, il y a maintenant des unités dédiées. L'équipe est  
11 bien plus grande, mais tout cela s'est fait après que je sois  
12 partie. Donc, malheureusement, je ne peux pas en parler, je  
13 n'ai pas l'expérience directe. Je mène une équipe différente  
14 à Affaires mondiales, mais je comprends que l'équipe a plus  
15 que doublé de taille et qu'il y a différentes unités  
16 géographiques, mais je ne peux pas parler en sachant ce qu'il  
17 en est.

18 **Me SARA TEICH:** J'apprécie, mais est-ce que  
19 cela aurait été précieux dans votre capacité de gestion de  
20 l'équipe avant les élections de 2021?

21 **Mme GALLIT DOBNER:** Alors, nous avons  
22 quelques experts sur l'Asie à l'équipe qui nous ont aidés. On  
23 n'avait pas autant de ressources que MRR Canada maintenant,  
24 donc plus il y en a, plus on peut être efficace, bien sûr,  
25 mais nous avons une équipe à l'époque mais, bien sûr, plus  
26 il y a de ressources, plus on a d'expertises et d'yeux qui  
27 surveillent, mieux c'est.

28 **Me SARA TEICH:** Et ma dernière question.

1 Avant les élections de 2021, est-ce que MRR Canada a continué  
2 de sous-traiter le laboratoire de recherche du Conseil de  
3 l'Atlantique?

4 **Mme GALLIT DOBNER:** Nous avons eu un deuxième  
5 contrat avec DFR Lab après les élections. Nous n'avons pas,  
6 de ce que je me souviens, nous n'avons pas sous-traité  
7 auprès d'eux pour les élections de 2021. Nous avons sous-  
8 traité, comme je l'ai dit plus tôt, à Yonder et l'écosys... le  
9 Media Ecosystem Observatory parce qu'ils avaient une forte  
10 base dans l'environnement média canadien.

11 **Me SARA TEICH:** Merci.

12 **Me MATTHEW JOHNSON:** Il n'y a pas de  
13 questions pour le Procureur général pour ce témoin. Merci.

14 **COMMISSAIRE HOGUE:** Réinterrogatoire?

15 **Me JEAN-PHILIPPE MacKAY:** [Non.]

16 **COMMISSAIRE HOGUE:** Bien. On a réussi.

17 Merci beaucoup de votre temps aujourd'hui et  
18 merci à tout le monde, vous avez été très disciplinés et  
19 j'apprécie.

20 Passez une très bonne fin de semaine.

21 **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plaît.

22 Cette séance de la Commission de l'ingérence  
23 étrangère est levée jusqu'à lundi.

24 --- L'audience est suspendue à 18 h 19

25

26

27

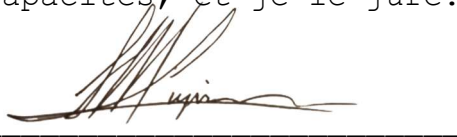
28



C E R T I F I C A T I O N

I, Sandrine Marineau-Lupien, a certified court reporter,  
hereby certify the foregoing pages to be an accurate  
transcription of my notes/records to the best of my skill and  
ability, and I so swear.

Je, Sandrine Marineau-Lupien, une sténographe officielle,  
certifie que les pages ci-hautes sont une transcription  
conforme de mes notes/enregistrements au meilleur de mes  
capacités, et je le jure.



---

Sandrine Marineau-Lupien